



Third Session  
Fortieth Parliament, 2010

Troisième session de la  
quarantième législature, 2010

## SENATE OF CANADA

---

## SÉNAT DU CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Aboriginal Peoples

# Peuples autochtones

*Chair:*

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

---

*Président :*

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

---

Tuesday, March 30, 2010  
Tuesday, April 13, 2010  
Wednesday, April 14, 2010

---

Le mardi 30 mars 2010  
Le mardi 13 avril 2010  
Le mercredi 14 avril 2010

---

### Issue No. 3

### Fascicule n° 3

#### **Fourth, fifth and sixth meetings on:**

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada  
(Follow-up to the Committee's report on the Implementation of Comprehensive Land Claims)  
(Issues concerning First Nations Education)  
(Safe Drinking Water)

---

#### **Quatrième, cinquième et sixième réunions concernant :**

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada  
(Suite donnée au rapport du Comité sur la mise en oeuvre des accords sur les revendications territoriales globales)  
(Questions concernant l'éducation des Premières nations)  
(Approvisionnement en eau potable)

---

WITNESSES:  
(See back cover)

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Brazeau	Lovell Nicholas
Campbell	Patterson
* Cowan	Poirier
(or Tardif)	Raine
Hubley	Seidman
Lang	Sibbeston
* LeBreton, P.C.	Stewart Olsen
(or Comeau)	

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Seidman replaced the Honourable Senator Demers (*April 14, 2010*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator St. Germain, P.C. (*April 14, 2010*).

The Honourable Senator Sibbeston replaced the Honourable Senator Fairbairn, P.C. (*April 13, 2010*).

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., replaced the Honourable Senator Sibbeston (*April 12, 2010*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Moore (*April 6, 2010*).

The Honourable Senator Moore replaced the Honourable Senator Campbell (*March 31, 2010*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
PEUPLES AUTOCHTONES

*Président* : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

*Vice-présidente* : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Brazeau	Lovell Nicholas
Campbell	Patterson
* Cowan	Poirier
(ou Tardif)	Raine
Hubley	Seidman
Lang	Sibbeston
* LeBreton, C.P.	Stewart Olsen
(ou Comeau)	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Seidman a remplacé l'honorable sénateur Demers (*le 14 avril 2010*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénateur St. Germain, C.P. (*le 14 avril 2010*).

L'honorable sénateur Sibbeston a remplacé l'honorable sénateur Fairbairn, C.P. (*le 13 avril 2010*).

L'honorable sénateur Fairbairn, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Sibbeston (*le 12 avril 2010*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Moore (*le 6 avril 2010*).

L'honorable sénateur Moore a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 31 mars 2010*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, March 30, 2010  
(6)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:34 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Brazeau, Campbell, Demers, Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, Patterson, Poirier, Raine, Sibbeston, St. Germain, P.C., and Stewart Olsen (12).

*In attendance:* Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 16, 2010, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

**WITNESSES:**

*Indian and Northern Affairs Canada:*

Michel Roy, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government;

Stephen Gagnon, Director General, Implementation.

Mr. Roy made a statement and, together with Mr. Gagnon, responded to questions.

At 10:31 a.m. the committee suspended.

At 10:40 a.m. the committee, pursuant to rule 92(2)(e), resumed, in camera, to consider a draft agenda.

It was moved that staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 11:07 a.m., the committee resumed, in public.

The Honourable Senator Demers moved:

That the following special study budget application (federal government's responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples) be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 30 mars 2010  
(6)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Brazeau, Campbell, Demers, Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, Patterson, Poirier, Raine, Sibbeston, St. Germain, C.P., et Stewart Olsen (12).

*Aussi présentes :* Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente des communications, Direction des communications.

*Également présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mars 2010, le comité poursuit son examen des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Affaires indiennes et du Nord Canada :*

Michel Roy, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement autochtone;

Stephen Gagnon, directeur général, Mise en œuvre.

M. Roy fait une déclaration, puis aidé de M. Gagnon, répond aux questions.

À 10 h 31, la séance est suspendue.

À 10 h 40, conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour.

Il est proposé que le personnel soit autorisé à demeurer dans la salle pendant le huis clos.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 7, la séance publique reprend.

L'honorable sénateur Demers propose :

Que le budget pour l'étude spéciale suivante (responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis) soit approuvé et soumis au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

**Summary of Expenditures**

Professional and Other Services	\$	4,275
Transportation and Communications		—
All Other Expenditures	\$	4,725
TOTAL	\$	9,000

The question being put on the motion, it was adopted.

At 11:11 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, April 13, 2010

(7)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:30 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Brazeau, Dyck, Fairbairn, P.C., Hubley, Patterson, Poirier, Raine, St. Germain, P.C. and Stewart Olsen (9).

*In attendance:* Tonina Simeone and Jodi Bruhn, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 16, 2010, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

*Indian and Northern Affairs Canada:*

Christine Cram, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships;

Sheilagh Murphy, Acting Director General, Operations and Planning Support Branch;

Claudette Russell, Director, Strategic Policy and Planning Directorate.

Ms. Cram and Ms. Murphy each made a statement and, together with Ms. Russell, responded to questions.

At 11:19 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

**Résumé des dépenses**

Services professionnels et autres	4 275 \$
Transports et communications	—
Toutes autres dépenses	4 725 \$
TOTAL	9 000 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 11, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 13 avril 2010

(7)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Brazeau, Dyck, Fairbairn, C.P., Hubley, Patterson, Poirier, Raine, St. Germain, C.P., et Stewart Olsen (9).

*Aussi présents :* Tonina Simeone et Jodi Bruhn, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Également présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mars 2010, le comité poursuit son examen des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

*Affaires indiennes et du Nord Canada :*

Christine Cram, sous-ministre adjointe, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social;

Sheilagh Murphy, directrice générale intérimaire, Direction générale du soutien aux opérations et à la planification;

Claudette Russell, directrice, Direction de la planification et de la politique stratégique.

Mmes Cram et Murphy font chacune une déclaration, puis aidées de Mme Russell, répondent aux questions.

À 11 h 19, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, April 14, 2010

(8)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the deputy chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Brazeau, Dyck, Hubley, Lang, Patterson, Poirier, Raine, Seidman and Stewart Olsen (9).

*In attendance:* Jodi Bruhn, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 16, 2010, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

*Indian and Northern Affairs Canada:*

Gina Wilson, Senior Assistant Deputy Minister, Regional Operations Sector;

Christine Cram, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships;

Karl Carisse, Senior Director, Strategic Initiatives Directorate, Community Infrastructure Branch, Education and Social Development Programs and Partnerships.

*Health Canada:*

Debra Gillis, Director, Primary Health Care Division, Primary Health Care and Public Health Directorate, First Nations and Inuit Health Branch;

Dominique Poulin, Manager, Drinking Water Program, Primary Health Care and Public Health Directorate, First Nations and Inuit Health Branch.

Ms. Cram and Ms. Gillis each made a statement and, together with Mr. Carisse, Ms. Wilson and Ms. Poulin, responded to questions.

At 8:00 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

*La greffière du comité,*

Marcy Zlotnick

*Clerk of the Committee*

OTTAWA, le mercredi 14 avril 2010

(8)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Brazeau, Dyck, Hubley, Lang, Patterson, Poirier, Raine, Seidman et Stewart Olsen (9).

*Aussi présentes :* Jodi Bruhn, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente des communications, Direction des communications.

*Également présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mars 2010, le comité poursuit son examen des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

*Affaires indiennes et du Nord Canada :*

Gina Wilson, sous-ministre adjointe principale, Secteur des opérations régionales;

Christine Cram, sous-ministre adjointe, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social;

Karl Carisse, directeur principal, Direction des initiatives stratégiques, Direction générale des infrastructures communautaires, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social.

*Santé Canada :*

Debra Gillis, directrice, Division des soins de santé primaires, Direction des soins de santé primaires et de la santé publique, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits;

Dominique Poulin, gestionnaire du programme de l'eau potable, Direction des soins de santé primaires et de la santé publique, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

Mmes Cram et Gillis font chacune une déclaration, puis aidées de M. Carisse ainsi que de Mmes Wilson et Poulin, répondent aux questions.

À 20 heures, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

## EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 30, 2010

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:34 a.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: follow-up to the committee's report on the implementation of comprehensive land claims); and for the consideration of a draft budget.

**Senator Gerry St. Germain** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning. I would like to welcome all honourable senators, members of the public and viewers across the country who are watching these proceedings of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or on the Web.

I am Senator St. Germain from British Columbia, and I have the honour of chairing this committee.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada, generally. This gives the committee a broad scope to look into issues of all types which touch on matters of concern to First Nations, Metis and Inuit.

The purpose of today's meeting is to obtain from Indian and Northern Affairs Canada a follow-up to the committee's report on the implementation of comprehensive land claims. This committee's 2008 report entitled *Honouring the Spirit of Modern Treaties: Closing the Loopholes* chronicled our concerns. In that report, we made four recommendations directed at ensuring that appropriate processes and structures for implementation of obligations under modern treaties are put in place.

The committee sought and obtained a government response to this report. However, not all of the committee's concerns were addressed in the response. The committee would like to use this opportunity to explore in what ways and to what extent its recommendations will be acted upon and when. If there is no current will to act upon certain of our recommendations, we would be eager to receive an explanation why.

[*Translation*]

Before we hear from our witnesses, I would like to introduce the committee members to you.

[*English*]

On my left is Senator Sibbeston from the Northwest Territories; Senator Dyck, the deputy chair of this committee; Senator Campbell from British Columbia; Senator Hubley from Prince Edward Island; and Senator Demers from the Province of

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 30 mars 2010

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis ainsi que d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : la suite donnée au rapport du comité concernant la mise en œuvre des accords sur les revendications territoriales globales); et l'étude d'une ébauche de budget.

**Le sénateur Gerry St. Germain** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux sénateurs ainsi qu'au public qui assiste à la présente séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur la chaîne CPAC ou sur le web.

Je suis le sénateur St. Germain. Je représente la Colombie-Britannique et j'ai l'honneur de présider les travaux de notre comité.

Notre comité a comme mandat d'étudier la législation et d'autres questions relatives aux peuples autochtones du Canada, en général. La portée de ce mandat est donc vaste et nous permet d'examiner toutes sortes de sujets qui touchent les Premières nations, les Métis et les Inuits.

La réunion d'aujourd'hui a pour but d'obtenir, de la part du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, un compte rendu des suites données au rapport de notre comité concernant la mise en œuvre des accords sur les revendications territoriales globales. Notre comité avait exprimé ses inquiétudes dans son rapport de 2008 intitulé *Respecter l'esprit des traités modernes : éliminer les échappatoires*. Ce rapport contenait quatre recommandations visant la mise sur pied de structures et de mécanismes adéquats pour respecter les obligations qui résultent des traités modernes.

Le gouvernement a répondu au rapport de notre comité, mais sa réponse est incomplète, eu égard à certaines de nos inquiétudes. Notre comité voudrait maintenant savoir quand et dans quelle mesure on donnera suite à ses recommandations. De plus, nous voudrions qu'on nous explique, si tel est le cas, pourquoi on ne veut pas donner suite à certaines de nos recommandations.

[*Français*]

Avant d'entendre nos témoins, permettez-moi de vous présenter les membres du comité aujourd'hui.

[*Traduction*]

À ma gauche se trouvent le sénateur Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest, le sénateur Dyck, vice-présidente de notre comité, le sénateur Campbell, de la Colombie-Britannique, le sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard, et le sénateur Demers, du

Quebec. On my right is Senator Raine from British Columbia; Senator Patterson from Nunavut; Senator Stewart Olsen from New Brunswick; Senator Poirier from New Brunswick; and Senator Brazeau from the Province of Quebec.

Members of the committee, please help me in welcoming our witnesses from Indian and Northern Affairs Canada. We have with us Mr. Michel Roy, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government; and Stephen Gagnon, Director General, Implementation Branch.

**Michel Roy, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and Aboriginal Government, Indian and Northern Affairs Canada:** Good morning, honourable senators. Thank you for your invitation. We are very pleased to be here today to provide you with an update on the changes that have been made and those that are in process and upcoming that will improve the federal implementation of modern treaties.

Canada has and continues to work to address many of the common concerns raised within the federal government, by parliamentary committees, the Auditor General, and the Land Claims Agreements Coalition.

As I mentioned during our last appearance, an evaluation completed in October 2009 of all the older land claim agreements confirmed they are showing success. Following that, INAC is conducting an evaluation of self-government and its impact on Aboriginal signatory communities. Several communities at various stages of self-government are participating in this evaluation project. This process will include both qualitative and quantitative research, as well as a series of interviews with committee members, leadership and other implicated parties.

This evaluation is anticipated to conclude early in the next fiscal year. Its results will provide some important insights on how self-government is working and how it impacts its intended beneficiaries.

While the federal government has been able to work collaboratively to implement initial, one-time and transactional items, it is not a secret there have been challenges in working together in a coordinated fashion to resolve implementation challenges that arise from time to time, and in making adjustments in a timely and consistent manner.

When we were here in October 2009, we told you the Department of Indian Affairs was taking action. Our department is committed to making improvements in key areas identified by this committee's report.

Canada works to strengthen implementation and continues to work on three key areas that I will discuss more fully during my presentation. First, in terms of comptrollership, we are strengthening internal and cross-government monitoring and

Québec. À ma droite se trouvent le sénateur Raine, de la Colombie-Britannique, le sénateur Patterson, du Nunavut, le sénateur Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick, le sénateur Poirier, du Nouveau-Brunswick, et le sénateur Brazeau, du Québec.

Mesdames et messieurs les membres du comité, veuillez vous joindre à moi pour accueillir nos témoins du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il s'agit de Michel Roy, sous-ministre adjoint principal chargé des traités et du gouvernement autochtone, ainsi que de Stephen Gagnon, directeur général de la Mise en œuvre.

**Michel Roy, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement autochtone, Affaires indiennes et du Nord canadien :** Bonjour, honorables sénateurs. Merci pour votre invitation. Nous sommes très heureux d'être présents aujourd'hui pour vous expliquer les changements que nous avons effectués et ceux qui se préparent et qui rendront la mise en œuvre des traités par le gouvernement fédéral plus efficace.

Le Canada s'applique à corriger les lacunes qui ont été signalées au sein du gouvernement fédéral ainsi que par les comités parlementaires, la vérificatrice générale et la Coalition des signataires d'accords sur des revendications territoriales.

Comme je l'ai dit lors de notre dernière comparution, l'évaluation menée à bien en octobre 2009 de quatre des plus anciennes ententes de règlement des revendications territoriales a confirmé qu'elles étaient un succès. Depuis, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien travaille à une évaluation du régime d'autonomie gouvernementale et de son incidence sur les collectivités autochtones signataires. Plusieurs collectivités, qui en sont à différents stades de l'accession à l'autonomie gouvernementale, participent à l'évaluation. La démarche comprend une recherche à la fois qualitative et quantitative et une suite d'entrevues menées auprès de membres et de dirigeants des collectivités ainsi que d'autres intéressés.

Le travail devrait se terminer au cours du prochain exercice. Il nous éclairera largement à propos du fonctionnement de ce régime et de ses effets sur les bénéficiaires visés.

Le gouvernement fédéral a réussi, par la collaboration, à résoudre des questions ponctuelles et opérationnelles du début, mais on sait qu'il est difficile de travailler de manière coordonnée pour s'attaquer aux problèmes qui surviennent à divers moments de la mise en œuvre et d'apporter les corrections nécessaires avec rapidité et cohérence.

Lors de notre témoignage en octobre 2009, nous avons déclaré que notre ministère agit sur ce dossier et qu'il entend apporter des améliorations aux principaux domaines mentionnés dans le rapport.

Les mesures que prend le Canada pour rendre la mise en œuvre plus efficace concernent trois grands domaines sur lesquels je reviendrai avec plus de détails pendant mon exposé. Premièrement, en ce qui concerne la fonction de contrôle, nous

reporting mechanisms to improve results-based reporting and to demonstrate results to Aboriginal signatories and Canadians.

In the second area of management, we are establishing cross-government structures to improve the management of the Government of Canada implementation responsibilities.

Our third key area is guidance for implementers. We are currently developing guidelines to distribute to colleagues across the federal government whose work touches on modern treaties and their implementation.

*[Translation]*

Concerning management issues, during our last appearance, I spoke about the implementation of a management framework which will strengthen the management of modern treaty implementation across the federal government by improving cross-government coordination and decision-making.

I am pleased to report that the Federal Framework for the Implementation of Modern Treaties was approved by the Federal Steering Committee on Self-Government and Comprehensive Claims on December 14, 2009. Copies have been prepared for you and for all my members. One of the key features of the Framework is the broadening of the focus and mandates of the Federal Caucus and Federal Steering Committee (FSC) to include ongoing, outstanding and emerging implementation issues.

It also incorporates regional implementation caucuses of federal officials into the FSC process in recognition that much of the essential and ongoing business associated with modern treaty implementation is carried out in an array of federal bureaus and installations across Canada.

Over the next few months, representatives from the Implementation Branch, under Mr. Gagnon, will be undertaking several activities to operationalize the framework.

These activities will include a series of engagements with the regional caucus representatives in the three pilot areas. A presentation was made to the regional caucus in Atlantic Canada on March 2, 2010, with meetings in the Northwest Territories and British Columbia to be scheduled shortly.

Indian and Northern Affairs Canada recognizes the importance of working together with treaty partners to ensure that treaties are implemented properly. We will soon be sharing the implementation management framework with the Land Claims Agreement Coalition.

We will continue to work with Aboriginal, provincial and territorial signatories, as well as the coalition, and keep them informed as the work moves forward. Additionally, we are developing guidelines to distribute to implementers across the federal government.

sommes en train d'améliorer les moyens de contrôle et de déclaration internes et pangouvernementaux afin d'obtenir de meilleurs rapports axés sur les résultats et de pouvoir présenter les résultats aux signataires et à la population canadienne.

Dans le deuxième domaine, la gestion, nous sommes en train de créer des structures pangouvernementales afin d'améliorer la gestion des responsabilités du Canada à l'égard de la mise en œuvre.

Le troisième domaine est celui des conseils aux responsables de la mise en œuvre. Nous sommes en train de formuler des lignes directrices pour nos collègues de l'administration fédérale dont le travail concerne les traités et leur mise en œuvre.

*[Français]*

En ce qui concerne le thème de la gestion, lors de notre dernière comparution, j'ai évoqué le cadre de gestion de la mise en œuvre qui permettra de mieux gérer l'application des traités modernes dans toute l'administration fédérale, en améliorant la coordination et la prise de décision à l'échelle pangouvernementale.

Je suis heureux d'annoncer que, le 14 décembre dernier, le comité directeur fédéral de l'autonomie gouvernementale et des revendications globales, qui regroupe des sous-ministres adjoints de différents ministères fédéraux et des agences centrales, a approuvé le cadre fédéral pour la mise en œuvre des traités modernes — des copies ont été préparées pour vous et distribuées ce matin à tous mes membres — celui-ci étant, entre autres grandes caractéristiques, l'orientation et le mandat du caucus fédéral et du comité directeur fédéral aux questions permanentes, exceptionnelles et nouvelles liées à la mise en œuvre.

Il intègre également aux mécanismes du comité directeur les caucus régionaux de mise en œuvre, formés de fonctionnaires fédéraux, sachant que le gros de l'activité essentielle et permanente de mise en œuvre des traités modernes s'exerce dans divers bureaux fédéraux partout au Canada.

Au cours des prochains mois, des représentants de la Direction générale de la mise en œuvre, que gère M. Gagnon, au secteur des traités de gouvernements autochtones, entreprendront plusieurs activités afin de rendre le cadre de gestion fonctionnel.

Ils mèneront notamment une série de consultations avec des représentants des caucus régionaux au sujet des trois domaines clés. Un exposé a été offert au caucus régional du Canada Atlantique, le 2 mars dernier, et des réunions sont prévues dans les Territoires du Nord-Ouest et en Colombie-Britannique bientôt.

Affaires indiennes et du Nord Canada reconnaît l'importance de la collaboration avec les partenaires des traités pour veiller à ce que les traités soient mis en œuvre correctement. Nous partagerons bientôt le cadre de gestion de la mise en œuvre avec la coalition des ententes sur les revendications territoriales.

Par ailleurs, nous continuerons à collaborer avec les signataires autochtones, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec la coalition, et nous les tiendrons au courant des progrès réalisés. À ce titre, nous nous employons à formuler des directives pour les responsables de la mise en œuvre de l'administration fédérale.



These will provide practical advice, consistent guidance and direction to federal officials who have responsibilities relating to the implementation of modern treaties, as well as inform them of department roles and responsibilities.

These guidelines are in the internal INAC approval process and will soon be sent to central agencies and other government departments for their comments.

We will also issue subject-specific guidelines to assist federal officials in managing key implementation issues, such as alternate dispute resolution (including binding arbitration), reviews, renewals and annual reports.

These guidelines should help ensure that these processes and initiatives are managed in a coherent and particular manner across the 22 agreements. We are hopeful for conclusion on several of the guidelines by the fall of 2010.

As I have already mentioned, to improve comptrollership, we are also strengthening internal and cross-government monitoring and reporting mechanisms to improve results-based reporting and to demonstrate results to Aboriginal signatories and Canadians.

For example, over the past year, the department has developed an enhanced web-based system which will be launched on April 1, 2010 to track all federal obligations. The redesign of this system has addressed the shortfalls of the old tracking system. The new system is more user-friendly and allows for the production of specific reports, by departments or by claims; it identifies gaps in implementation efforts; it facilitates reporting, internally and to Parliament; and it allows for the linking up to other departmental reporting requirements.

[English]

The Senate committee report raised serious concerns with the way fiscal funding of modern treaties in Canada are renewed. The report recommended that federal officials consider “the development of transparent, flexible and timely funding processes and fiscal planning procedures.” The federal government recognizes that fiscal arrangements are a key part of the post-treaty government-to-government relationship. On March 2, 2010, Minister Strahl announced that INAC would be developing a new national approach to funding of Aboriginal self-government. These arrangements will need to satisfy the interests of all parties. They should be fair, transparent and consistent and they should be manageable, timely and affordable.

We anticipate that this new approach will include an open and transparent articulation of federal policies set out in the public policy statement or through a legislative framework. We anticipate a funding formula to calculate federal funding support and take into account Aboriginal governments’

Les employés fédéraux, chargés de la mise en œuvre des traités y trouveront de l’information utile, notamment sur les responsabilités des divers ministères.

Ces directives, qui sont au stade des approbations internes au ministère, seront bientôt présentées pour commentaires aux organismes centraux et aux autres ministères concernés.

Nous lançons aussi des directives sur des questions précises afin d’aider les fonctionnaires fédéraux à gérer les grandes questions de mise en œuvre, qu’il s’agisse du règlement extrajudiciaire des différends, y compris l’arbitrage exécutoire, d’examen, de renouvellement ou de rapport annuel.

Ces lignes directrices devraient être garantes de la cohérence et de la prévisibilité de la gestion des mécanismes et des initiatives pour les 22 ententes que nous avons en place actuellement. Nous prévoyons émettre plusieurs de ces lignes directrices d’ici l’automne 2010.

Comme je l’ai déjà mentionné, pour améliorer la fonction de contrôle, nous sommes en train d’améliorer les moyens de contrôle et de déclarations internes et pangouvernementales, afin d’obtenir de meilleurs rapports axés sur les résultats et de pouvoir présenter les résultats aux signataires et à la population.

Par exemple, cette année, notre ministère a mis au point un système perfectionné en ligne pour suivre toutes les obligations fédérales. Il sera mis en service cette semaine même, le 1<sup>er</sup> avril 2010. Cet aménagement doit remédier aux lacunes de l’ancien système. Le niveau est plus convivial, il permet de produire des rapports particuliers, soit par ministère, soit par revendication, de constater les faiblesses au niveau de la mise en œuvre, faciliter la production de rapports à l’interne et pour le Parlement, et de faire le lien avec les autres exigences en matière de déclarations ministérielles.

[Traduction]

Les auteurs du rapport du Comité sénatorial remettent sérieusement en question la démarche pour le renouvellement du financement des traités modernes au Canada et ils recommandent que les responsables fédéraux songent à adopter « des mécanismes transparents, flexibles et rapides de financement et de planification financière ». Le gouvernement fédéral convient que les ententes financières occupent une place primordiale dans les relations intergouvernementales après les traités. Le 2 mars 2010, le ministre Strahl a annoncé que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dressera un nouveau cadre national de financement des gouvernements autochtones. Les ententes conclues devront tenir compte des intérêts de toutes les parties; leurs dispositions devront être équitables, transparentes, cohérentes, gérables, opportunes et abordables.

Nous prévoyons que cette orientation comportera : une formulation ouverte et transparente de ce qu’est la politique fédérale dans un énoncé de politique ou une loi cadre; une formule de financement pour le calcul de l’aide financière fédérale, formule qui tiendra compte de ce que peuvent apporter les

contribution from their own source revenue. We also anticipate an ongoing process for consulting with Aboriginal people or Aboriginal groups collectively on matters related to fiscal financing.

Over the coming months, federal officials will develop a detailed proposal and then engage in policies and discussions on the proposal with Aboriginal governments, provinces and territories across Canada.

Recognizing that we will be working with provisions in existing agreements, any change to those provisions will require the agreement of the signatory groups.

[*Translation*]

In addition to these initiatives that are currently underway, Canada has achieved success on other key implementation files over the past year.

I spoke to you last fall about clca.net. This innovative system, following from a Treasury Board lead initiative, would see federal departments reporting on their contracting and procurement activities in land claim areas.

Since our last appearance, approximately 875 federal employees across 30 departments have attended learning sessions. Each session leads to more requests from departments for additional training.

During our last appearance, I mentioned that the e-learning tool, entitled "Aboriginal Considerations in Procurement," was released by the Canada School of Public Service on Campusdirect, the public service's e-learning system, in May 2008. I am pleased to report that this same learning tool was awarded a recognition award from the Materiel Management Institute of Canada (MMIC) for its innovative approach to learning in the area of procurement.

We continue to make progress on implementation activities across the country and I would like to highlight just a few for you. After concluding successful renewal negotiations, on March 24, 2010, the Minister, along with his counterparts from Makivik and Quebec, announced the signing of their renewed five-year Nunavik Housing Agreement. It will become effective on April 1, 2010 and cover the period 2010-2015.

An order in council was approved in January 2010 for the coming into force on February 1, 2010 of amendments to the Cree-Naskapi (of Quebec) Act. This fulfills a key commitment of the New Relationship Agreement between the Cree of Eeyou Istchee (James Bay) and Canada.

Additional appointments include an OIC in January 2010, making amendments to the capital transfer payments with the Inuit of Labrador as a result of the overlap agreement between them and the Inuit of Nunavik.

Federal appointments to the co-management boards have been completed and, as a result, all boards are established and operating under the Nunavik Inuit Land Claims Agreement.

gouvernements autochtones par leurs propres sources de revenus; un mécanisme permanent de consultation collective des groupes autochtones sur les questions de financement budgétaire.

Au cours des prochains mois, les représentants fédéraux formuleront une proposition détaillée, puis ouvriront un dialogue sur la proposition, avec les gouvernements autochtones ainsi que les provinces et les territoires canadiens.

Comme notre travail aura une incidence sur des dispositions des ententes actuelles, nous devons obtenir l'accord des groupes signataires pour modifier ces dispositions en conséquence.

[*Français*]

Il n'y a pas que ces initiatives en cours, puisque le Canada a eu du succès depuis un an dans d'autres grands dossiers de mise en œuvre.

Je vous ai parlé l'automne dernier de clca.net. Ce système novateur, né d'une initiative pilotée par le Conseil du Trésor, permettra aux ministères fédéraux de produire des rapports sur leur activité de passation de marchés publics et d'approvisionnement dans des régions visées par des revendications territoriales.

Depuis notre dernière comparution, quelque 875 employés fédéraux provenant de 30 ministères ont assisté à des séances de formation. Chacune de ces séances suscite davantage de demandes de formation de la part des ministères.

À notre dernière comparution, j'ai mentionné que l'École de la fonction publique du Canada avait diffusé, en mai 2008, un outil d'apprentissage électronique appelé « Considérations autochtones dans le cadre de l'approvisionnement », par Campusdirect, le système de cyber-apprentissage de la fonction publique. Je suis heureux d'annoncer que cet outil a obtenu une distinction de l'Institut de gestion du matériel du Canada, parce qu'il innove sur le plan didactique dans le domaine des marchés publics.

Nous continuons de progresser dans des activités de mise en œuvre partout au pays, ce que j'aimerais illustrer par quelques exemples. À l'issue de fructueuses négociations de renouvellement, le ministre a annoncé, le 24 mars dernier, de concert avec ses homologues de Makivik et du Québec, que l'entente sur le logement au Nunavik avait été renouvelée pour cinq ans. La date d'effet est le 1<sup>er</sup> avril 2010 et la période visée s'étend de 2010 à 2015.

En janvier 2010, un décret a été approuvé en vue de la mise en application, le 1<sup>er</sup> février 2010 des modifications apportées à la loi sur les Cris et les Naskapis du Québec. On se trouve ainsi à donner suite à un grand engagement de l'entente concernant les nouvelles relations entre le gouvernement du Canada et les Cris de la Baie James.

Mentionnons également le décret émis en janvier 2010, qui modifie le régime de paiement de transfert des Inuits du Labrador à la suite de l'entente d'utilisation commune qu'ils ont conclu avec les Inuits du Nunavik.

Les nominations fédérales au conseil de cogestion sont complètes et tous les conseils sont régis dans leur constitution et leur fonctionnement par l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik.

We are also happy to report that the Nunatsiavut Governance Day took place November 18, 2009 in Ottawa. Over 60 senior officials from the Nunatsiavut Government and the federal government met to discuss the successes and challenges of the Labrador Inuit Land Claims Agreement. They used the opportunity to learn and share experiences which resulted in improved collaboration and further strengthening of the relationship between governments.

[*English*]

In Nunavut, recognizing that we are still dealing with litigation issues, the Nunavut Implementation Panel met in January 2010. The panel reached consensus to develop terms of reference for the upcoming Article 23 periodic review. This is the article dealing with Inuit employment within government. All parties will be collaborating actively in the contracting process.

The panel members also agreed to develop terms of reference for the 2005-2010 five-year review, which is expected to begin this coming fiscal year. It was also agreed that a more streamlined annual report process will be put in place to allow for more timely and effective reporting.

Earlier this month, Canada, British Columbia and the Nisga'a Nation completed a subsequent financial transfer agreement effectively retroactive to April 1, 2009, which supported the Nisga'a government in the provision of agreed-upon programs and services. The estimated value of the six-year agreement is \$366 million, and it supports the Government of Canada's objective to promote fiscal relationships with First Nations that meet the governance responsibility and community needs.

Finally, through Budget 2010, Indian and Northern Affairs Canada received \$8 million over two years to support community-based environmental monitoring, reporting and base line data collection through the Northwest Territories Cumulative Impact Monitoring Program and the Nunavut General Monitoring Program.

As Minister Strahl commented at the B.C. principles meeting, Canada remains committed to negotiating modern treaties with willing First Nations. Negotiated settlements enable all parties to achieve progress on important issues. First Nations and Aboriginal people gain access to many opportunities for economic and social development. Canadians benefit from strong, confident and self-sufficient First Nations and Aboriginal communities.

[*Translation*]

We are also committed to improving how we implement those treaties. Our work thus far is a big step in ensuring more consistent and timely implementation of our federal obligations, one that is more responsive both to the needs of First Nation communities, and all Canadians.

Nous sommes aussi heureux de vous rapporter que la journée du gouvernement du Nunatsiavut s'est tenue à Ottawa, le 18 novembre dernier. Ce jour-là, plus de 60 hauts représentants du gouvernement du Nunatsiavut et du gouvernement fédéral ont discuté des succès et des difficultés de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador. Ils ont profité de l'occasion pour mettre les expériences en commun, d'où une amélioration de la collaboration et un resserrement des liens entre les deux administrations.

[*Traduction*]

Compte tenu des contestations judiciaires qui se poursuivent, le Comité de mise en œuvre du Nunavut s'est réuni en janvier 2010. Il est parvenu à un consensus sur l'élaboration du mandat du prochain examen périodique de l'article 23, qui porte sur l'emploi des Inuits dans la fonction publique. Toutes les parties collaboreront activement au processus contractuel.

Le Comité a en outre convenu d'établir le mandat de l'examen quinquennal 2005-2010, qui devrait débiter au cours du prochain exercice. Enfin, les membres du Comité se sont entendus pour qu'on simplifie la production du rapport annuel, de manière à la rendre plus rapide et plus efficace.

Au cours du mois, le Canada, la Colombie-Britannique et la nation Nisga'a ont conclu une entente de transfert financier subséquent, qui sera rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2009 et qui vise à aider le gouvernement Nisga'a à mettre en œuvre les programmes et les services convenus. Cette entente est d'une durée de six ans, et on estime sa valeur à 366 millions de dollars. Elle correspond à l'objectif du gouvernement du Canada de privilégier les relations financières avec les Premières Nations qui s'acquittent de leurs responsabilités en matière de gouvernance et qui répondent aux besoins de leur population.

Enfin, dans le budget de 2010, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a reçu huit millions de dollars sur deux ans pour des activités communautaires de surveillance, de déclaration et de collecte de données de référence portant sur l'environnement, dans le cadre du Programme de surveillance des effets cumulatifs dans les Territoires-du-Nord-Ouest et du Programme de surveillance générale du Nunavut.

Comme l'a déclaré le ministre Strahl à la réunion des parties prenantes en Colombie-Britannique, le Canada entend continuer de négocier des traités modernes avec les Premières nations qui le souhaitent. Les ententes négociées permettent à toutes les parties de faire des progrès dans des dossiers importants. Les Premières nations voient s'élargir considérablement leurs perspectives de développement économique et social. Quant aux autres Canadiens, ils profitent de la présence au pays de populations autochtones fortes, confiantes et autonomes.

[*Français*]

Enfin, nous voulons améliorer notre mise en œuvre de ces traités. Le travail que nous avons accompli jusqu'ici nous aidera grandement à remplir nos obligations fédérales d'une façon plus uniforme en respectant les délais et ce, en fonction des besoins des communautés des Premières nations, des Autochtones et de tous les Canadiens.

[English]

**The Chair:** Thank you, Mr. Roy. I have a question. On page 5 of your brief, you say, “We will also issue subject-specific guidelines to assist federal officials in managing key implementation issues such as alternative dispute resolution” and in brackets you have “including binding arbitration.”

What does that really mean? I believe there is only one agreement of the modern-day treaties — and I stand to be corrected on this — which is the Nisga’a, who have binding arbitration, and the rest of them are voluntary arbitration. One of the key concerns of the coalition and the committee was that the only recourse that these people have is to go to court. That is what has happened in Nunavut.

You issued subject-specific guidelines. Can you explain exactly what that means? Unless First Nations have other recourse, their only recourse currently is the courts, unfortunately, which is frustrating for these people who have signed these modern-day treaties.

**Mr. Roy:** I will ask Mr. Gagnon to answer that question, but before he does, I would like to say that we have to keep in mind that with all of those agreements, we have implementation panels where all the parties are working together and trying to find solutions to some of the issues. When we talk about arbitration, what we are developing now are guidelines where the Government of Canada could agree to go to a process of binding arbitration for non-financial issues. For financial issues, it will always be a problem for Canada to agree to be the subject to binding arbitration.

**The Chair:** Their only recourse are the courts, then?

**Mr. Roy:** If the issue is relating to money, their only recourse is the courts, yes.

**Stephen Gagnon, Director General, Implementation Branch, Indian and Northern Affairs Canada:** To answer the specific elements of your question, many of the agreements have binding arbitration. The question is whether or not it is something that is mandatory or voluntary. I think the Inuvialuit Final Agreement requires arbitration in some cases although I am not certain whether it is financial. The other ones are permitted — the Nunavut agreements, for example — to have arbitration and once both parties agree, and then the decision would be binding. There are those outlets.

What we are talking about is putting in place a series of directives so that we have the processes in place to get the decisions made to take things to arbitration from the federal side. I think in our last visit here, we talked about that being an issue to the point that the federal processes were not in place, so decisions were not being made in a timely fashion. That is what the guidelines are supposed to be addressing.

[Traduction]

**Le président :** Merci, monsieur Roy. J’ai une question. À la page 5 du texte de votre allocution, vous dites : « Nous lancerons aussi des directives sur des questions précises afin d’aider les fonctionnaires fédéraux à gérer les grandes questions de mise en œuvre, qu’il s’agisse de règlement extrajudiciaire des différends [...] ». Puis, vous indiquez entre parenthèses « y compris l’arbitrage exécutoire ».

Qu’est-ce que ça veut dire exactement? Si je ne m’abuse, un seul traité moderne, celui des Nisga’a, prévoit l’arbitrage exécutoire. Les autres traités prévoient l’arbitrage volontaire. Aux yeux de la coalition et de notre comité, l’un des problèmes principaux est que ces gens n’ont d’autre recours que de s’adresser aux tribunaux. C’est ce qui s’est produit au Nunavut.

Vous dites vouloir émettre des directives sur des questions précises. Pourriez-vous nous dire exactement ce que vous entendez par là? À moins que les Premières nations ne disposent d’autres recours, elles doivent s’adresser aux tribunaux, comme c’est le cas actuellement. C’est frustrant pour les signataires des traités modernes.

**M. Roy :** Je vais demander à M. Gagnon de répondre à cette question, mais avant de lui céder la parole, je voudrais dire que, pour tous ces traités, nous avons formé des comités de mise en œuvre où toutes les parties collaborent pour trouver des solutions à certains problèmes. En ce qui concerne l’arbitrage, nous sommes en train d’élaborer des directives selon lesquelles le gouvernement du Canada pourrait consentir à l’arbitrage exécutoire pour les questions n’ayant pas d’incidences financières. Mais, pour les questions financières, le Canada ne pourra toujours que difficilement se soumettre à l’arbitrage exécutoire.

**Le président :** Alors, leur seul recours est de s’adresser aux tribunaux, n’est-ce pas?

**M. Roy :** S’il s’agit d’une question d’argent, leur seul recours est effectivement de s’adresser aux tribunaux.

**Stephen Gagnon, directeur général, Mise en œuvre, Affaires indiennes et du Nord canadien :** Pour répondre précisément aux éléments de votre question, je vous dirais que de nombreux traités prévoient l’arbitrage exécutoire. Il s’agit principalement de savoir si le recours à cette forme d’arbitrage est obligatoire ou facultatif. Je crois que la Convention définitive des Inuvialuit prévoit le recours obligatoire à l’arbitrage dans certains cas, mais je ne suis pas certain si cela s’applique aux questions financières. Dans les autres traités, par exemple les conventions sur le Nunavut, les parties peuvent s’entendre pour avoir recours à l’arbitrage et, en pareil cas, la décision est exécutoire. De telles issues sont prévues.

Par ailleurs, nous sommes en train de préparer une série de directives qui précisent comment doit se prendre, du côté fédéral, la décision d’avoir recours à l’arbitrage. Je crois que, lors de notre dernier témoignage devant votre comité, nous avons parlé du problème de l’absence de directives bien établies, du côté fédéral, qui faisait que les décisions ne se prenaient pas rapidement. C’est ce problème que nous sommes en train d’essayer de résoudre.

**The Chair:** We were told that in most cases, the federal government will not enter into arbitration because most of the agreements are voluntary. I hear you saying that once the decision is made, if it is decided to go to arbitration, it is binding. However, the federal government is reluctant to get there. That is one of the biggest problems facing the people trying to deal with these modern-day treaties from the First Nations side.

**Mr. Gagnon:** Understood, and that is why we are trying to put the guidelines in place, in order to make the rules around when Canada will and will not go to arbitration a little clearer. I do not think it will ever be perfect, but we need something in place. We are striving for clearer rules so people will understand under what circumstances Canada will agree to binding arbitration and under what circumstances it will not. I acknowledge that has been a concern of both this committee and other groups that have made representations here.

**Senator Stewart Olsen:** Thank you for appearing and updating us. It is a very good update, and I appreciate it.

Will the general population be able to access your new website? I understand the website will be launched April 1 and will have information concerning federal obligations. Will the website be open or an inter-governmental website?

**Mr. Gagnon:** That will be an internal system for the federal government to monitor and track. One of the ultimate goals is to produce reports that we can share to let people know how we are doing on treaty obligation management.

**Mr. Roy:** It is really a management tool to manage and report the real information. It is an internal system.

**Senator Stewart Olsen:** I am sure that all members of the committee would appreciate knowing when the website is up and running. Please send us the link when it is ready, as this website will assist us in monitoring the progress of certain items.

**Senator Sibbeston:** This issue of implementation is, of course, a big problem, that began in the 1970s with the James Bay Agreement. That is where modern comprehensive claims started, and then we had quite a number in the Northwest Territories, Nunavut being the biggest one.

The issue of implementation that we are dealing with is very serious. The honour of the Crown and so forth is at issue. I would have thought that part of the federal government's response would be that it has responsibilities and treaty obligations and they are very definitely intent and resolved to implement and comply with the agreement.

Have you made such a statement? The Land Claims Agreements Coalition is an organization that has begun meeting to deal with issues. They would like to hear that the federal government is serious about and intent on living up to its obligations provided in the modern land claim agreements.

**Le président :** Nous nous sommes fait dire que, la plupart des traités prévoyant un recours facultatif à l'arbitrage, le gouvernement fédéral le refuse. De plus, vous nous indiquez qu'une fois la décision prise d'avoir recours à l'arbitrage, ce que le gouvernement fédéral est réticent à faire, la décision de l'arbitre est exécutoire. C'est l'un des principaux problèmes qu'ont les Premières nations dans l'application des traités modernes.

**M. Gagnon :** Je comprends, et c'est pourquoi nous sommes en train d'établir des directives. Nous voulons qu'il y ait des règles un peu plus claires pour déterminer si le Canada peut accepter l'arbitrage, dans un cas donné. Je ne pense pas que nous réglerons ainsi le problème à la perfection, mais il nous faut des directives. Nous essayons d'établir des règles plus claires pour que les gens comprennent dans quelles circonstances le Canada accepte qu'il y ait arbitrage exécutoire et dans quelles circonstances il refuse. Je reconnais que le problème a été soulevé par votre comité et par des groupes ayant fait valoir leur point de vue devant votre comité.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Merci d'être venu témoigner pour nous mettre au courant. C'est une très bonne mise à jour, et je l'apprécie.

La population en général pourra-t-elle consulter votre nouveau site web? Si je comprends bien, votre site sera en ligne à compter du 1<sup>er</sup> avril et contiendra de l'information sur les obligations fédérales. Le site sera-t-il ouvert au public ou s'agira-t-il d'un site fédéral interne?

**M. Gagnon :** Ce sera un site interne permettant au gouvernement fédéral de surveiller l'évolution des dossiers. L'un de nos objectifs ultimes est de produire des rapports que nous pourrions diffuser pour que les gens sachent où nous en sommes dans la gestion de nos obligations résultant des traités.

**M. Roy :** C'est un outil de gestion qui présente de l'information fiable. C'est un système interne.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Je suis certain que tous les membres du comité aimeraient être avertis lorsque le site web sera en ligne. Veuillez nous envoyer l'adresse du site lorsqu'il sera prêt, car il va nous aider à suivre l'évolution de certains dossiers.

**Le sénateur Sibbeston :** La mise en œuvre des traités constitue évidemment un gros problème qui remonte aux années 1970, avec la Convention de la Baie James. C'est là qu'ont commencé les revendications globales modernes, et elles ont été assez nombreuses dans les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut étant la plus importante.

Le problème de mise en œuvre auquel nous faisons face est très sérieux. C'est l'honneur de la Couronne qui est en jeu, avec tout ce que cela suppose. Je m'attendais à ce que le gouvernement fédéral réponde que les traités lui conféraient des responsabilités et des obligations et qu'il avait définitivement l'intention de se conformer aux traités et de les mettre en œuvre.

Avez-vous fait une telle déclaration? La Coalition des signataires d'accords sur des revendications territoriales a été formée pour s'occuper de ces problèmes. Les signataires aimeraient que le gouvernement fédéral se montre sérieux et respecte ses obligations en vertu des traités modernes sur les revendications territoriales.

Are you able to say to us, to the land claimants and to all Canadians that the federal government will live up to and comply with the modern land claim agreements?

**Mr. Roy:** I have to say that, of course, Canada will face its obligations. The goal of our activities has always been to meet our obligations together with the other parties. It is a shared obligation of all signatories. If you look at a one-time obligation, such as the transfer of land, we have a good record. There are a couple of little issues here and there, but we have a good record. In the longer term, the goal is to develop partnerships and work better together. We have to learn these things over time. It takes time to develop a new relationship, based on government-to-government relations. That relationship influences the current relationship and the way that we do business. Of course, we want to meet our obligations.

**Senator Sibbeston:** In your presentation, you spoke about a federal framework. Is that the most important change you are making to enable land claim agreements to be implemented properly? Is this an internal mechanism or framework to make the implementation possible?

**Mr. Roy:** I would not say it is the most important action. It is simply to provide a framework to help federal officials to understand the meaning of modern treaties, the obligations and to guide them in the sense of how Canada will want to assume its responsibilities. It is a document to guide the system and federal officials in the context of the implementation of treaties.

**Senator Sibbeston:** In terms of people and resources available in the department, have you added, strengthened or reorganized in any way to make the implementation more successful?

**Mr. Roy:** Mr. Gagnon and his team proceeded to a major reorganization within their branch to ensure that they are better prepared to meet and work with the partners.

[Translation]

**Senator Brazeau:** I have two fairly simple questions. First, following the department's answer to the committee's report, what is the department doing to encourage First Nations to enter into negotiations to sign a modern treaty?

Second, in the department's view, what would be the benefits for one or more First Nations to enter into such negotiations?

**Mr. Roy:** As to what the department does to encourage First Nations or Aboriginal groups to enter into negotiations, it is up to the Aboriginal group to decide whether it wants to proceed with a modern treaty that would change its relations with the federal Crown. In a number of cases on the Prairies, historic treaties are already in place.

Seriez-vous capable de dire à notre comité, à ceux qui ont des revendications territoriales et à l'ensemble des Canadiens que le gouvernement fédéral a l'intention de respecter les traités modernes sur les revendications territoriales?

**M. Roy :** Je dois répondre qu'évidemment, le Canada va s'acquitter de ses obligations. Nous avons toujours eu pour but, dans nos activités, de nous acquitter de nos obligations de concert avec les autres parties. C'est ce que doivent faire tous les signataires. Dans l'ensemble, nous nous sommes bien acquittés de nos obligations de transfert de terres. Il s'agit dans ce cas d'une opération unique. Il y a quelques petits problèmes ici et là, mais nous avons un bon bilan. Nous avons comme objectif à long terme d'établir des partenariats et de mieux collaborer. Ce sont des choses qui s'apprennent au fil du temps. Il faut du temps pour nouer des relations nouvelles, de gouvernement à gouvernement. Nos relations habituelles et nos façons de faire en sont transformées. Évidemment, nous voulons nous acquitter de nos obligations.

**Le sénateur Sibbeston :** Dans votre exposé, vous avez parlé d'un cadre fédéral. Est-ce le changement le plus important que vous apportez pour que les accords sur les revendications territoriales soient mis en œuvre comme il se doit? Ce cadre est-il un mécanisme interne pour que la mise en œuvre puisse se faire?

**M. Roy :** Je ne dirais pas qu'il s'agit de la mesure la plus importante. Il s'agit simplement de fournir un cadre pour aider les fonctionnaires fédéraux à interpréter les traités modernes et à comprendre les obligations qui en résultent, de manière à les guider lorsqu'ils doivent déterminer comment le Canada assumera ses responsabilités. C'est un document pour guider le système et les fonctionnaires fédéraux dans le contexte de la mise en œuvre des traités.

**Le sénateur Sibbeston :** Avez-vous augmenté ou réorganisé les effectifs et les ressources du ministère pour que la mise en œuvre puisse mieux se faire?

**M. Roy :** M. Gagnon et son équipe ont effectué une réorganisation importante de leur direction générale pour pouvoir mieux collaborer avec les partenaires.

[Français]

**Le sénateur Brazeau :** J'aurais deux questions assez simples à poser. Premièrement, suite à la réponse que le ministère fournit suite au rapport du comité, que fait-il pour encourager les Premières nations à entrer en négociations afin de signer un traité moderne?

Deuxièmement, quelle est la position du ministère sur les bénéfiques qu'auraient une ou plusieurs Premières nations à entamer de telles négociations?

**M. Roy :** Pour ce qui est de savoir ce que fait le ministère pour encourager les Premières nations ou les groupes autochtones à entrer en négociations, c'est au groupe autochtone de décider s'il veut aller de l'avant avec un traité moderne qui modifierait ses relations avec la Couronne fédérale. Dans plusieurs cas dans les Prairies, il y a déjà des traités historiques en place.

The communities in British Columbia, Quebec, the Atlantic and the Algonquins here in Ontario, are obliged to enter into negotiations with us. In the majority of cases, at least in the Atlantic, Quebec and Ontario, we are conducting negotiations with all groups.

In British Columbia, there is a process in place with about 50 negotiating (bargaining) tables, but that does not include all First Nations. Some First Nations are not ready to accept the process in place and we have to respect their decision.

As to the benefits of coming together, we try to show the groups that there are advantages, especially when it comes to taking on certain powers. I feel that it would not be appropriate for us to support just one community that wants to implement child and family services or education services for that one community only. Even if that community has jurisdiction, it would not make sense for them to do it. They would have to come together to be able to carry out the functions.

So we encourage First Nations to come together so that they can take on broader responsibilities.

**Senator Brazeau:** You mentioned that negotiations are currently underway. Has the department analyzed the costs per negotiating table?

**Mr. Roy:** Each year, the direction of the negotiating table undergoes a review process to find out whether we are really moving towards a common vision with the Aboriginal group.

The processes are expensive and the Aboriginal groups have to incur debts. That is why we want to make sure we share the same vision. If that is not the case, we sit down again with the Aboriginal group and discuss the need to redirect the negotiating table or simply to suspend it while we work together on developing a common vision.

**Senator Brazeau:** Do you have any information that shows the costs incurred?

**Mr. Roy:** Actually, the costs of the negotiations can be seen in official government documents.

[English]

**Senator Patterson:** Mr. Roy and Mr. Gagnon, I am disappointed that there has not been more progress since this committee issued its report in 2008. I want to follow up on the arbitration issue. The committee's report recommended that the government abandon its practice of systematically refusing to consent to arbitration. I am aware that the provision in the Nunavut Land Claims Agreement was a "may" and not a "shall." Given that we are talking about the honour of the Crown, surely Parliament intended it to have some meaning when it approved that clause in the land claim agreement. If the government did not intend to ever use it, why would there have been agreement to put it in?

Ce sont les communautés de la Colombie-Britannique, du Québec, de l'Atlantique et les Algonquins ici, en Ontario, qui sont sujets à entrer en négociations avec nous. Dans la majorité des cas, du moins en Atlantique, au Québec et en Ontario, nous sommes en négociations avec tous les groupes.

En Colombie-Britannique il y a un processus en place avec une cinquantaine de tables de négociation, mais cela ne regroupe pas toutes les Premières nations. Certaines Premières nations ne sont pas prêtes à accepter le processus en place et on se doit de respecter leur décision.

Quant aux bénéfices de se regrouper, on essaie de montrer aux groupes que cela comporte des avantages, surtout lorsqu'il s'agit d'assumer certaines juridictions. Je pense qu'il ne serait pas adéquat de notre part de supporter une seule communauté qui voudrait mettre en place un service à l'enfance et à la famille ou un service d'éducation pour une seule communauté. Même si cette communauté a juridiction, cela ne ferait pas de sens pour eux de le faire. Il faudrait qu'ils se regroupent pour pouvoir assumer les fonctions.

C'est un peu dans ce sens qu'on encourage des Premières nations à se regrouper pour pouvoir assumer des responsabilités plus larges.

**Le sénateur Brazeau :** Vous mentionnez qu'il y a des négociations qui sont présentement en cours. Est-ce que le ministère a analysé le coût par table de négociation?

**M. Roy :** Chaque année il y a un processus de révision des orientations de la table des négociations, à savoir si on s'enligne réellement sur une vision commune avec le groupe autochtone.

Ce sont des processus dispendieux et les groupes autochtones doivent encourir des dettes. C'est pourquoi on veut s'assurer de partager une vision commune. Et si ce n'est pas le cas, on se rassoit avec le groupe autochtone et on discute de la nécessité de réorienter la table des négociations ou tout simplement de la suspendre en attendant de développer ensemble une vision commune.

**Le sénateur Brazeau :** Avez-vous des informations qui démontrent les coûts encourus?

**M. Roy :** Effectivement, sur le plan des négociations on peut voir les coûts encourus dans les documents officiels du gouvernement.

[Traduction]

**Le sénateur Patterson :** Monsieur Roy et monsieur Gagnon, je suis déçu de constater qu'il n'y a pas eu davantage de progrès depuis que notre comité a produit son rapport, en 2008. Je voudrais que nous revenions sur la question de l'arbitrage. Dans son rapport, notre comité recommandait au gouvernement d'abandonner la pratique du refus systématique de l'arbitrage. Je sais que, selon l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, le recours à l'arbitrage est facultatif. Toutefois, l'honneur de la Couronne est en jeu. Le Parlement voulait certainement que cette disposition puisse être invoquée lorsqu'elle a été incluse. Si le gouvernement avait l'intention de ne jamais avoir recours à l'arbitrage, pourquoi aurait-il prévu ce recours dans l'accord?

In Nunavut, money in staggering sums is being blown away on lawyers now that the Government of Nunavut has been engaged in this lawsuit. I would not want to count the dollars or the waste of time.

When you appeared before this committee in the fall, you said that you were working on the arbitration issue. Today, we find out that you are working on subject-specific guidelines but only for non-monetary issues. How many issues are not monetary?

With the greatest of respect, that is a tiny solution to a huge problem. The major claimant groups have formed a Land Claims Agreements Coalition. These experienced people are from all regions of the country. Our committee's report recommended that federal officials work with the Land Claims Agreements Coalition to take steps to develop a new approach to implementation policy that would include clear and enforceable directives that compel the use of arbitration.

Do you dialogue with the coalition? Is it not a worthwhile recommendation to try to develop a collaborative approach on a new comprehensive policy?

**Mr. Gagnon:** As Mr. Roy mentioned we have been working on guidelines, and on things like dispute resolution, including the use of arbitration. At this point, I admit that our discussions have been internal. We need to get the federal position in order before we start talking more broadly to people.

We have had communications with the Land Claims Agreements Coalition over the past year. I will not go so far as to say that has been consultation. We have been trying to keep people advised as to where we stand.

We do meet with the groups individually in their implementation committees. The members all have agreements in place and we meet with them from time to time. We understand the concerns. However, we are at the stage of just doing the internal federal discussions as to what it is we will be able to discuss.

**Senator Patterson:** Why does it have to take so long? In your presentation, you say, "We are hopeful for a conclusion on several of the guidelines by the fall of 2010."

It has been two years since our committee's report, and you say you are hopeful that you will have a conclusion on several of the guidelines by the fall, which you have said are non-monetary and which exclude most of the meaningful subjects.

Is the tactic here to take as much time as possible to avoid confronting this issue? I cannot help but wondering, with the greatest respect, why on earth does it have to take so long?

Au Nunavut, des sommes effarantes sont actuellement gaspillées en honoraires d'avocat depuis que le gouvernement du Nunavut a intenté une poursuite. Je n'ose même pas imaginer combien d'argent et de temps sont ainsi jetés par la fenêtre.

Lorsque vous êtes venus témoigner devant notre comité, à l'automne, vous nous avez dit que vous étiez en train de travailler sur la question de l'arbitrage. Aujourd'hui, vous nous affirmez que vous élaborez des directives sur des questions précises excluant les questions financières. Combien de questions n'ont aucune incidence financière?

En tout respect, permettez-moi de vous dire qu'il s'agit d'une solution minuscule à un problème énorme. Les principaux groupes de signataires ont formé la Coalition des signataires d'accords sur des revendications territoriales. Ce sont des gens expérimentés qui viennent de toutes les régions du pays. Dans son rapport, notre comité recommandait aux responsables fédéraux de commencer à élaborer, en collaboration avec la Coalition des signataires d'accords sur des revendications territoriales, une politique qui reposerait sur une nouvelle approche de mise en œuvre et qui comprendrait des directives claires et applicables pour rendre obligatoire le recours à l'arbitrage.

Avez-vous entrepris un dialogue avec la coalition? Notre recommandation d'essayer d'adopter une approche collaborative et une nouvelle politique globale n'est-elle pas valable?

**M. Gagnon :** Comme M. Roy l'a indiqué, nous sommes en train d'élaborer des directives concernant le règlement des différends, y compris par le recours à l'arbitrage. Jusqu'à maintenant, j'admets que nos discussions ont été seulement internes. Nous devons établir la position fédérale avant d'élargir la discussion à d'autres acteurs.

Nous avons communiqué avec la Coalition des signataires d'accords sur des revendications territoriales au cours de la dernière année. Je ne qualifierais pas cette communication de consultation. Nous avons essayé de tenir les gens informés pour qu'ils sachent où nous en sommes.

Nous rencontrons des groupes individuellement, y compris leurs comités de mise en œuvre. Les membres ont tous conclu des accords, et nous les rencontrons de temps à autre. Nous comprenons leurs points de vue. Cependant, nous en sommes au stade des discussions internes, au sein de l'État fédéral, pour cerner ce dont nous allons pouvoir discuter avec des acteurs externes.

**Le sénateur Patterson :** Pourquoi faut-il que ce soit si long? Dans le texte de votre allocution, vous dites : « Nous avons bon espoir de terminer plusieurs des directives d'ici l'automne 2010 ».

Notre comité a déposé son rapport il y a deux ans, et vous dites que vous espérez pouvoir terminer plusieurs directives d'ici l'automne, sur des questions essentiellement marginales, qui excluent les questions financières.

Êtes-vous en train d'employer une tactique pour gagner du temps et vous défilier devant ce problème? En tout respect, je ne peux m'empêcher de me demander pourquoi il vous faut tout ce temps.



**Mr. Gagnon:** Obviously, I will not refer to that as a tactic; certainly, that is not in people's minds. It has taken longer than I would like it to, I admit. It will be a priority this year to get these guidelines out.

I will make one more distinction about non-monetary issues. Where we think there will be an internal discussion, we know that many of the decisions will have monetary implications. We are not talking about thinking of excluding all things from arbitration.

What is a concern, though — and we suspect will be a concern to some of our colleague departments — is where there is a requirement for a negotiated level of funding, that would be something that would be put to arbitration. We think that will be a significant issue for the federal government.

As I said in my last appearance, I will not prejudge the discussion we will have internally with the colleague departments, but we expect that to be a lively debate.

**Senator Patterson:** I would like to turn to the federal implementation management framework, the federal steering committee that you described in your brief. In it you refer to a federal caucus on self-government and claims, a secretariat and an implementation branch secretariat. You have an e-learning tool as well, which talks about Aboriginal "considerations" in procurement. With respect, the word should be "obligations." They are solemn obligations; they are not considerations.

The procurement issue has come up recently in some major contracts where federal officials in various departments — I will name Public Works and Government Services Canada — have dumped provisions that were previously in place with existing contracts under renewal. I refer specifically to the North Warning System contract that has been in place for five years and which is up for renewal this year.

It seems that previous provisions, giving preference to Aboriginal companies and to companies that employ Inuit in Northern contracting, have been jettisoned. In looking at it, it seemed to me that there is a need for a government-wide procurement policy.

As I understand this new committee, it will address procurement issues, among other things. Could you tell me whether this committee is the vehicle — and it does include central agencies, which is important — for implementing what I think is necessary, which is a government-wide procurement policy on Aboriginal procurement obligations? Is this something new that will lead to a government-wide policy on Aboriginal procurement?

**Mr. Gagnon:** I am not sure that I understand the full scope of your question, but let me try to answer. In this committee, we are adapting the committee that exists for pre-effective date approvals

**M. Gagnon :** Évidemment, ce n'est pas une tactique. Les gens ne voient pas les choses ainsi. J'admets toutefois qu'il nous a fallu plus de temps que je l'aurais voulu. La production de ces directives sera une priorité cette année.

Permettez-moi de faire une distinction supplémentaire à propos des questions non financières. Nous savons que beaucoup de décisions auront des incidences financières. Nous ne songeons pas à tout exclure de l'arbitrage. Mais nous pensons qu'il y aura des discussions internes sur un sujet.

Nous croyons que, dans d'autres ministères, nos collègues s'opposeront à ce que les niveaux de financement qu'on a convenu de négocier soient soumis à l'arbitrage. Nous pensons que cela posera un problème important pour le gouvernement fédéral.

Comme je l'ai dit lors de mon dernier témoignage, je ne voudrais pas présumer de l'issue des discussions internes que nous aurons avec les autres ministères fédéraux, mais nous prévoyons qu'il y aura un débat animé.

**Le sénateur Patterson :** J'aimerais que nous parlions du cadre fédéral de gestion de la mise en œuvre et du comité directeur fédéral dont il est question dans votre texte. Vous parlez d'un caucus fédéral sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales, d'un secrétariat et d'un secrétariat au sein de la Direction générale de la mise en œuvre. Vous mentionnez en outre un outil d'apprentissage électronique que l'on nomme « Considérations autochtones dans le cadre de l'approvisionnement ». En tout respect, permettez-moi de vous signaler qu'il faudrait employer le mot « obligations ». Ce sont des obligations solennelles, et non des considérations.

La question de l'approvisionnement a fait surface récemment lorsqu'il a été question de marchés publics importants. Des fonctionnaires de divers ministères fédéraux, notamment du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ont fait disparaître des dispositions concernant des contrats en cours de renouvellement. Je pense en particulier au contrat du Système d'alerte du Nord, qui est en vigueur depuis cinq ans et qui doit être renouvelé cette année.

Il semble qu'on ait jeté par-dessus bord les dispositions qui accordaient la préférence aux entreprises autochtones et aux entreprises qui emploient des Inuits pour l'attribution des marchés publics dans le Nord. Il me semble qu'il y aurait lieu d'adopter une politique sur les marchés publics visant l'ensemble de l'État fédéral.

Si je comprends bien, ce nouveau comité s'occupera entre autres de la question des marchés publics. Pourriez-vous me dire si ce comité, qui inclut les organismes centraux, ce qui est important, est le véhicule pour mettre en œuvre ce qui m'apparaît nécessaire, soit une politique sur les marchés publics fédéraux contenant des obligations envers les Autochtones? S'agit-il d'une nouvelle mesure qui nous conduira à l'adoption d'une politique fédérale concernant les Autochtones et les marchés publics?

**M. Gagnon :** Je ne suis pas certain de bien comprendre toute la portée de votre question, mais permettez-moi d'essayer d'y répondre. Il s'agit d'un comité directeur fédéral qui existe déjà

of negotiation. The federal steering committee already exists. We are adapting it to also deal with implementation matters — what we call post-effective date issues. We will strengthen the regional role so that people on the ground in the regions will be connected.

Essentially, this is to try to address one of the concerns that were raised in the Auditor General's report — and I believe indirectly in this committee's report — that Canada has to get a better handle on how it manages implementation obligations. This is one of the internal structures to raise awareness and bring some rigour to how we are managing our obligations.

I think the committee would be the place where we would deal with ensuring that the obligations in existing agreements are respected. However, as for a broader policy, we already have directives in place from Treasury Board as to Aboriginal contracting and things like that. I do not want to suggest that it will go quite that far.

**Senator Patterson:** I acknowledge that the Treasury Board has policies in place, but there are other federal agencies and major departments that seem not to have guidelines, or seem to be dropping them in a restraint mode if they do have them. I believe there is a need for a government-wide Aboriginal procurement policy.

I see you are planning to share the implementation management framework with the coalition. We have it today. How soon will you be sharing it with the coalition?

**Mr. Roy:** We are sharing it with you today and we will be sharing it with the coalition.

**Senator Hubley:** The committee's second recommendation states:

That the Government of Canada, in collaboration with the Lands Claims Agreements Coalition and its present and future members, take immediate steps to establish an independent body, through legislation, such as a Modern Treaty Commission, to oversee the implementation of comprehensive land claims agreements, including financial matters.

It recommends:

That the mandate of the Commission be developed jointly with the Land Claims Agreement Coalition and its members.

The response from the government was silent on that recommendation. Can you add to that today for us, please?

**Mr. Roy:** The creation of any new structure is the prerogative of the Prime Minister, so we are working with the established system. We established those committees. We established a federal caucus at the Aboriginal level.

et qui s'occupe actuellement d'approuver les négociations précédant les dates d'entrée en vigueur. Nous allons lui demander de s'occuper également des questions de mise en œuvre, c'est-à-dire des problèmes qui surgissent après l'entrée en vigueur. Nous allons renforcer le rôle des intervenants régionaux pour que les gens qui se trouvent sur le terrain, dans les régions, soient bien branchés.

Nous visons ainsi essentiellement à corriger un problème soulevé dans le rapport de la vérificatrice générale et indirectement, je crois, dans le rapport de votre comité. La vérificatrice générale souhaite que le Canada gère mieux ses obligations dans la mise en œuvre des traités. Ce comité est l'une des structures internes qui serviront à sensibiliser les gens et qui injecteront une certaine dose de rigueur dans notre façon de gérer nos obligations.

Je crois que le comité directeur serait le lieu où l'on pourrait s'assurer que les obligations résultant des accords en vigueur sont respectées. Quant à la politique globale dont vous parlez, il existe déjà des directives du Conseil du Trésor sur les marchés publics et les Autochtones et sur les questions du genre. Je ne voudrais pas qu'on pense que la mesure dont vous parlez est envisagée.

**Le sénateur Patterson :** Je sais que le Conseil du Trésor a établi des politiques, mais d'autres organismes fédéraux et des ministères importants ne semblent pas avoir émis des directives ou semblent les appliquer timidement. Je crois qu'il y aurait lieu d'adopter une politique fédérale sur les marchés publics et les Autochtones.

Je vois que vous prévoyez communiquer le cadre de gestion de la mise en œuvre à la coalition. Nous l'avons reçu aujourd'hui. Quand le communiquerez-vous à la coalition?

**M. Roy :** Nous vous le remettons aujourd'hui et nous allons le remettre à la coalition.

**Le sénateur Hubley :** Voici la deuxième recommandation du comité :

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec la Coalition des ententes sur les revendications territoriales et ses membres actuels et futurs, prenne des mesures immédiates visant la création, en vertu d'une loi, d'un organe indépendant, par exemple d'une Commission des traités modernes, chargé de surveiller la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales, y compris les questions d'ordre financier.

On recommande également :

Qu'il définisse le mandat de la Commission conjointement avec la Coalition des ententes sur les revendications territoriales et ses membres.

Dans sa réponse, le gouvernement est demeuré silencieux au sujet de cette recommandation. Pourriez-vous briser ce silence aujourd'hui, s'il vous plaît?

**M. Roy :** Seul le premier ministre peut décider de mettre en place une nouvelle structure, alors nous travaillons avec le système en place. Nous avons mis sur pied ces comités ainsi qu'un caucus fédéral pour les questions autochtones.

We are taking action to move forward and make sure we have all the systems in place to get to a better implementation system of modern treaties. However, the decision on an independent commission will be the decision of the Prime Minister.

**Senator Hubley:** You said in your presentation:

While the federal government has been able to work collaboratively to implement initial one-time and transactional items, it is no secret there have been challenges to working together in a coordinated fashion to resolve implementation challenges. . . .

Would you share those challenges with us?

**Mr. Roy:** It is mainly within the federal system. We try to ensure that all colleagues in the department are aware of their obligations and that we have a common understanding of the meaning of a modern treaty. It is one thing to negotiate those treaties on behalf of the Federal Crown, but we must then ensure that everyone understands them. Everyone is looking at us to report on different activities and obligations. We need the participation of other departments for that to ensure it is working well. Those are the challenges we have faced. We are trying to find solutions.

There is also the question of developing a new relationship with our Aboriginal partners. That is not an easy task from either side. We are used to that relationship being based on the Indian Act. We are now negotiating modern treaties and we want to change the relationship on both sides. There is a learning curve for both sides to develop that new relationship.

**Senator Lovelace Nicholas:** You talk about modern-day treaties. Before we were all born, I believe the treaties of that time were to uphold our fishing, hunting and land rights. Are you moving toward where we do not own the land anymore, we do not get any more land, and we do not get to fish and hunt?

**Mr. Roy:** Under the modern treaties, there is some clarification about the land ownership. First Nations are getting land under modern treaties where they have jurisdiction or there is a partnership arrangement or shared arrangement with provinces and territories for other territory. Aboriginal groups are getting land and their rights are being respected. We have some certainty around the arrangement we are negotiating.

**Senator Lovelace Nicholas:** I thank you for that, but as far as I know and have read, there is no more salmon. How can we still maintain our living if the salmon is gone?

**Mr. Roy:** That is a different situation. In that context, it is a question of protecting the natural resource. This is something in which the Department of Fisheries and Oceans has to be involved in discussions with First Nations.

Nous prenons les moyens qui s'imposent et nous veillons à ce que soient en place tous les systèmes nécessaires pour améliorer l'exécution des traités modernes. Cependant, c'est le premier ministre qui décidera de la création d'une commission indépendante.

**Le sénateur Hubley :** Durant votre exposé, vous avez dit ceci :

Le gouvernement fédéral a réussi, par la collaboration, à résoudre des questions ponctuelles et opérationnelles du début, mais on sait qu'il est difficile de travailler de manière coordonnée pour s'attaquer aux problèmes [...]

Pouvez-vous nous dire quels sont ces problèmes?

**M. Roy :** Ils se trouvent essentiellement au sein du gouvernement fédéral. Nous tentons de faire en sorte que tous nos collègues au sein du ministère connaissent bien leurs obligations et que nous ayons tous la même compréhension de ce qu'est un traité moderne. C'est une chose de négocier ces traités au nom du gouvernement fédéral, mais encore faut-il faire en sorte que tout le monde les comprend bien. Chacun s'attend à ce que nous fassions rapport de différentes activités et obligations. Nous avons besoin de la collaboration d'autres ministères pour faire en sorte que tout fonctionne bien. Ce sont là les problèmes auxquels nous avons été confrontés. Nous essayons d'y trouver des solutions.

Nous devons également bâtir une nouvelle relation avec nos partenaires autochtones. De part et d'autre, ce n'est pas une tâche simple. La relation à laquelle nous sommes habitués est celle qui procède de la Loi sur les Indiens. Nous sommes maintenant en train de négocier des traités modernes et nous voulons changer cette relation. Les deux parties ont beaucoup d'efforts à fournir pour parvenir à bâtir cette nouvelle relation.

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** Vous parlez des traités modernes. À l'époque où aucun d'entre nous n'était encore né, les traités visaient je crois à protéger nos droits de pêche et de chasse ainsi que nos droits fonciers. Est-ce que nous nous dirigeons vers une époque où aucune terre ne nous appartiendra et où nous n'aurons plus le droit de pêcher et de chasser?

**M. Roy :** Dans les traités modernes, il existe des précisions quant à la propriété des terres. En vertu de ces traités, les Premières nations obtiennent la propriété de certaines terres ou bien elles bénéficient d'une entente avec les provinces et les territoires en ce qui concerne la propriété d'autres terres. Des groupes autochtones obtiennent la propriété de certaines terres et leurs droits sont respectés. Les ententes que nous négocions sont assez précises.

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** Je vous remercie, mais, à ma connaissance, et d'après ce que j'ai lu, le saumon a pratiquement disparu. Comment pouvons-nous continuer à pêcher s'il n'y a plus de saumon?

**M. Roy :** Il s'agit là d'une autre question. Dans ce cas-là, il s'agit de protéger une ressource naturelle. Il appartient au ministère des Pêches et des Océans d'en discuter avec les Premières nations.

For example, modern treaties in British Columbia still recognize the fishing rights of Aboriginal peoples. The question now is how to protect the species.

**Senator Lovelace Nicholas:** Thank you, but you did not quite answer my question.

I am from the East. We fish salmon for our livelihood, and there is no salmon in the rivers. How could that be negotiated? Will you put salmon into our rivers so we can fish?

**Mr. Roy:** Fishing rights will be confirmed through the treaty. First Nations will then have to enter into arrangements with the Department of Fisheries and Oceans to implement the right when there is no assignment. It is a question of survival —

**Senator Lovelace Nicholas:** Yes, the survival of the fittest.

Are there any Aboriginal people involved on the government side in negotiating land claims?

**Mr. Roy:** Of course, we have.

**Senator Lovelace Nicholas:** How many?

**Mr. Roy:** I cannot report the exact number, but we try to hire as many Aboriginal people as we can in the department. We currently have around 30 per cent or 35 per cent Aboriginal employees. I cannot tell you how many I have in the sector dealing with negotiations, but I can provide those numbers.

**Senator Lovelace Nicholas:** Yes, please.

**Senator Patterson:** To be blunt, after hearing the evidence before it, I believe our committee felt that, with all respect, the Department of Indian Affairs and Northern Development, as the federal lead on implementation matters, did not have the necessary authority to ensure effective coordination of federal responsibilities across all departments. The Auditor General came to the same conclusion in successive reports. The Auditor General recommended the establishment of a senior-level working group moving beyond the department charged with overseeing issues. Our committee recommended that the Clerk of the Privy Council should take the lead to establish a senior-level working group, including officials from central agencies such as the Privy Council Office, the Department of Finance and Treasury Board.

You set out in your brief a federal interdepartmental caucus and a federal steering committee. Which department is the lead in those bodies?

**Mr. Roy:** The federal steering committee includes assistant deputy ministers from departments involved in negotiations and implementation issues, including all central agencies. I chair that

Par exemple, les traités modernes conclus en Colombie-Britannique confèrent encore des droits de pêche aux peuples autochtones. La question maintenant est de savoir comment protéger les espèces.

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** Merci, mais vous n'avez pas tout à fait répondu à ma question.

Je suis originaire de l'Est du Canada. La pêche au saumon constitue notre moyen de subsistance, mais il n'y a plus de saumon dans les rivières. Comment peut-on alors négocier des droits de pêche? Allez-vous mettre du saumon dans nos rivières pour que nous puissions pêcher?

**M. Roy :** Les droits de pêche seront confirmés par l'entremise des traités. Ensuite, les Premières nations devront s'entendre avec le ministère des Pêches et des Océans sur la façon d'appliquer ces droits de pêche dans une telle situation. C'est une question de survie...

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** En effet, la survie du plus fort.

Y a-t-il des Autochtones qui participent pour le compte du gouvernement aux négociations concernant les revendications territoriales?

**M. Roy :** Bien sûr.

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** Combien?

**M. Roy :** Je ne peux pas vous dire le nombre exact, mais nous essayons d'embaucher autant d'Autochtones que possible au ministère. À l'heure actuelle, environ 30 p. 100 ou 35 p. 100 des employés sont des Autochtones. Je ne peux pas vous dire combien d'entre eux participent aux négociations, mais je pourrais trouver ce renseignement et vous le transmettre.

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** Oui, j'aimerais bien.

**Le sénateur Patterson :** Pour être franc, je dois dire, sans vouloir vous offenser, qu'après avoir entendu tous les témoignages, notre comité était d'avis que le ministère des Affaires indiennes et du Nord, qui est le principal responsable de l'exécution des traités, ne détenait pas l'autorité nécessaire pour assurer une coordination efficace des responsabilités fédérales. C'est ce qu'a conclu également la vérificatrice générale au terme de plusieurs vérifications. Elle avait recommandé la création d'un groupe de travail composé de hauts fonctionnaires qui serait chargé d'exercer une fonction de supervision. Notre comité a recommandé que le greffier du Conseil privé s'occupe de mettre sur pied un tel groupe de travail qui serait formé de hauts fonctionnaires provenant d'organismes centraux comme le Bureau du Conseil privé, le ministère des Finances et le Conseil du Trésor.

Durant votre exposé, vous avez fait mention d'un caucus fédéral interministériel et d'un comité directeur fédéral. Quel ministère assure la gestion de ces deux entités?

**M. Roy :** Le comité directeur fédéral se compose de sous-ministres adjoints provenant des ministères qui participent aux négociations et à l'exécution des traités, y compris tous les

committee. This committee has responsibility for overseeing implementation. I have all of the key players at the table.

The interdepartmental caucus is a system that involves officers from all departments throughout the government with any involvement in negotiations. It is under the lead of INAC. We call and organize meetings. It is a process to group all of those departments at the officer level.

**Senator Patterson:** I understand that notwithstanding the Auditor General's reports and our committee's recommendations, INAC feels that it has the clout to ensure coordination of federal responsibilities. I think that is your clear response to these recommendations.

It is fine to talk about coordinating, educating and the like. However, my view on the procurement issue is that cabinet needs to establish approve a firm government policy. Do you agree that, rather than coordination, there should be government-wide policies in place to implement land claims obligations?

**Mr. Gagnon:** You mentioned earlier that we are talking about obligations contained in these agreements. We agree. The implementation management framework is a federal steering committee at a senior level. One of its jobs is to ensure that obligations are met. You still need to have people do what they need to do in order to ensure the policy is fulfilled. We already have obligations in many cases. In that sense, we have gone beyond policy. We need to face that.

We hope that the directives or guidelines we are trying to produce will give specific guidance to people as to how they can do what needs to be done under agreements to meet the obligations. That is the purpose. We will evaluate this over the next couple of years to see if the federal steering committee is the appropriate vehicle or if we need something else.

We think we have the right players in place, but we will test drive this for the next couple of years and then see where it goes.

**Senator Patterson:** I know there is a hierarchy and pecking order in the Government of Canada. What rank of "senior officials," sit on the committee?

**Mr. Gagnon:** In this particular context, they are assistant deputy ministers, such as Mr. Roy. These ADM's report directly to our deputy minister. There are about as senior as you can get without being head of a department.

**The Chair:** Colleagues, as you can see, it is an important issue. Certainly to those of us who are from the province of British Columbia, where there are no treaties, modern-day treaties are the future.

organismes centraux. C'est moi qui préside ce comité. Il est chargé de superviser la mise en œuvre des traités. Tous les principaux acteurs en font partie.

Quant au caucus interministériel, toutes les personnes dans l'ensemble du gouvernement qui ont un rôle à jouer dans les négociations en font partie. Ce caucus est sous la gouverne du ministère des Affaires indiennes. C'est lui qui convoque et organise les réunions. L'objectif est de réunir tous les hauts fonctionnaires des différents ministères concernés.

**Le sénateur Patterson :** Je crois comprendre que, malgré les conclusions de la vérificatrice générale et les recommandations de notre comité, le ministère estime tout de même qu'il dispose de l'autorité nécessaire pour assurer la coordination des responsabilités fédérales. Je crois que c'est ce que vous avez dit clairement en réponse aux recommandations.

Il est bien de parler de coordination, d'information, et cetera, mais, à mon avis, le Cabinet doit élaborer et approuver une politique gouvernementale claire en matière d'approvisionnement. Ne pensez-vous pas qu'au lieu d'essayer de coordonner les responsabilités, il faudrait plutôt établir des politiques pour l'ensemble du gouvernement pour assurer le respect des obligations liées aux revendications territoriales?

**M. Gagnon :** Vous avez mentionné plus tôt qu'il est question des obligations énoncées dans les ententes. Nous sommes d'accord. C'est le comité directeur fédéral qui est responsable du cadre fédéral pour la mise en œuvre des traités. C'est lui qui doit entre autres veiller à ce que les obligations soient respectées. Il faut des gens pour accomplir ce qui doit être fait afin de s'assurer que la politique est suivie. Nous avons déjà de nombreuses obligations dont il faut s'acquitter. Nous avons donc plus qu'une politique à respecter; nous avons aussi des obligations.

Nous espérons que les directives que nous essayons d'élaborer indiqueront clairement aux personnes concernées comment accomplir ce qui doit être fait en vertu des ententes afin que les obligations soient respectées. C'est l'objectif qui est visé. Au cours des deux prochaines années, nous évaluerons la situation et nous déterminerons si le comité directeur fédéral doit continuer d'assumer cette responsabilité ou si elle doit être confiée à une autre entité.

Nous pensons avoir réuni les bonnes personnes, mais au cours des deux prochaines années, nous allons suivre la situation et nous verrons ce qui se passera.

**Le sénateur Patterson :** Je sais qu'il existe une hiérarchie au sein du gouvernement du Canada. Les hauts fonctionnaires qui siègent au comité proviennent de quel niveau de gestion?

**M. Gagnon :** Il s'agit de sous-ministres adjoints, comme M. Roy. Ils relèvent directement de notre sous-ministre. Ils occupent les postes de gestion les plus élevés qui existent, en excluant ceux de ministre.

**Le président :** Chers collègues, comme vous pouvez le constater, il s'agit d'un dossier important. Pour ceux d'entre nous qui proviennent de la Colombie-Britannique, où il n'existe aucun traité, les traités modernes représentent l'avenir.

Mr. Roy, I am sure you have taken heed of what the senators are asking. There is concern in this committee.

In the audience here today, from the Land Claims Agreements Coalition, are Mr. Terry Fenge and Ms. Udlu Hanson. The concern affects the lives of many people who have signed on to these modern-day treaties. The implementation is a major concern.

Senator Patterson, who is from Nunavut and has lived in the North all of his life and has been Premier of the Northwest Territories, is sounding the alarm that something must be done to improve the situation. I am sure that you are well aware of that. I want to thank you for taking time on a tough issue and for being so candid and straightforward in your responses.

At this time, colleagues, we thank the witnesses, and I thank you for the questions. We will go in camera for a small budget item to look after and then we will go back into full committee.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

**The Chair:** We are back in full committee. The motion is that the budget as presented to you, with the exception of activity 1, be approved.

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Agreed? Opposed, if any? Carried.

Colleagues, we will be having a meeting of the steering committee to determine what future business we will be dealing with, and we will be getting back to you in the near term.

Any other questions or comments?

**Senator Demers:** May I ask a question? It may be an observation. I thought Senator Patterson was well prepared and asked very good questions. This is my opinion. Then Senator Lovelace Nicholas asked questions and did not get any answers.

**Senator Campbell:** Because they do not have any answers.

**Senator Demers:** What are we doing here? This man comes prepared, well organized. He asked very good questions. I am a former coach. We are all skating on the same side and no one is coming back in the zone. Call it whatever you want. I am frustrated for this man who I respect a lot. He came here prepared and did not hear an answer.

We are here as a committee. We respect Senator St. Germain as our chair, but we must have answers at some point. I do not expect answers all the time, but it is always, "We will see you next week." It is not fair, especially for someone who comes well prepared. I thought Senator Lovelace Nicholas wanted an answer. At some point we need answers. That is why we are here.

Monsieur Roy, je suis certain que vous avez pris note des commentaires des sénateurs. Ils sont préoccupés.

Nous avons avec nous dans la salle aujourd'hui M. Terry Fenge et Mme Udlu Hanson, qui font partie de la Coalition sur les revendications territoriales. Les nombreux peuples qui ont signé ces traités modernes sont également préoccupés. La mise en œuvre de ces traités constitue la principale préoccupation.

Le sénateur Patterson, qui est originaire du Nunavut, qui a toujours vécu dans le Nord et qui a été premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, tire la sonnette d'alarme sur la nécessité d'améliorer la situation. Je suis certain que vous en êtes tous très conscients. Je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps de venir ici pour discuter d'un dossier difficile et d'avoir répondu à nos questions candidement et franchement.

Je remercie donc les témoins et je remercie aussi les membres du comité pour leurs questions. Nous allons maintenant poursuivre à huis clos pour examiner un élément du budget et ensuite nous allons reprendre la séance publique.

(Le comité poursuit ses travaux à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

**Le président :** Nous reprenons la séance publique. Il est proposé que le budget, tel qu'il vous a été présenté, hormis l'activité 1, soit approuvé.

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Qui est en faveur? Qui est contre? La motion est adoptée.

Chers collègues, le comité de direction se réunira bientôt pour décider des travaux futurs du comité et il vous fera part sous peu de ses décisions.

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

**Le sénateur Demers :** Puis-je poser une question? C'est peut-être plutôt une observation. J'ai trouvé que le sénateur Patterson s'était bien préparé et qu'il avait posé de très bonnes questions. C'est mon opinion. Quant au sénateur Lovelace Nicholas, il a posé des questions auxquelles il n'a pas obtenu de réponses.

**Le sénateur Campbell :** C'est parce que les témoins n'avaient pas de réponses à ces questions.

**Le sénateur Demers :** Que se passe-t-il? Le sénateur s'était bien préparé; il est bien organisé. Il a posé de très bonnes questions. Je vous parle en tant qu'ancien entraîneur. On dirait que la rondelle ne revient jamais. Vous pouvez faire l'analogie qui vous plaît. J'ai un sentiment de frustration, car cet homme que je respecte beaucoup s'était bien préparé, mais il n'a pas obtenu de réponses à ses questions.

Le comité respecte le sénateur St. Germain en tant que président, mais il reste qu'à un moment donné nous devons obtenir des réponses. Je ne m'attends pas à en obtenir tout le temps, mais on nous dit toujours que ça ira à la prochaine fois. Ce n'est pas juste, surtout pour quelqu'un qui s'est bien préparé. Le sénateur Lovelace Nicholas voulait obtenir des réponses. À un moment donné, il faudra nous en donner. C'est pourquoi nous sommes ici.

**The Chair:** Your observation is quite astute. Senator Patterson, logically, has lived with this serious issue. He comes out of the boiling pot, so to say, so he is fully aware of the issues.

As far as responses go, you will find that, unfortunately, we do not always get a response. It is often not answer period but just question period.

I think we could possibly write a letter, as a committee, to the minister, stating that certain questions posed by senators were not responded to adequately and get a response from him, if you feel that would be the right way to proceed.

**Senator Demers:** Thank you very much.

**Senator Raine:** I think that is a good idea.

**The Chair:** If you agree with that, I will see that our staff and the clerk draft something, and we will get it before you before I send it, so that everyone understands where we are coming from and they can have some input into the message that we send to the minister.

**Senator Raine:** The scary thing is we have done a few modern treaties, but there are many more to go. What incentive would you have to negotiate a modern-day treaty if you look around and see that the treaties that are signed are not implemented?

**The Chair:** That is right. For your information, Senator Demers, we initiated this study because of the fact that the government was not responding to these modern-day treaties. This is not just the present government. Former governments did the same. They virtually ignored the modern-day treaties. That is why we conducted the study. That is why we brought them before us. That is why we have now called the witnesses back; because we did not consider the response we received to be adequate, in any way, shape or form. That is why the witnesses returned here this morning. That is why I think we should be relentless.

We will go back to the minister and see where we go from there, if everyone is in agreement. If there are any objections, say so now or forever hold your peace.

No other business?

The meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Tuesday, April 13, 2010

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:30 a.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues concerning First Nations Education).

**Senator Gerry St. Germain** (*Chair*) in the chair.

**Le président :** Votre observation est astucieuse. La situation touche nécessairement de près le sénateur Patterson. Il sait pertinemment de quoi il retourne.

Pour ce qui est des réponses, vous constaterez, malheureusement, que nous n'en obtenons pas toujours. Souvent, c'est la période des questions uniquement et non pas la période des questions et réponses.

Si vous croyez que c'est la bonne chose à faire, je pense que nous pourrions écrire au ministre, en tant que comité, pour lui faire savoir que les sénateurs n'ont pas obtenu de réponses satisfaisantes à certaines questions qu'ils ont posées et qu'ils souhaitent en obtenir de sa part.

**Le sénateur Demers :** Je vous remercie beaucoup.

**Le sénateur Raine :** Je crois que c'est une bonne idée.

**Le président :** Si vous êtes d'accord, je vais demander aux membres du personnel et à la greffière de rédiger une ébauche de lettre, que vous aurez l'occasion d'examiner avant que je l'envoie au ministre, pour que vous puissiez tous formuler des commentaires sur le contenu.

**Le sénateur Raine :** Ce qui est inquiétant, c'est que nous avons conclu seulement quelques traités modernes et que beaucoup d'autres sont à venir. Qu'est-ce qui pourrait vous pousser à négocier un traité moderne si vous constatez que les traités qui ont été signés ne sont pas mis en œuvre?

**Le président :** En effet. Sachez, sénateur Demers, que nous avons entrepris cette étude parce que le gouvernement n'appliquait pas ces traités modernes. Et je ne parle pas seulement du gouvernement actuel. Les gouvernements précédents ne le faisaient pas non plus. Ils ont tous ignoré les traités modernes. C'est la raison pour laquelle nous avons mené cette étude et nous avons fait comparaître ces témoins. Nous les avons réinvités parce que nous n'étions absolument pas satisfaits de la réponse que nous avions reçue. C'est pour cette raison que les témoins ont comparu encore une fois ce matin et que je pense que nous ne devrions pas abdiquer.

Si tout le monde est d'accord, nous allons écrire au ministre et nous verrons ce que cela va donner. Si quelqu'un s'oppose, qu'il parle maintenant ou qu'il se taise à jamais.

Autre chose?

La séance est levée.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mardi 13 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

**Le sénateur Gerry St. Germain** (*président*) occupe le fauteuil.

[English]

**The Chair:** I would like to welcome all honourable senators, members of the public and all viewers across the country who are watching these proceedings of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or possibly on the web. I am Gerry St. Germain from British Columbia, and I have the honour of chairing this committee.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. This gives the committee a broad scope to look into issues of all types that touch on matters of concern to First Nations, Metis and Inuit.

The purpose of today's meeting is to obtain a briefing from Indian and Northern Affairs Canada, INAC, on the issue of education. The committee feels that education is a critical factor that needs to be addressed if Aboriginal peoples are to succeed and prosper. Specifically, we have asked INAC representatives to offer an overview of programs, administration and funding for the education from kindergarten to Grade 12 of First Nations children living on reserves.

Members of the committee, I now present to you our witnesses from Indian and Northern Affairs Canada. A familiar face before us, it is always a pleasure to welcome Christine Cram, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships. Good morning, Ms. Cram and welcome.

Ms. Cram is joined by Ms. Sheilagh Murphy, Acting Director General, Operations and Planning Support Branch. Good morning, Ms. Murphy.

As well, we have Ms. Claudette Russell, Director, Strategic Policy and Planning Directorate.

Ms. Cram, I believe you have a presentation that you wish to present to the committee. In the usual spirit, let us keep it as tight as possible so that questions can be posed by the Senate committee members.

**Christine Cram, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships, Indian and Northern Affairs Canada:** Thank you for the warm welcome, and it is a pleasure to be back at this committee again. We very much appreciate the opportunity to appear before the committee today and speak about Aboriginal education. I will cover Aboriginal education generally, and then my colleague Ms. Murphy will talk about education infrastructure.

[Translation]

We know that in today's knowledge-based economy, the importance of education is essential for improving the quality of life for aboriginal individuals, their communities, and for Canada as a whole. It is estimated that two thirds of all new jobs will require higher education or advanced training. Study after study

[Traduction]

**Le président :** Je souhaite la bienvenue à tous les honorables sénateurs, aux membres du public et aux téléspectateurs de partout au pays qui suivent ces délibérations du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC ou sur le web. Je suis le sénateur Gerry St. Germain, de la Colombie-Britannique, et j'ai l'honneur de présider ce comité.

Le comité a pour mandat d'examiner les projets de loi et les questions générales qui ont trait aux peuples autochtones du Canada. Ce mandat donne au comité le pouvoir très large de se pencher sur diverses questions d'intérêt pour les Premières nations, les Métis et les Inuits.

La réunion d'aujourd'hui servira à obtenir de l'information auprès des représentants d'Affaires indiennes et du Nord Canada, ou AINC, sur la question de l'éducation. Aux yeux du comité, l'éducation est un facteur essentiel qui doit être abordé pour permettre aux peuples autochtones de réussir et de prospérer. De façon plus précise, nous avons demandé aux représentants d'AINC de nous donner un aperçu des programmes, de l'administration et du financement de l'éducation des enfants des Premières nations vivant dans les réserves, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

Mesdames et messieurs les membres du comité, je vais maintenant vous présenter nos témoins d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Vous la connaissez déjà, et c'est toujours avec plaisir que nous l'accueillons : Mme Christine Cram, sous-ministre adjointe, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social. Bonjour, madame Cram. Soyez la bienvenue.

Mme Cram est accompagnée de Mme Sheilagh Murphy, directrice générale intérimaire, Direction générale du soutien aux opérations et à la planification. Bonjour, madame Murphy.

Nous accueillons aussi Mme Claudette Russell, directrice, Direction de la planification et de la politique stratégique.

Je crois savoir, madame Cram, que vous voulez présenter un exposé au comité. Comme d'habitude, essayons d'être le plus concis possible, pour que les membres du comité sénatorial puissent poser des questions.

**Christine Cram, sous-ministre adjointe, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social, Affaires indiennes et du Nord Canada :** Merci de cet accueil chaleureux. C'est avec plaisir que je reviens ici. Nous sommes très heureuses de comparaître aujourd'hui devant le comité pour discuter de l'éducation des Autochtones. Je vais parler de l'éducation des Autochtones en général, puis ma collègue, Mme Murphy, parlera de l'infrastructure de l'éducation.

[Français]

Nous savons fort bien que, dans notre monde régi par l'économie du savoir, l'éducation est indispensable pour améliorer la qualité de vie des Autochtones, des membres de toute leur communauté, comme de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes. On estime que les deux tiers de tous les nouveaux



tells us that globalization and technological advances are changing the composition of our workforce and changing the way we work.

[English]

The importance of education is even more significant for Aboriginal people who, as a group, are much younger than the average Canadian and have much lower education levels. Over the last decade, the population growth of Canada's Aboriginal population has been more than five times greater than for the non-Aboriginal population, and the median age of Aboriginal people in Canada is 13 years younger.

Although they are only 4 per cent of Canada's population, Aboriginal people are expected to account for 13 per cent of labour-force growth for the period between 2006 and 2026. By 2026, the Aboriginal population has the potential to make up 28 per cent of the labour force in Saskatchewan and 22 per cent of the labour force in Manitoba.

The Centre for the Study of Living Standards has done extensive research into the untapped potential of Aboriginal people. It estimates that Canada's gross domestic product, GDP, could increase by billions of dollars if Aboriginal Canadians reached parity in education, employment and income with the general population.

We believe that Aboriginal students need an education that not only encourages them to stay in school but also sees them graduate with the skills they need to enter the labour market successfully.

[Translation]

I am pleased to provide a briefing today on the issues requested by the committee including delivery, funding, outcomes, supports for learning disabilities and special needs, and future direction/initiatives with respect to aboriginal education.

[English]

I would also like to spend some time on the education-reform agenda and the related commitments in the recent budget.

First, to set the context, research has indicated that between 40 per cent to 50 per cent of a school's impact on student performance measurement scores can be attributed to factors beyond the school's control, such as income and parental education levels.

Education alone cannot solve all the socio-economic problems of Aboriginal Canadians. However, research has shown that education is by far the most important determinant of labour market outcomes and also plays a pre-eminent role in improving social outcomes.

emplois imposeront à leurs titulaires d'avoir fait des études supérieures ou suivi une formation poussée. L'une après l'autre, toutes les études nous disent que la composition de notre main-d'œuvre et nos façons de travailler évoluent du fait de la mondialisation et des progrès de la technologie.

[Traduction]

L'éducation revêt une importance encore plus grande pour les Autochtones dont l'âge moyen et le degré de scolarité sont beaucoup plus faibles que ceux des autres Canadiens. Au cours de la dernière décennie, la croissance de la population autochtone du Canada a été plus de cinq fois supérieure à celle des non-Autochtones, alors que son âge médian était inférieur de 13 ans à celui de ces derniers.

Bien qu'ils ne représentent que 4 p. 100 de la population canadienne, les peuples autochtones devraient être responsables de 13 p. 100 de la croissance de la main-d'œuvre pendant la période allant de 2006 à 2026. D'ici 2026, la population autochtone pourrait constituer 28 p. 100 de la main-d'œuvre en Saskatchewan, et 22 p. 100 au Manitoba.

Le Centre d'étude des niveaux de vie a mené des recherches poussées sur le potentiel inexploité des Autochtones. Il estime que le produit intérieur brut, le PIB, du Canada pourrait augmenter de plusieurs milliards de dollars si les Autochtones canadiens atteignaient la parité avec la population générale en matière d'éducation, d'emploi et de revenu.

Nous croyons que les élèves autochtones ont besoin d'une éducation qui les incite non seulement à poursuivre leurs études, mais aussi qui leur assure, quand ils reçoivent leur diplôme, d'avoir les compétences voulues pour réussir à se faire une place sur le marché du travail.

[Français]

C'est un plaisir pour moi, en réponse à votre demande, de traiter aujourd'hui de divers aspects de l'éducation autochtone, dont la mise en œuvre de nos programmes, le financement de cette éducation, les résultats obtenus et à venir, l'aide apportée aux étudiants ayant des difficultés d'apprentissage ou des besoins spéciaux, les orientations et les initiatives à venir dans ce domaine.

[Traduction]

J'aimerais également consacrer un certain temps au programme de réforme de l'éducation et aux engagements connexes pris dans le dernier budget.

Commençons par préciser le contexte. Des études ont révélé que de 40 à 50 p. 100 des résultats scolaires des étudiants tiennent à des facteurs qui échappent à l'emprise de l'école, comme le revenu et le degré de scolarité des parents.

L'éducation ne peut, à elle seule, résoudre tous les problèmes sociaux et économiques des Autochtones, mais les recherches montrent également que l'éducation est, de loin, le déterminant le plus important de la réussite sur le marché du travail et qu'elle joue un rôle prépondérant dans l'amélioration de la condition sociale.

In terms of delivery, INAC provides funding for education on-reserve, but it is the First Nation or its regional organization that is responsible for managing and delivering education programs and services in about 515 schools on-reserve.

[*Translation*]

For first nation students who attend provincial schools off-reserve, INAC pays a tuition rate charged by the province. This is paid to the first nation or directly to the provincial ministry of education, depending on the agreement in place.

[*English*]

Approximately 119,000 students live on-reserve. Of these, 48,000 — or about 40 per cent — attend provincial schools off-reserve. Therefore, significant numbers of Aboriginal students, both status and non-status, attend schools operated by the provinces.

In terms of funding, Indian and Northern Affairs Canada invests approximately \$1.3 billion annually in elementary and secondary education. This funding includes \$1 billion for instructional services, \$128 million for special education, \$9 million for cultural education centres and approximately \$130 million in targeted initiatives for First Nation learners, such as school administration, teacher recruitment and retention, and parental engagement.

The government has an important role to play in ensuring that Canada has a well-educated and highly skilled workforce.

That is why it invests more than \$9.8 billion in post-secondary education. That includes about \$2.1 billion in grants, scholarships and loans to students; \$1.8 billion to help students and families save for education; and about \$3.2 billion in transfers to provinces; as well as investments in research through granting councils.

All students, including Aboriginal students, can benefit from these resources, programs and services.

To respond to the unique circumstances facing First Nation and Inuit students, funding is provided to First Nations or their regional organizations to help students access post-secondary education.

In fiscal year 2008-09, approximately 22,000 students received about \$292 million to help with the cost of tuition, fees, books, transportation and living allowances.

Au sujet de la mise en oeuvre, AINC assure le financement de l'éducation dans les réserves, mais il appartient à la Première nation ou à son organisation régionale de gérer et de fournir les programmes et services d'éducation dans quelque 515 écoles situées dans des réserves.

[*Français*]

Le ministère règle les frais de scolarité fixés par la province pour les élèves des Premières nations qui fréquentent les écoles provinciales à l'extérieur des réserves. Ce montant est versé, selon les modalités de l'accord qui a été conclu, à la Première nation ou directement au ministère de l'Éducation de la province concernée.

[*Traduction*]

Environ 119 000 étudiants vivent dans des réserves. Parmi eux, 48 000 — environ 40 p. 100 — fréquentent des écoles provinciales en dehors des réserves. Il y a donc un nombre important d'étudiants autochtones, inscrits et non inscrits, qui fréquentent des écoles des provinces.

Au sujet du financement, tous les ans, Affaires indiennes et du Nord Canada investit environ 1,3 milliard de dollars dans l'enseignement primaire et secondaire. De ce montant, un milliard de dollars va aux services d'enseignement, 128 millions de dollars à l'éducation spéciale, 9 millions de dollars aux centres éducatifs et culturels et environ 130 millions de dollars à des initiatives ciblées destinées aux apprenants des Premières nations, comme l'administration des écoles, le recrutement et le maintien en poste des enseignants et l'engagement des parents.

Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour s'assurer que le Canada dispose d'une main-d'oeuvre bien formée et hautement compétente.

C'est pourquoi il investit plus de 9,8 milliards de dollars dans l'enseignement postsecondaire. De ce montant, environ 2,1 milliards de dollars sont consacrés à des subventions, des bourses et des prêts aux étudiants, 1,8 milliard de dollars servent à aider les étudiants et les familles à épargner pour leurs études, et environ 3,2 milliards de dollars sont transférés aux provinces, sans oublier les investissements en recherche faits par l'intermédiaire des conseils subventionnaires.

Tous les étudiants, y compris les étudiants autochtones, peuvent profiter de ces ressources, de ces programmes et de ces services.

En réaction aux conditions particulières des étudiants inuits et des Premières nations, le ministère verse des fonds aux Premières nations, ou à leurs organisations régionales, pour leur permettre d'aider ces étudiants à accéder à l'enseignement postsecondaire.

Au cours de l'exercice 2008-2009, quelque 22 000 étudiants ont reçu environ 292 millions de dollars pour les aider à payer leurs frais de scolarité et leur transport, à acheter des livres et pour contribuer à leurs frais de subsistance.

*[Translation]*

Aboriginal learners continue to lag behind other Canadians in terms of academic achievement. According to the 2006 census, approximately 34 per cent of the aboriginal population aged 25 to 64 years has not completed high school, compared with 15 per cent for other Canadians.

*[English]*

For post-secondary education, there also continues to be an achievement gap, but progress is being made. For example, approximately 7 per cent of First Nation learners had a university degree in 2006, which is up from 5 per cent in 2001. Similarly, 4 per cent of Inuit students had a university degree in 2006, up from 2 per cent in 2001. However, this compares with 23 per cent of the non-Aboriginal population with a university degree in 2006.

Indian and Northern Affairs Canada's post-secondary education program is helping to make a difference. Increasing numbers of eligible students are accessing college and university opportunities, from 3,500 in 1977 to almost 22,000 in 2009.

The committee also asked about what supports are in place for children with learning disabilities and special needs. The Special Education Program at Indian and Northern Affairs Canada provides investments of approximately \$128 million for programs and services for First Nation children with identified special needs so that they can reach their fullest potential.

The program gives them access to quality special education programs and services that are culturally sensitive and comparable to generally accepted provincial standards in that locality.

*[Translation]*

In keeping with the trend among provincial education systems, federal funding supports both direct services (classroom or school-based) and indirect services (program administration) using an intervention-based approach.

*[English]*

Under this approach, appropriately trained teachers and specialists are able to use and interpret assessment instruments to develop individual education plans and the necessary intervention programs to address the students' immediate needs while awaiting formal assessments.

This approach gives First Nations the flexibility to employ intervention strategies more quickly.

*[Français]*

Dans le domaine des résultats scolaires, les apprenants autochtones continuent à accuser du retard sur les autres Canadiens. D'après les données du recensement de 2006, environ 34 p. 100 de la population autochtone âgée de 25 à 64 ans n'a pas terminé ses études secondaires, contre 15 p. 100 pour les autres Canadiens.

*[Traduction]*

Pour l'enseignement postsecondaire, on continue à observer un écart dans les résultats, mais également des progrès. C'est ainsi qu'environ 7 p. 100 des apprenants des Premières nations détenaient un diplôme universitaire en 2006, ce qui représente une hausse de 5 p. 100 par rapport à 2001. De la même façon, 4 p. 100 des étudiants inuits avaient un diplôme universitaire en 2006, ce qui représentait dans leur cas une hausse de 2 p. 100 par rapport à 2001. Par contre, au sein de la population des non-Autochtones, 23 p. 100 des personnes avaient un diplôme universitaire, toujours en 2006.

Le Programme d'enseignement postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada contribue à faire la différence. Un nombre croissant d'étudiants admissibles accèdent à l'enseignement collégial et universitaire. Alors qu'ils étaient 3 500 en 1977, leur nombre atteignait presque 22 000 en 2009.

Le comité a également souhaité savoir quels sont les mécanismes de soutien dont bénéficient les enfants souffrant de troubles d'apprentissage ou ayant des besoins spéciaux. Le Programme d'éducation spéciale d'Affaires indiennes et du Nord Canada investit environ 128 millions de dollars dans des programmes et services destinés aux enfants des Premières nations chez lesquels on a détecté des besoins spéciaux pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel.

Ce programme leur assure l'accès à des programmes et des services d'éducation spéciale de qualité, adaptés à leur culture et respectant des normes comparables à celles généralement en vigueur dans la province concernée.

*[Français]*

En accord avec la tendance observée dans les systèmes d'éducation des provinces, le financement fédéral contribue à fournir des services directs comme ceux dispensés dans les classes et dans les écoles, et des services indirects touchant à l'administration du programme, en utilisant une approche basée sur l'intervention.

*[Traduction]*

Cette approche permet à des enseignants ayant suivi la formation voulue et à des spécialistes d'utiliser et d'interpréter les instruments d'évaluation de manière à élaborer des plans d'éducation individuels et à préparer les programmes d'intervention nécessaires pour répondre aux besoins immédiats des élèves, en attendant les évaluations officielles.

Cette approche offre aux Premières nations la marge de manoeuvre voulue pour appliquer plus rapidement des stratégies d'intervention.

In terms of new directions in Aboriginal education, the Government of Canada is committed to ensuring that Aboriginal students have comparable educational outcomes and that they share fully in Canada's economic prosperity. Many of the challenges facing Aboriginal education will require sustained action by all governments, Aboriginal leaders, educators, parents and students. This is why we are working with our partners on a comprehensive reform agenda.

The foundation for change was put in place in 2008 when the government launched the Reforming First Nation Education Initiative with new funding of \$268 million over five years and new ongoing funding of \$75 million annually thereafter. This initiative includes two new programs: the First Nation Student Success Program and the Education Partnerships Program.

Through the First Nation Student Success Program, FNSSP, on-reserve schools are able to develop success plans, conduct student assessments and put in place performance measurement to assess and report on school and student progress.

*[Translation]*

The program is helping first nation educators to plan and make improvements in the three priority areas of literacy, numeracy and student retention. The program is designed to help first nation schools on-reserve improve student success. Nationally, the program covers about 84 per cent of band-operated schools and 90 per cent of the students.

*[English]*

Also, under the initiative, the Education Partnerships Program is designed to support improved First Nation student achievement — both in First Nation and provincial schools — through a collaborative approach involving First Nations, provinces and INAC.

This partnership approach is essential given that about 40 per cent of First Nation learners attend provincial schools. Tripartite agreements in British Columbia, Nova Scotia, New Brunswick, Manitoba and Alberta are already promoting collaborative work between First Nations, provinces and INAC on initiatives to improve First Nation student outcomes.

These two new programs represent a significant step in improving outcomes. To date, 65 proposals have been approved across Canada: 37 in round one and 28 in round two.

Au chapitre des nouvelles orientations de l'éducation autochtone, le gouvernement du Canada s'est engagé à s'assurer que les étudiants autochtones obtiennent des résultats scolaires comparables et à ce qu'ils participent pleinement à la prospérité économique du Canada. Beaucoup des obstacles à l'éducation des Autochtones imposeront une action continue de la part de tous les gouvernements, des dirigeants autochtones, des parents et des élèves. C'est pourquoi nous collaborons avec nos partenaires à l'élaboration d'un programme complet de réforme.

Les assises du changement ont été posées en 2008, lorsque le gouvernement a lancé l'Initiative de réforme de l'éducation des Premières nations, dotée d'un nouveau financement de 268 millions de dollars sur cinq ans, et par la suite d'un nouveau financement permanent de 75 millions de dollars par année. Cette initiative comprend deux nouveaux programmes, soit le Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières nations et le Programme des partenariats en éducation.

Grâce au Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières nations, le PRSEPN, les écoles dans les réserves peuvent préparer des plans de réussite scolaire, réaliser des évaluations des élèves et adopter des mesures de rendement permettant d'évaluer les progrès réalisés par les écoles et les élèves et faire rapport sur ces questions.

*[Français]*

Ce programme aide les éducateurs des Premières nations à planifier et à apporter des améliorations dans les trois domaines prioritaires que sont la littératie, la numératie et la rétention scolaire. Le programme est conçu pour aider les écoles des Premières nations situées dans les réserves à améliorer les résultats scolaires obtenus par les élèves. À l'échelle nationale, le programme dessert environ 84 p. 100 des écoles de bande et 90 p. 100 des étudiants.

*[Traduction]*

L'initiative comprend également le Programme des partenariats en éducation, conçu pour favoriser l'amélioration des résultats des élèves des Premières nations, dans les écoles tant des Premières nations que des provinces, grâce à une démarche de collaboration entre les Premières nations, les provinces et Affaires indiennes et du Nord Canada.

Le fonctionnement en partenariat est essentiel puisqu'environ 40 p. 100 des apprenants des Premières nations fréquentent des écoles provinciales. En Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Alberta, des accords tripartites stimulent déjà la collaboration entre les Premières nations, les provinces et AINC à l'égard de projets d'amélioration des résultats scolaires des élèves des Premières nations.

Ces deux nouveaux programmes constituent un pas important vers l'amélioration des résultats. À ce jour, 65 propositions ont été approuvées dans toutes les régions du pays : 37 au cours de la première ronde d'analyse des demandes et 28 au cours de la seconde.

Last year, First Nation schools received almost \$30 million in additional investment. This year, more new projects will roll out across the country, injecting additional investments to help First Nation students succeed.

[*Translation*]

Based on the partnership approach, the Government of Canada also signed, in April 2009, the Inuit Education Accord. It is an 11-party agreement between the Inuit of Canada, as represented by the Inuit Tapiriit Kanatami, and their partner organizations and governments, to establish a national committee on Inuit education.

[*English*]

The committee will develop a strategy for moving forward on educational outcomes for Inuit students.

The government's commitment to this reform agenda was demonstrated again in Budget 2010. It committed an additional \$30 million to support better elementary and secondary outcomes for First Nation students.

The funding will support an implementation-ready education agreement for kindergarten to Grade 12. This will help ensure that First Nation students benefit from comparable education and achieve comparable results whether the classroom is located on- or off-reserve.

The budget also committed to exploring "options, including new legislation, to improve the governance framework and clarify accountability for First Nations" kindergarten-to-Grade-12 education.

With respect to post-secondary education, the budget committed to exploring a new approach to providing support to First Nations and Inuit students for post-secondary education that "will be effective and accountable, and will be coordinated with other federal student support programs."

Budget commitments also include a one-year increase in funding for the Skills Link component of the Youth Employment Strategy, YES, to assist more young Canadians while the labour market recovers; and investments for Pathways to Education Canada to partner with the private sector, other governments and non-governmental organizations to reach more young Canadians who are facing barriers to post-secondary education.

While federal investments in Aboriginal education are significant, we recognize that more remains to be done to make sustained progress in improving outcomes.

L'année dernière, les écoles des Premières nations ont reçu des investissements supplémentaires de près de 30 millions de dollars. Cette année, d'autres nouveaux projets lancés dans tout le pays permettront d'injecter des fonds additionnels destinés à aider les élèves des Premières nations à réussir.

[*Français*]

En nous inspirant de l'approche des partenariats, le gouvernement du Canada a également signé, en avril 2009, l'accord sur l'éducation des Inuits. Cet accord, qui compte 11 signataires, sont les Inuits du Canada qui sont représentés par Inuit Tapiriit Kanatami, leurs organisations partenaires et les gouvernements portent sur la création d'un comité national sur l'éducation des Inuits.

[*Traduction*]

Le comité va élaborer une stratégie pour améliorer les résultats scolaires des étudiants inuits.

L'engagement du gouvernement envers ce programme de réformes a été répété dans le Budget de 2010. Le gouvernement a en effet décidé de consacrer 30 millions de dollars additionnels à l'obtention de meilleurs résultats des étudiants des Premières nations au primaire et au secondaire.

Ces fonds appuieront un accord d'enseignement qui est prêt à être mis en oeuvre pour les classes de la maternelle à la douzième année. Le but est de veiller à ce que les élèves des Premières nations aient droit à une éducation similaire et obtiennent des résultats comparables qu'ils fréquentent une école implantée dans une réserve ou ailleurs.

Le gouvernement s'est aussi engagé dans le budget à étudier « des options, y compris de nouvelles dispositions législatives, en vue d'améliorer le cadre de gouvernance et de préciser la reddition de comptes » pour l'éducation des Premières nations, de la maternelle à la douzième année.

En ce qui concerne l'enseignement postsecondaire, toujours dans le budget, le gouvernement s'est engagé à étudier une nouvelle approche pour venir en aide aux étudiants inuits et des Premières nations qui suivent des études postsecondaires, une approche qui « sera efficace et responsable et sera coordonnée avec les autres programmes fédéraux d'aide aux étudiants. »

Les engagements budgétaires comprennent également une augmentation ponctuelle d'un an du financement de l'élément Connexion compétences de la Stratégie emploi jeunesse, la SEJ, pour aider un plus grand nombre de jeunes Canadiens à profiter de la reprise du marché du travail, ainsi que des investissements dans Passeport pour ma réussite Canada visant un partenariat avec le secteur privé, d'autres gouvernements et des organisations non gouvernementales en vue de toucher plus de jeunes canadiens ayant de la difficulté à accéder aux études postsecondaires.

Si les investissements fédéraux dans l'éducation des Autochtones sont importants, nous savons toutefois qu'il faut en faire davantage pour réaliser des progrès durables dans l'amélioration des résultats.

*[Translation]*

Recently, National Chief Shawn Atleo also expressed the importance of partnerships and shared responsibility for education in the following terms:

While clearly our primary relationship as first nations is with the federal government, the premiers and territorial leaders can and must play an important role in working with us, respecting our jurisdiction and investing in critical needs to generate hope and opportunity in the future.

*[English]*

Therefore, to conclude, the government wants First Nation Canadians to fully share in Canada's economic prosperity. We believe that while quality education is not the only way to achieve this goal, it is the single most important lever in improving life's chances.

We are working closely with the Assembly of First Nations, other Aboriginal partners and provincial governments to help address knowledge gaps and challenges that Aboriginal organizations face in delivering quality education.

Progress is being made, but we recognize that much work needs to be done to help accelerate improvements for academic success in elementary, secondary and post-secondary education. We believe that strong partnerships with First Nations and provinces and territories will be key.

Mr. Chair, thank you for the opportunity to discuss these important issues with the committee. I will now turn the floor over to my colleague Sheilagh Murphy to address the committee's request for information about school infrastructure.

**Sheilagh Murphy, Acting Director General, Operations and Planning Support Branch, Indian and Northern Affairs Canada:** Indian and Northern Affairs Canada recognizes the importance of safe and productive learning environments for First Nation students.

The department supports a range of school infrastructure projects, ranging from construction of new schools and facilities, renovation and repair of existing facilities to design and planning of new projects, and operation and maintenance support.

First Nations are the owners and operators of infrastructure on-reserve. As such, they are responsible for the construction, renovation, operation and maintenance of their schools.

*[Français]*

Récemment, le chef national Shawn Atleo a également souligné l'importance des partenariats et du partage des responsabilités en éducation dans ces termes :

Même si les Premières nations entretiennent principalement une relation avec le gouvernement fédéral, les premiers ministres provinciaux et les dirigeants des territoires peuvent et doivent jouer un rôle important en travaillant avec nous, en respectant nos compétences et en faisant des investissements visant à combler nos besoins essentiels afin de générer de l'espoir ainsi que des possibilités d'avenir.

*[Traduction]*

Donc, pour conclure, le gouvernement tient à ce que les membres des Premières nations participent pleinement à la prospérité économique du pays. Nous croyons qu'une éducation de qualité, même si elle n'est pas le seul moyen de parvenir à ce but, constitue sans conteste l'outil le plus important pour leur donner de meilleures chances de se réaliser pleinement.

Nous collaborons étroitement avec l'Assemblée des Premières nations, avec les autres partenaires des Premières nations et avec les gouvernements provinciaux pour aider à combler le manque de connaissances et pour aplanir les difficultés que les organisations des Premières nations doivent affronter pour offrir une éducation de qualité.

Nous constatons des progrès. Néanmoins, nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire pour accélérer le relèvement des résultats scolaires au primaire et au secondaire, tout comme au postsecondaire. Nous sommes convaincus que de solides partenariats avec les Premières nations, avec les provinces et avec les territoires joueront un rôle déterminant pour y parvenir.

Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir offert la possibilité de discuter de ces questions importantes avec les membres du comité. Je vais maintenant donner la parole à ma collègue, Sheilagh Murphy, pour lui permettre de fournir au comité l'information qu'il a demandée sur les infrastructures scolaires.

**Sheilagh Murphy, directrice générale intérimaire, Direction générale du soutien aux opérations et à la planification, Affaires indiennes et du Nord Canada :** Affaires indiennes et du Nord Canada reconnaît l'importance, pour les étudiants des Premières nations, de disposer d'un milieu d'apprentissage sécuritaire et productif.

Le ministère apporte son aide à toute une gamme de projets d'infrastructures scolaires allant de la construction de nouvelles écoles et installations scolaires à la rénovation et à la réparation des installations actuelles, en passant par la conception et la planification de nouveaux projets, sans oublier l'appui qu'il apporte dans les domaines de l'exploitation et de l'entretien.

Ce sont les Premières nations qui possèdent et gèrent les infrastructures qui se trouvent dans les réserves, et il leur incombe donc de veiller à la construction, à la rénovation, au fonctionnement et à l'entretien de leurs écoles.

First Nations fund their schools through primarily federal transfers, but they also may borrow funds to have construction occur earlier and contribute their own source revenue to additional space.

Federal funding is allocated to projects based on the national priority ranking framework, which includes the following four priorities: protection of health and safety and assets; health and safety improvements; recapitalization or major maintenance; and growth. Planned expenditures for 2009-10 are \$225 million.

Since 2006, the government has invested approximately \$714 million on school infrastructure projects. This includes the completion of 93 school projects and 113 current projects consisting of 19 schools, more than 12 major renovations and additions to schools, and 82 minor repairs, teacherage construction or design projects.

Thank you, Mr. Chair. We look forward to responding to your questions.

**The Chair:** Thank you. Will the committee allow me to ask a question?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** It is your committee; it is not mine. That is why I am asking.

Ms. Cram, in your presentation on page 4, you state that the government invests \$9.8 billion in post-secondary education, of which \$2.1 billion is for grants, loans and scholarships. You go on to say that Aboriginal learners can access these programs.

Can you tell the committee what percentage of Aboriginal students access these programs, and do you track this data? One other thing has come up in my travels over the years, having been on this committee for several years. One of the chiefs advised me that he administers the funding to post-secondary education; and he said that it is really not fair because he tends to favour his friends' children because they support him in the political world that we live in. I am certainly will not identify him, but he was honest enough to come forward with that. Have we thought of any other way to make these funds accessible on a broader range with less partisanship or however you want to term the situation that exists out there?

**Ms. Cram:** I will ask Ms. Russell to answer the first question, which is whether we know how many Aboriginal students are accessing the Canada Student Loans Program and those other products.

**Claudette Russell, Director, Strategic Policy and Planning Directorate, Indian and Northern Affairs Canada:** Mr. Chair, the short answer to your question is that we do not know. I will

Les Premières nations financent leurs écoles, pour l'essentiel, grâce aux transferts fédéraux, mais elles peuvent également emprunter des fonds pour réaliser des travaux de construction plus rapidement et utiliser leurs propres ressources pour faire construire des locaux additionnels.

Le financement fédéral est accordé aux projets en fonction des critères énoncés dans le Cadre national de définition des priorités qui sont : la protection de la santé et de la sécurité des personnes et des biens; l'amélioration de la santé et de la sécurité; les budgets de recapitalisation et de grand entretien; et la croissance. Les dépenses prévues pour l'exercice 2009-2010 sont de 225 millions de dollars.

Depuis 2006, le gouvernement a investi environ 714 millions de dollars dans des projets d'infrastructures scolaires. C'est ainsi qu'il a terminé 93 projets de construction d'écoles et qu'il réalise actuellement 113 projets touchant 19 écoles, plus de 12 projets importants de rénovation et d'ajouts à des écoles et 82 projets de réparations mineures, de construction ou de conception de résidences pour enseignants.

Merci, monsieur le président. Nous serons heureuses de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci. Les membres du comité me permettent-ils de poser une question?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** C'est votre comité, pas le mien. C'est la raison pour laquelle je vous pose la question.

Madame Cram, à la page 4 de votre exposé, vous dites que le gouvernement investit 9,8 milliards de dollars dans l'enseignement postsecondaire, dont 2,1 milliards de dollars sont consacrés à des subventions, des bourses et des prêts aux étudiants. Vous dites ensuite que les apprenants autochtones ont accès à ces programmes.

Pouvez-vous nous dire quelle proportion des Autochtones accèdent à ces programmes? Suivez-vous l'évolution de ce chiffre? Il y a une autre chose qui est revenue souvent dans les voyages que j'ai faits au fil des ans, puisque je fais partie du comité depuis plusieurs années. L'un des chefs que j'ai rencontrés m'a dit qu'il administre le financement accordé pour l'enseignement postsecondaire, et il m'a dit que ce n'est pas juste, en fait, parce qu'il a tendance à favoriser les enfants de ses amis qui l'appuient, dans ce monde politique dans lequel nous vivons. Je ne vais certainement pas le nommer, mais il a été suffisamment honnête pour me faire part de ça. Avons-nous réfléchi à une quelconque autre façon de rendre ces fonds largement accessibles de façon moins partisane ou différente de la situation actuelle, peu importe comment on la décrit?

**Mme Cram :** Je vais demander à Mme Russell de répondre à la première question, c'est-à-dire si nous savons combien d'étudiants autochtones accèdent au Programme canadien de prêts aux étudiants et à ces autres produits.

**Claudette Russell, directrice, Direction de la planification et de la politique stratégique, Affaires indiennes et du Nord Canada :** Monsieur le président, la réponse courte à votre question, c'est

explain: The programs are administered by Human Resources and Skills Development Canada, HRSDC. A relationship exists with provincial governments for how those programs are administered, but the reporting requirement for those particular programs does not ask specifically for individual students to identify themselves as Aboriginal students or otherwise. Therefore, when HRSDC and provincial governments do roll-ups of who is accessing the programs and who is not, they have no way of knowing whether or not a particular student is Aboriginal.

The two exceptions are Manitoba and Saskatchewan, where some of these programs are administered through the provincial governments, and they do have Aboriginal-specific grants. Those Aboriginal-specific grants are very much interlinked with the types of programs that are offered at the federal level. Therefore, Manitoba and Saskatchewan, with Aboriginal-specific grants, have the ability to ask questions around reporting as to whether a student is Aboriginal — Metis, First Nations or Inuit. They are able to report on the number of students that are accessing their grants and also federal programs such as the Canada Student Loans Program.

**Ms. Cram:** On your second question of whether the department has thought of options other than having the program administered through chiefs and council, the answer would be, yes, we have. We certainly have not come to any conclusion as to what the best way would be. I would also note that dialogue is taking place on options occurring more broadly. A recent Macdonald-Laurier Institute report talked about creating savings funds for every Aboriginal student as they were born; then those funds would be available should those children wish to go on to university.

Also another report prepared probably almost a year ago by Alex Usher looked at five different alternatives for delivery. We are interested in considering different delivery options, but we have not come to any conclusions at this point.

**Senator Brazeau:** Welcome to all of you this morning.

I have quite a number of questions, so I will try to be brief, and I would also appreciate if you would keep your answers brief as well.

Ms. Cram, you mentioned that INAC provides funding for education on-reserve and also that the First Nation, or its regional organizations, is responsible for managing and delivering the education programs on-reserve. You go on to say that for First Nation students who attend provincial schools off-reserve, INAC provides a tuition rate either to the First Nation directly or to the provincial governments. Having said that, is the department in a position to comment on whether the funding that is provided for education, whether directly to band chiefs and councils or to the provincial government, is in fact being spent on education?

que nous ne le savons pas. Je m'explique : les programmes sont administrés par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, RHDCC. Il y a une relation avec les gouvernements provinciaux en ce qui concerne la façon dont ces programmes sont administrés, mais les étudiants n'ont pas à s'identifier comme étant autochtones ou autres dans le cadre des exigences de reddition de comptes de ces programmes en particulier. Ainsi, lorsque RHDCC et les gouvernements provinciaux font le bilan et déterminent qui accède au programme et qui n'y accède pas, il n'y a aucune façon de savoir si tel ou tel étudiant est autochtone.

Les deux exceptions sont le Manitoba et la Saskatchewan, où certains de ces programmes sont administrés par le gouvernement provincial et où il y a des subventions réservées aux Autochtones. Ces subventions sont très liées aux types de programmes qui sont offerts à l'échelon fédéral. Ainsi, le Manitoba et la Saskatchewan, avec leurs subventions réservées aux Autochtones, ont la possibilité de poser des questions dans le contexte de la reddition de comptes pour savoir si un étudiant est autochtone — métis, membre d'une Première nation ou inuit. Ces provinces sont en mesure de faire état du nombre d'étudiants qui accèdent à leurs subventions et aussi aux programmes fédéraux comme le Programme canadien de prêts aux étudiants.

**Mme Cram :** Pour ce qui est de votre seconde question, c'est-à-dire celle de savoir si le ministère a envisagé d'autres options que celle de l'administration du programme par les chefs et les conseils, la réponse est oui, nous l'avons fait. Nous n'en sommes assurément pas arrivés à une conclusion quant à la meilleure façon de procéder. Je mentionnerais également qu'il y a un dialogue concernant les options de façon plus générale. Un rapport récent de l'Institut Macdonald-Laurier parle de créer un fonds d'épargne pour chaque enfant autochtone qui naît, de façon à ce qu'il y ait des fonds si l'enfant décide d'aller à l'université.

Il y a aussi un autre rapport, rédigé il y a probablement près d'un an par Alex Usher, qui examine cinq méthodes de prestation différentes. Les options de prestation nous intéressent, mais nous n'avons pas encore tiré de conclusions.

**Le sénateur Brazeau :** Bonjour et bienvenue à tous.

J'ai pas mal de questions, alors je vais essayer d'être bref, et j'aimerais aussi que vos réponses soient brèves, si possible.

Madame Cram, vous avez mentionné le fait qu'AINC assure le financement de l'éducation dans les réserves et aussi qu'il appartient à la Première nation ou à ses organisations régionales de gérer et de fournir les programmes d'enseignement dans la réserve. Vous dites ensuite qu'AINC règle les frais de scolarité fixés par la province pour les élèves des Premières nations qui fréquentent les écoles provinciales à l'extérieur des réserves et que le montant est versé directement à la Première nation ou au gouvernement provincial. Cela dit, est-ce que le ministère est en mesure d'affirmer que le financement qui est fourni pour l'éducation, que ce soit directement aux chefs de bande et aux conseils ou au gouvernement provincial, est bel et bien consacré à l'éducation?



**Ms. Cram:** When I say that, we believe that the money for kindergarten to Grade 12 is certainly being spent on kindergarten to Grade 12. We believe that because we know that it is challenging for First Nations to have sufficient money to run their First Nations schools and to pay the tuition. In some cases, they are facing very high tuition increases. I just note that recently in British Columbia a reciprocal tuition agreement was negotiated in which an amount is set that the province will pay for any non-First Nation children that are attending First Nation schools, and First Nations will pay for their students attending provincial schools, which is a very good development.

We are fairly confident. We believe that First Nations are spending on kindergarten to Grade 12.

The area where we do not have the same level of confidence, I would say, is on post-secondary education. That is because post-secondary education is allocated out to First Nations on a historical formula. It does not relate to the number of First Nation grade-12 graduates that they would have who would be able to access it. If no students were eligible, there is the flexibility that that First Nation could use that funding for other purposes. In some cases, they may use it for kindergarten to Grade 12. In other cases, they could use it for other purposes, which is completely legitimate, I would say.

**Senator Brazeau:** In front of me, I have INAC's own internal audit on elementary and secondary education, the education program. It says that the objective and scope of that internal audit was to provide assurance on the adequacy and effectiveness of the management control framework of the kindergarten to Grade 12 program. The conclusions of INAC's own internal audit are as follows. First, the internal audit is unable to provide assurance that the program's management control framework is adequate and effective in ensuring the achievement of programming objectives due to limitations in existing performance measures. The second conclusion is that recipient reporting, along with the limited compliance work performed by regional staff, does not provide adequate assurance that targeted component funds have been spent for intended purposes.

While I appreciate the answer that you gave before, INAC's own conclusions suggest the opposite of what you just said. It is a little mind-boggling to me when talking about education, something so important for First Nation and Aboriginal students — and there is substantial funding being spent on education — that there does not seem to be any criteria attached to funding agreements by the department once they issue the funding to the intended recipient. I would like to know from the department's view why that is.

**Mme Cram :** Lorsque je dis ça, nous croyons que l'argent qui est versé pour l'éducation de la maternelle à la douzième année est assurément consacré à cela. Nous le croyons parce que nous savons à quel point il est difficile pour les Premières nations de trouver suffisamment d'argent pour exploiter leurs écoles et payer les frais de scolarité. Certaines d'entre elles font face à des augmentations très importantes des frais de scolarité. En passant, une entente réciproque a été négociée récemment en Colombie-Britannique selon laquelle la province verse un montant déterminé pour tout enfant n'appartenant pas à une Première nation qui fréquente une école des Premières nations et les Premières nations paient pour leurs étudiants qui fréquentent des écoles provinciales, et c'est une très bonne chose qu'on ait conclu cette entente.

Nous sommes assez certains que les Premières nations utilisent l'argent pour l'enseignement de la maternelle à la douzième année.

Je dirais que là où nous n'avons pas autant de certitude, c'est en ce qui concerne l'enseignement postsecondaire. La raison est que le financement de l'enseignement postsecondaire est versé aux Premières nations en fonction d'une formule établie dans le passé. Le financement n'est pas lié au nombre d'élèves des Premières nations ayant terminé leur douzième année ayant la possibilité d'y accéder. S'il n'y a aucun étudiant admissible, la Première nation a une marge de manoeuvre qui lui permet d'utiliser le financement pour autre chose. Dans certains cas, elle peut l'utiliser pour l'enseignement de la maternelle à la douzième année. Dans d'autres, elle peut l'utiliser pour autre chose, ce qui est tout à fait légitime, à mon avis.

**Le sénateur Brazeau :** J'ai devant moi la vérification du programme d'enseignement primaire et secondaire effectuée par AINC. Selon ce document, l'objectif et la portée de la vérification interne étaient de donner une garantie de la suffisance et de l'efficacité du cadre de contrôle de gestion du Programme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Les conclusions de la vérification interne effectuée par AINC sont les suivantes : premièrement, il est impossible à la vérification interne de garantir que le cadre de contrôle de gestion du programme est suffisant et assez efficace pour atteindre les objectifs de ce programme, en raison des limitations touchant les mesures du rendement actuelles. La deuxième conclusion est que les rapports des bénéficiaires, ajoutés au faible nombre de mesures de conformité exécutées par le personnel régional, ne donnent pas une garantie suffisante que les fonds destinés aux différents volets ont été consacrés aux fins prévues.

Je comprends la réponse que vous avez donnée tout à l'heure, mais les conclusions d'AINC laissent entendre le contraire. Ça me dépasse un peu, lorsqu'on parle d'éducation, de quelque chose qui est si important pour les élèves autochtones et des Premières nations — et il y a un important financement qui est consacré à l'éducation —, qu'il ne semble pas y avoir de critères formulés par le ministère dans les ententes de financement une fois qu'il a versé le financement au bénéficiaire prévu. J'aimerais savoir pourquoi il en est ainsi d'après le ministère.

**Ms. Cram:** I will speak about the observation on performance measurement. We agreed with that report, and we developed an action plan to respond to that audit. In fact, we are working on the development of a more robust performance-measurement system so that we have data.

A number of different types of reporting take place. One is called the nominal roll. I think the provinces do the same thing. That is, they look at how many students are actually attending a particular school, and the amount of funding for that school reflects that. A nominal roll is done, and First Nations are required to report on that nominal role. We have that information. We know how many students are attending which schools. This includes both those attending the on-reserve school and those going to provincial schools.

As a result of the concern about how resources are allocated, we were at this committee on another occasion to talk about INAC funds for First Nations. On that occasion, we talked about the number of programs that are funded as a core. That core goes out to First Nations, and then, if they meet basic program requirements, they are able to use it in the way they feel best meets their various priorities. Kindergarten-to-grade-12 education and post-secondary education goes out as part of this core.

We created targeted programs; the two new initiatives that I spoke about are targeted programs. They are proposal-based initiatives for particular projects that have reporting requirements related to the funding that they receive. The tendency has been to have a number of programs such as the Special Education Program, another targeted program, so the money is for that specific purpose. The reporting ensures that the money is going for that purpose.

**Senator Brazeau:** In your esteemed position, do you believe that the department is the appropriate body to administer education funding on behalf of First Nations? Do you think that the department currently has the capacity and the expertise to be able to continue to do so?

**Ms. Cram:** Are you asking about both kindergarten-to-Grade-12 and post-secondary education?

**Senator Brazeau:** I am asking about education in general.

**Ms. Cram:** The challenge for the department is that we are basically a funder. We provide funding to First Nations and other organizations that deliver the programs and provide the services.

In most provinces, you have a ministry of education, school boards and schools. Those ministries of education can be quite large, and they have expertise. The department has probably 60 people who work on education. Thus, they could not possibly have the level of expertise provided by the provinces.

**Mme Cram :** Je vais parler de l'observation concernant la mesure du rendement. Nous étions d'accord avec le contenu de ce rapport, et nous avons élaboré un plan d'action pour réagir à la vérification. En fait, nous travaillons à l'élaboration d'un système de mesures du rendement plus robuste de façon à disposer de données.

Il y a plusieurs types différents de mécanismes de reddition de comptes. Il y en a un qu'on appelle les états nominatifs. Je pense que les provinces font la même chose, c'est-à-dire qu'elles vérifient combien d'élèves fréquentent une école donnée, et le montant du financement que reçoit cette école reflète ce nombre. Les provinces établissent les états nominatifs, et les Premières nations doivent fournir leurs chiffres. Nous disposons de ces renseignements. Nous savons combien d'élèves fréquentent telle ou telle école. Il s'agit des élèves qui fréquentent une école dans une réserve et aussi de ceux qui fréquentent une école provinciale.

En raison de la préoccupation concernant la façon dont les ressources sont attribuées, nous nous sommes déjà présentés devant le comité pour parler des fonds destinés aux Premières nations d'AINC. À cette occasion, nous avons parlé du nombre de programmes qui font partie du financement de base. Ce financement de base est versé aux Premières nations qui, si elles respectent les exigences de base du programme, peuvent l'utiliser comme bon leur semble en fonction de leurs différentes priorités. Le financement de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et de l'enseignement postsecondaire fait partie de ce financement de base.

Nous avons créé des programmes ciblés; les deux nouvelles initiatives dont j'ai parlé sont des programmes ciblés. Il s'agit d'initiatives fondées sur des propositions de projets particuliers qui s'assortissent d'exigences de reddition de comptes en fonction du financement qui leur est accordé. La tendance est d'avoir plusieurs programmes, comme le Programme d'éducation spéciale, qui est un autre programme ciblé, alors l'argent sert à cette fin précise. La reddition de comptes permet de s'assurer que l'argent est utilisé à cette fin.

**Le sénateur Brazeau :** Vous qui occupez un poste important, croyez-vous que le ministère soit l'organe adéquat pour l'administration du financement de l'éducation au nom des Premières nations? Croyez-vous que le ministère a actuellement la capacité et l'expertise voulues pour continuer de le faire?

**Mme Cram :** Parlez-vous de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et d'enseignement postsecondaire?

**Le sénateur Brazeau :** Je parle de l'éducation en général.

**Mme Cram :** Le problème qui se pose, pour le ministère, c'est qu'il est essentiellement un bailleur de fonds. Nous fournissons du financement aux Premières nations et aux autres organisations qui exécutent les programmes et offrent les services.

Dans la plupart des provinces, il y a un ministère de l'Éducation, des conseils scolaires et des écoles. Les ministères de l'Éducation sont assez importants dans certains cas, et ils ont une expertise. Il y a probablement 60 personnes à AINC qui travaillent sur la question de l'éducation. Ainsi, il leur est impossible d'avoir la même expertise que les provinces.

As you know, senator, we have a single school-house model; we do not have a system of education. British Columbia has the First Nations Education Steering Committee that has been in place for 15 years. It has developed second-level service capacity. That is what is needed, along with closer partnerships with provinces.

**Senator Brazeau:** Do you think that INAC is the appropriate body to administer the funds going towards education on-reserve?

**Ms. Cram:** When you say “administer the funds,” we provide the funding. We receive the funding through parliamentary votes and put it out to organizations. I think the question is how would you get the money there otherwise. Self-governing First Nations get it as a grant, so you would have to find some other entity to be the recipient of that funding and then decide on what the best delivery mechanism would be.

**Senator Brazeau:** As was being proposed, for example, by the Macdonald-Laurier Institute?

**Ms. Cram:** Yes, in which case, it was post-secondary education. We do not claim to have huge expertise in post-secondary or kindergarten-to-Grade-12 education. That is why the partnership approach or working with other entities is important.

**Senator Hubley:** Welcome; it is great to see you back.

I will try to look at the gaps, which are startling. I will refer to a graph that represents on-reserve First Nations students enrolled and graduating from Grade 12. The graph shows the years from 1996 to 2003, but I will highlight two of those. In the year 1997-98, approximately 6,000 students were enrolled, and approximately 2,000 graduated. Consequently, only 33 per cent of First Nations students graduated out of the total of those enrolled, compared to the 75 per cent graduation rates for non-Aboriginal Canadians — that is 33 per cent compared to 75 per cent. That is a huge and unacceptable gap in the educational system.

We can move ahead and look for improvements, but, in 2002-03, approximately 6,700 First Nations students were enrolled, and approximately, again, 2,000 graduated. About 29 per cent of Native students graduated from those enrolled, compared to, again, 75 per cent of non-Aboriginal Canadians.

We are trying to decide what is happening to create that percentage. I did note in your presentation that on the 2006 census, 34 per cent of the Aboriginal population aged 25 years to 64 years had not completed high school, compared to the 15 per cent of other Canadians. I find that the ages that you have used are high. The age group from 25 years to 64 years is past. I would like to see that come back to what percentage from 16 years of age are still enrolled and whether they are still

Comme vous le savez, sénateur, nous avons un modèle d'école unique; nous n'avons pas de système d'éducation. La Colombie-Britannique a le First Nations Education Steering Committee, qui est en place depuis 15 ans. Celui-ci a mis au point des services de deuxième niveau. C'est ce qu'il faut, avec des partenariats plus étroits avec les provinces.

**Le sénateur Brazeau :** Croyez-vous qu'AINC soit l'organe adéquat pour l'administration des fonds consacrés à l'éducation dans les réserves?

**Mme Cram :** Lorsque vous dites « administration des fonds »... nous fournissons le financement. Nous le recevons sous forme de crédits parlementaires et nous le versons aux organisations. Je pense que la question, c'est : Comment acheminerait-on l'argent autrement? » Les Premières nations autonomes l'obtiennent sous forme de subvention, alors il faudrait trouver une autre entité pour recevoir le financement puis décider du meilleur mécanisme de prestation.

**Le sénateur Brazeau :** Comme le proposait, par exemple, l'Institut Macdonald-Laurier?

**Mme Cram :** Oui, auquel cas il s'agissait de l'enseignement postsecondaire. Nous ne prétendons pas avoir énormément d'expertise dans le domaine de l'enseignement postsecondaire ou de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. C'est la raison pour laquelle l'approche du partenariat ou de la collaboration avec d'autres entités est importante.

**Le sénateur Hubley :** Bienvenue; ça fait plaisir de vous revoir.

Je vais aborder la question des écarts, qui sont ahurissants. Je veux me référer à un tableau qui illustre la situation des élèves des Premières nations étudiant dans une réserve inscrits en 12<sup>e</sup> année et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires. Le tableau porte sur la période de 1996 à 2003, mais je vais parler de deux de ces années en particulier. En 1997-1998, environ 6 000 élèves étaient inscrits, et à peu près 2 000 d'entre eux ont obtenu leur diplôme. Ainsi, seulement 33 p. 100 des élèves des Premières nations inscrits ont obtenu leur diplôme, comparativement à 75 p. 100 des Canadiens non-Autochtones — c'est 33 p. 100 par rapport à 75 p. 100. Il s'agit d'un écart énorme et inacceptable dans le système d'éducation.

Nous pouvons chercher des améliorations par la suite, mais, en 2002-2003, environ 6 700 élèves des Premières nations ont été inscrits, et, encore une fois, à peu près 2 000 d'entre eux ont obtenu leur diplôme. Environ 29 p. 100 des élèves autochtones inscrits ont obtenu leur diplôme, comparativement, encore une fois, à 75 p. 100 des Canadiens non-Autochtones.

Nous tentons de déterminer ce qui est à l'origine de ces chiffres. J'ai relevé dans votre exposé que, selon le recensement de 2006, 34 p. 100 des Autochtones âgés de 25 à 64 ans n'avaient pas terminé le secondaire, comparativement à 15 p. 100 des autres Canadiens. Je trouve que vous avez utilisé des groupes d'âge trop élevés. Le groupe d'âge de 25 à 64 ans est passé. J'aimerais que ce soit ramené à la proportion des jeunes de 16 ans qui sont encore inscrits et à la question de savoir s'ils poursuivent des études

pursuing a post-secondary education. If they are falling out of the system, why are they falling out then? The 25-to-64 age group is a little misleading for me. Could you comment on that first?

**Ms. Russell:** The information that was used in Ms. Cram's speaking points was taken directly from the 2006 census. That census reports quite effectively on post-secondary education achievement levels.

The references you made to the tables you are looking at are in the K-to-12 system. You are right that those two things are not necessarily comparable. We do not disagree with the figures that you have put forward for the graduation rates in the K-to-12 system. As you mentioned, the gap is quite significant and unacceptable in many cases; people would say that, and we agree with that.

It is important to remember that many factors contribute to a child's success in school. One of them is the school system; there is no question about that. Quality schools and quality teachers contribute to whether a child will make their way from early learning right through to high school graduation. If you look just at the school system and what is happening in the First Nations context, there is a whole range of challenges there. One of them in particular is turnover of teachers. The other is the availability of curriculum that reflects some of the cultural aspirations of Aboriginal students. This is something we hear quite often. The other aspect that contributes to it is just the nature of the school. All of those factors are important, and many challenges are associated with delivering education on-reserve.

People who study this issue extensively will say that the school is not the only tool one must look at to be able to achieve higher completion rates in high school. In the First Nations context, in fact the Aboriginal context — because some of those figures apply to Aboriginal students in provincial schools — we see children dropping out as early as Grade 6. When you ask yourself about the reasons for that, you have to look beyond the school system and at the community as a whole and the socio-economic challenges First Nations and Aboriginal communities face; such as early childhood development. Many people have researched this quite extensively and speak about the importance of starting early to ensure that the parents, particularly the mother, have all the tools they need to ensure the child is healthy. The other factor that is spoken about effectively is low income. Children in low-income families or in families that have different mother-father structures have more difficulties in seeing school and education as important to them.

postsecondaires. S'ils passent à travers les mailles du système, pourquoi? À mon sens, utiliser le groupe des 25 à 64 ans, c'est un peu trompeur. Pouvez-vous commencer par dire quelque chose là-dessus?

**Mme Russell :** Les renseignements présentés dans l'exposé de Mme Cram viennent directement du recensement de 2006. Le recensement donne une image assez précise des taux d'achèvement des études postsecondaires.

Les chiffres que vous avez cités à partir des tableaux que vous avez devant vous concernent le système d'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Vous avez raison de dire que ces deux choses ne sont pas nécessairement comparables. Nous ne sommes pas en désaccord avec les chiffres que vous avez cités pour les taux d'achèvement dans le système d'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Comme vous l'avez mentionné, l'écart est très important et inacceptable dans bien des cas; c'est ce qu'on dirait, et nous sommes d'accord.

Il ne faut pas oublier que de nombreux facteurs contribuent à la réussite scolaire d'un enfant. L'un de ces facteurs, c'est le système scolaire; cela ne fait aucun doute. Une bonne école et un enseignement de qualité contribuent à faire en sorte qu'un enfant chemine de l'apprentissage en bas âge jusqu'à l'obtention de son diplôme d'études secondaires. Si vous jetez un coup d'oeil simplement sur le système scolaire et sur ce qui se passe dans le contexte des Premières nations, il y a tout un éventail de problèmes à cet égard. L'un de ces problèmes en particulier, c'est le roulement chez les enseignants. L'autre, c'est l'offre de programmes d'études qui reflètent certaines des aspirations culturelles des élèves autochtones. C'est quelque chose que nous entendons dire très souvent. L'autre aspect qui contribue à ça, c'est simplement la nature de l'école. Tous ces facteurs sont importants, et l'exécution de programmes d'éducation dans les réserves pose problème à bien des égards.

Les gens qui étudient la question à fond vous diront que l'école n'est pas le seul outil à envisager pour obtenir des taux d'achèvement des études secondaires plus élevés. Dans le contexte des Premières nations, le contexte autochtone, en fait — parce que certains de ces chiffres s'appliquent aux élèves autochtones qui fréquentent une école provinciale —, nous voyons des enfants abandonner dès la 6<sup>e</sup> année. Lorsqu'on cherche à comprendre pourquoi il en est ainsi, il faut regarder au-delà du système scolaire et envisager la collectivité dans l'ensemble et les problèmes sociaux économiques auxquels font face les collectivités autochtones et des Premières nations, par exemple, le développement de la petite enfance. Beaucoup de gens ont examiné cette question de près et parlent de l'importance de s'assurer tôt dans la vie de l'enfant que les parents, et surtout la mère, disposent de tous les outils dont ils ont besoin pour veiller à la santé de leur enfant. L'autre facteur dont on parle, c'est la faiblesse du revenu. Les enfants issus des familles dont le revenu est faible ou dont les structures mère-père sont différentes ont davantage de difficulté à voir l'école et l'éducation comme quelque chose d'important pour eux.

When we try to do work with First Nations, and particularly with the provincial systems where a number of Aboriginal students are in those schools, we try to look at it as best as possible as a holistic model, not only in what is happening in the school but also in what is happening in the community and at some of the things that we can be doing more broadly to contribute to better outcomes.

**Senator Hubley:** Thank you for your answer. Certainly educators and the school system in itself, both on- and off-reserve, have to address and mitigate many of the social issues facing all of our children. In many cases, counselling is available and is provided. You touched briefly on early childhood education, and I am wondering if Aboriginal Head Start programs would have a role in reducing this education gap. What are your thoughts on that?

**Ms. Russell:** They have a huge role. The Aboriginal Head Start is run by the Public Health Agency of Canada, and that program is seen particularly by First Nations communities as a contributor to good health. People who work in the field of health will say that one of the determinants to good health is education, and the interrelationships between the two are significant. I absolutely agree that Aboriginal Head Start and any early childhood development programs that help to ensure that you have quality educators working with parents, the communities and individual students help prepare them for school so that when they start in kindergarten or Grade 1, whatever the choice of the parent is, they are prepared and ready to learn. Those programs are absolutely essential.

The question is whether they are being used effectively, or there are enough of those types of programs available to Aboriginal parents and First Nations on-reserve to be able to help them. You can probably have a debate about that and how they can be more effective and what some of the tools are that governments can put in place to help those communities have access to those programs. That is certainly a viable question. Those are all things that are part of that holistic model around education that are vital for us as public policy-makers and parents within their own communities to have access to to help them get their children prepared to learn and succeed throughout the years.

**Senator Dyck:** Thank you for your presentations this morning. We are all aware of the horrific statistics of the educational levels of First Nations, Metis and Inuit peoples across Canada. I was glad that you had pointed out the situation in Saskatchewan and Manitoba, where it is extremely critical because the population of Aboriginal peoples in those provinces is growing rapidly. We all know that education plays a key role in allowing people to break out of the cycle of poverty.

Lorsque nous travaillons auprès des Premières nations, et surtout au sein des systèmes provinciaux où il y a de nombreux élèves autochtones dans les écoles, nous essayons d'envisager les choses le plus possible du point de vue d'un modèle holistique, non seulement par rapport à ce qui se passe à l'école, mais également ce qui se passe dans la collectivité et certaines des choses que nous pouvons faire de façon générale pour contribuer à l'obtention de meilleurs résultats.

**Le sénateur Hubley :** Merci de votre réponse. Certains éducateurs, et le système scolaire en soi, dans les réserves et ailleurs, doivent aborder bon nombre des problèmes sociaux auxquels font face tous nos enfants et y trouver des solutions partielles. Souvent, il existe des services de counseling, et ces services sont offerts. Vous avez abordé brièvement la question de l'éducation de la petite enfance, et je me demande si le programme d'aide préscolaire aux Autochtones pourrait contribuer à réduire cet écart en matière d'éducation. Qu'en pensez-vous?

**Mme Russell :** Les responsables ont un rôle extrêmement important à jouer. Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones est géré par l'Agence de la santé publique du Canada, et ce programme est vu particulièrement par les collectivités des Premières nations comme un programme contribuant à la santé. Les gens qui travaillent dans le domaine de la santé disent que l'un des déterminants de la santé, c'est l'éducation, et les liens entre les deux sont importants. Je suis tout à fait d'accord pour dire que le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones et tous les programmes de développement de la petite enfance qui aident à garantir que des éducateurs qualifiés travaillent avec les parents, les collectivités et les élèves les aident à se préparer pour l'école, ce qui fait que lorsqu'ils arrivent à la maternelle ou en première année, peu importe le choix de leurs parents, ils sont prêts à apprendre. Ces programmes sont absolument essentiels.

La question est de savoir s'ils sont utilisés efficacement ou si suffisamment de programmes du genre sont offerts aux parents autochtones et des Premières nations dans les réserves pour pouvoir les aider. On peut probablement débattre de cela et de la façon dont ils peuvent être rendus plus efficaces et de certains des outils que les gouvernements peuvent mettre en place pour aider ces collectivités à accéder à ces programmes. C'est assurément une question valable. Toutes ces choses font partie de ce modèle holistique relatif à l'éducation et sont essentielles pour nous qui élaborons les politiques publiques et pour les parents dans leur collectivité qui ont besoin d'aide pour préparer leurs enfants à apprendre et à réussir au fil des ans.

**Le sénateur Dyck :** Merci de nous avoir présenté des exposés ce matin. Nous connaissons tous les chiffres horribles concernant le degré d'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits au Canada. Je suis heureuse que vous ayez parlé de la situation en Saskatchewan et au Manitoba, qui est désastreuse parce que la population autochtone de ces provinces augmente rapidement. Nous savons tous que l'éducation joue un rôle clé pour ce qui est de permettre aux gens d'échapper au cycle de la pauvreté.

I was looking at some of the data for high school completion rates that INAC posted on its website. I was flipping pages and have lost the table, but more recent data indicated that the high school completion rate gap was closing. The data that you showed us ends in the school year 2003. Can you check to see if you have more recent data that indicates that the gap is closing and more Aboriginal students are graduating? Could you provide more recent data than what is listed on this sheet of paper that we were given this morning?

When we talk about students not completing high school, you are indicating here those who have not completed Grade 12. What are the dropout rates between kindergarten to Grade 12? In your response to Senator Hubley, Ms. Russell, you mentioned kids dropping out in Grade 6. Where are the biggest changes? Do we know that it is mostly in the higher years or lower years? We cannot just throw money at it. We have to know the scope of the problem. Where would you say the problem resides with respect to completing high school?

**Ms. Russell:** There is no easy answer to that because the dropout rates, as you call them, vary across the country and from region to region. Provincial systems will tell you that. In fact, if you look at some of the data for dropout rates available from provincial governments, you will see that all sorts of challenges exist in measuring it. I will speak anecdotally on it based on the type of work and research we have seen.

It is true that, for Aboriginal students generally, the dropout rates occur sooner along the learning continuum than they do for non-Aboriginal populations. I mentioned Grade 6 because that is often a pivotal year in that it is the time when a student is getting ready to start thinking of education in a serious way, and it becomes a little more challenging. However, generally speaking, the dropout rates happen at a significant level between junior high and high school, and then all the years along that high school range, so Grade 9, Grade 10, Grade 11. That is where you see the highest level of dropouts. The reasons for that vary, and they differ from region to region and from First Nation community to First Nation community. A number of First Nations are in very remote areas, and it is often the case that the more remote a community is from a central metropolitan area, the higher the dropout rates are, and they happen sooner along the learning continuum.

I cannot give you the figures, as I do not have them at my fingertips, but it is somewhat comparable to what you would see in a provincial system, but just much more acute for the First Nations communities, particularly those that have low socio-economic environments in which the school is situated and for those that are in quite remote areas because of some of the challenges associated with making school relevant, quite honestly, and making school seem like a viable option to you as a student.

J'ai jeté un coup d'oeil sur certaines des données concernant les taux d'achèvement des études secondaires qu'AINC a affichés dans son site Web. J'ai examiné plusieurs pages et j'ai perdu le tableau, mais des données plus récentes indiquaient que l'écart se refermait au chapitre des taux d'achèvement des études secondaires. Les données que vous nous avez présentées concernent la période qui se termine à la fin de l'année scolaire 2003. Pouvez-vous vérifier si vous avez des données plus récentes qui indiquent que l'écart se referme et que les élèves autochtones sont plus nombreux à obtenir leur diplôme? Pourriez-vous nous fournir des données plus récentes que celles qui figurent sur la feuille qu'on nous a remise ce matin?

Lorsque nous parlons des élèves qui ne terminent pas le secondaire, vous donnez ici le nombre d'élèves qui ne terminent pas la 12<sup>e</sup> année. Quels sont les taux de décrochage entre la maternelle et la 12<sup>e</sup> année? Madame Russell, en réponse à une question du sénateur Hubley, vous avez parlé d'enfants qui décrochent en 6<sup>e</sup> année. Où les changements les plus importants se situent-ils? Savons-nous si c'est surtout au cours des dernières années ou des premières années? Nous ne pouvons pas simplement régler le problème avec de l'argent. Nous devons en connaître l'ampleur. Selon vous, où le problème se situe-t-il en ce qui a trait à l'achèvement des études secondaires?

**Mme Russell :** Il n'y a pas de réponse simple à cette question, parce que les taux de décrochage, comme vous les appelez, varient d'une région à l'autre du pays. Les gens qui s'occupent des systèmes provinciaux vous le diront. En fait, si vous jetez un coup d'oeil sur certaines des données des gouvernements provinciaux concernant les taux de décrochage, vous constaterez que toutes sortes de problèmes se posent lorsqu'il s'agit de les déterminer. Je vais en parler de façon anecdotique en fonction du type de travail et d'études que nous avons vus.

Il est vrai que, chez les élèves autochtones en général, le décrochage a lieu plus tôt au cours de l'apprentissage que chez les populations non-autochtones. J'ai parlé de la 6<sup>e</sup> année parce que c'est souvent une année pivot, en ce sens que c'est le moment où l'élève se prépare à envisager sérieusement son éducation et le moment où ça devient un peu plus difficile. Cependant, de façon générale, les taux de décrochage les plus importants se trouvent entre l'école intermédiaire et l'école secondaire, puis à toutes les années de cette période du secondaire, c'est-à-dire la 9<sup>e</sup>, la 10<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> année. C'est là qu'on voit les taux de décrochage les plus élevés. Les raisons varient, et elles sont différentes d'une région à l'autre et d'une collectivité d'une Première nation à l'autre. Beaucoup de collectivités des Premières nations se trouvent dans des régions très éloignées, et, souvent, plus la collectivité est éloignée d'un centre urbain, plus le taux de décrochage est élevé, et plus le décrochage a lieu tôt au cours de l'apprentissage.

Je ne peux pas vous donner les chiffres, parce que je ne les connais pas par coeur, mais c'est comparable à ce que vous verriez dans un système provincial, sauf que c'est plus grave chez les collectivités des Premières nations, surtout celles où l'école est située dans un milieu défavorisé sur le plan socio-économique et celles qui se trouvent dans une région assez éloignée, en raison de certaines des difficultés qu'il y a à rendre l'école pertinente, pour dire les choses très franchement, et pour présenter l'école comme une option valable aux élèves.

**Senator Dyck:** Is the department able to track data across the different band-operated schools in Canada? Do you have access to current educational success rates across our nation?

**Ms. Russell:** Through the nominal roll that Ms. Cram mentioned, we do have a reporting system that requires every single First Nation community or school or regional organization, depending on where the funding arrangement recipient is, to report back on the number of students that are in school on a particular day and then how they are progressing. We do have general statistics on numbers of students and some of the reasons they may be dropping out.

There are limitations associated with that, and one of the limitations is that we do not have a very good ability to track students. Sometimes a student drops out of the First Nation school but in fact is at a provincial school. We are not very confident with some of the dropout rates that we see because we think it is not truly reflective of what is happening. That is why some of the programs we have in place, such as the Education Partnership Program, which is to work with provincial systems to ensure a smoother progress and transition of students on- and off-reserve, are quite important because they will help to ensure that we are not losing students between systems, essentially.

I hope that answers your question.

**Senator Dyck:** While we always talk about the horror stories, are there any examples of models of success in high school graduation? Where are the schools on-reserve that are doing a good job? Do we have access to that?

**Ms. Russell:** That is an important point that you made. You are right about the horror stories, but there are many good stories too. They happen in isolation. I can speak of a few because those are the schools that I have visited and spoken to the educators, and they do an amazing job.

There is a school called Wiky in Northern Ontario is doing an amazing job keeping kids in school and working with the parents and the broader community. They have an effective relationship with the provincial system and the school districts.

I am most familiar with the schools in Ontario. Another one in Curve Lake outside of Peterborough, a small elementary school on-reserve, is doing an amazing amount of work with provincial systems to help kids transition from the on-reserve school to the provincial school system. They have higher graduation rates than those happening in the provincial system right now.

There are many examples across the country of schools doing reasonably well and many different reasons why that happens. However, typically, it is about leadership within the schools,

**Le sénateur Dyck :** Le ministère est-il en mesure d'obtenir des données sur l'ensemble des écoles exploitées par des bandes au Canada? Avez-vous accès aux taux d'achèvement des études dans l'ensemble du pays?

**Mme Russell :** Par l'intermédiaire des états nominatifs dont Mme Cram a parlé, nous disposons d'un système de reddition de comptes qui exige de chacune des collectivités, écoles ou organisations régionales des Premières nations, selon laquelle est le bénéficiaire de l'entente de financement, qu'elle fasse état du nombre d'élèves qui fréquentent l'école un jour donné et de leur progression. Nous disposons de données générales sur le nombre d'élèves et certaines des raisons possibles pour lesquelles ils décrochent.

Il y a des limites à cet égard, et l'une de ces limites, c'est que nous n'avons pas une très bonne capacité de suivi des élèves. Il arrive parfois qu'un élève décroche d'une école des Premières nations, mais fréquente en fait une école provinciale. Nous n'accordons pas beaucoup de poids à certains des taux de décrochage que nous voyons, parce que nous pensons qu'ils ne reflètent pas vraiment la situation. C'est pourquoi certains des programmes que nous avons mis en place, comme le Programme des partenariats en éducation, qui consiste à travailler avec les systèmes provinciaux pour faciliter les progrès et la transition des élèves dans les réserves et à l'extérieur, sont si importants, parce qu'ils nous aident à nous assurer que nous ne perdons pas d'étudiants entre les systèmes, essentiellement.

J'espère que ça répond à votre question.

**Le sénateur Dyck :** Nous parlons toujours des histoires d'horreur, mais y a-t-il des exemples de modèles de succès par rapport au taux d'achèvement des études secondaires? Quelles sont les écoles situées dans des réserves qui font du bon travail? Avons-nous accès à cette information?

**Mme Russell :** C'est un point important que vous avez soulevé. Vous avez raison à propos des histoires d'horreur, mais il y a aussi beaucoup d'histoires positives. Ce sont des cas isolés. Je peux parler de quelques cas, parce qu'il s'agit d'écoles que j'ai visitées et où j'ai discuté avec les éducateurs, qui font un travail extraordinaire.

Il y a une école dans le Nord de l'Ontario, l'école Wiky, où les gens font un travail extraordinaire pour garder les jeunes à l'école et avec les parents et la collectivité en général. Ils entretiennent un lien efficace avec le système provincial et les districts scolaires.

Je connais surtout des écoles de l'Ontario. Il y a aussi celles de Curve Lake, près de Peterborough, et c'est une petite école primaire dans la réserve où les gens font énormément de travail en collaboration avec les gens qui s'occupent du système provincial pour aider les jeunes à passer de l'école dans la réserve à l'école provinciale. À l'heure actuelle, le taux d'achèvement des études est plus élevé qu'au sein du système provincial.

Il y a de nombreux exemples au pays d'écoles qui se débrouillent assez bien, et les raisons sont nombreuses. Habituellement, cependant, c'est une question de leadership

effective partnerships with provincial systems and a community-based approach to education so that it is seen as a priority from the parents all the way to the educators and the individuals helping students.

You raised a good point that we talk about the horror stories, but we have good examples of things happening effectively across the country.

**Senator Patterson:** I appreciated Ms. Cram's candour about the startling admission that you have about 60 people administering about \$1.8 billion and the superior resources of provinces by comparison.

I was also struck by the number of reviews that are under way relating to these problems, including the department's own internal audits and the Auditor General's reports such as those of the Macdonald-Laurier Institute and Alex Usher, which were mentioned. It seems to me that one of the promising developments is partnerships with provinces. Ms. Russell just referred to that as a factor in some of the success stories.

I note that the Council of Ministers of Education, Canada, CMEC, has also recently examined the gap problem and has issued a report. It seems to me that maybe this is the way we should be looking at improving the gap issue. It sounds as though you have a blizzard of reports to deal with, but what do you think of this report? What is it recommending? If it seems to be the way of success, will you respond to this report and the measures it is recommending?

**Ms. Cram:** The report of CMEC is very good report. What is fascinating is that it was as a result of a summit that took place on education in Saskatchewan over a year ago. It was attended by all governments, provincial and federal, as well as all of the national Aboriginal organizations. Many regional Aboriginal organizations were there as well. That report represented the consensus that emerged as to the areas on which to focus.

I do not remember every single recommendation, but I will point out the one about the need to have data to measure progress and performance. The only way to achieve that would be to get student identifiers. I believe Saskatchewan is working toward having a single student identifier, so if that child moves from an on-reserve school to a provincial school, you can track that child throughout his or her career.

Ideally, all children in the country would have an identifier so that we could track their progress and get good data. I do not know if we could get there, but at least within a province it would be wonderful to be able to do that.

All of those who attended that summit came to a consensus that there needed to be much better data and much better tracking of students to be able to assess what was happening to their educational careers.

dans les écoles, de partenariats efficaces avec les systèmes provinciaux et d'une approche communautaire de l'éducation qui fait que tout le monde voit l'éducation comme une priorité, les parents, les éducateurs et les personnes qui viennent en aide aux élèves.

Vous avez soulevé un bon point lorsque vous avez dit que nous parlons des histoires d'horreur, mais il y a de bons exemples de choses qui fonctionnent bien au pays.

**Le sénateur Patterson :** J'ai aimé la candeur avec laquelle Mme Cram a fait cet aveu étonnant que vous avez environ 60 personnes pour administrer autour de 1,8 milliard de dollars et que les provinces ont des ressources supérieures par comparaison.

Ce qui m'a frappé aussi, c'est le nombre d'examen qui sont en cours par rapport à ces problèmes, y compris les vérifications internes du ministère et les rapports de la vérificatrice générale comme ceux de l'Institut Macdonald-Laurier et d'Alex Usher, qui ont été mentionnés. Il me semble que l'une des choses nouvelles qui sont prometteuses, c'est les partenariats avec les provinces. Mme Russell vient juste de dire que c'est un facteur de succès dans certains cas.

Je note que le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le CMEC, a aussi examiné le problème d'écart récemment et publié un rapport. Je pense que c'est peut-être de cette façon que nous devrions envisager de régler le problème d'écart. Il semble qu'il y a des tonnes de rapports dont vous devez tenir compte, mais que pensez-vous de celui-ci? Quelles sont les recommandations? Si ça semble être la voie du succès, allez-vous réagir à ce rapport et aux mesures qui y sont recommandées?

**Mme Cram :** Le rapport du CMEC est un très bon rapport. Ce qui est fascinant, c'est que c'est le résultat d'un sommet sur l'éducation qui a eu lieu en Saskatchewan il y a plus d'un an. Tous les gouvernements y ont participé, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, ainsi que toutes les organisations autochtones nationales. Beaucoup d'organisations autochtones régionales y ont pris part aussi. Le rapport fait état du consensus auquel on en est arrivé quant aux domaines sur lesquels il faut se concentrer.

Je ne me rappelle pas toutes les recommandations, mais il y en avait une au sujet de la nécessité d'obtenir des données pour mesurer les progrès et le rendement. La seule façon d'y parvenir, ce serait de créer des codes d'identification pour les élèves. Je crois que la Saskatchewan est en train de se doter d'un code d'identification unique, alors si l'enfant passe d'une école dans une réserve à une école provinciale, on peut le suivre tout au long de sa carrière.

Idealement, tous les enfants du pays auraient un code d'identification, de façon que nous puissions suivre leurs progrès et obtenir de bonnes données. Je ne sais pas si c'est réalisable, mais au moins, dans une province, ce serait extraordinaire de pouvoir faire ça.

Les participants au sommet se sont mis d'accord sur le fait qu'il faut de bien meilleures données et qu'il faut bien mieux suivre les étudiants pour pouvoir évaluer leur parcours scolaire.



I may be off topic, but one of the things about Aboriginal students, which is very different from non-Aboriginal students, is that they do not follow an expected trajectory in terms of their education career. The expectation is that students will start kindergarten, go on to Grade 12, and, after that, they will decide what they will do in post-secondary education.

Aboriginal students do not follow that. They often will eventually complete a post-secondary education degree, but they are probably already married and have children or may even at that point be a single parent. They are probably aged in their 30s, and they may have dropped out a few times. They may have dropped out a few times in kindergarten to Grade 12 and may have had a couple of tries at post-secondary education before they succeeded.

We see that eventually they do succeed. We look at up to age 64 because we have to take a cohort that is so long. I would say that given that is what the population is doing, we have to think about what other supports are needed to ensure that those individuals, regardless of whether they are aged 30 or 35, have children or are a single parent with children, are able to complete their education.

I went off track and cannot remember all of the CMEC recommendations. My recollection is that one recommendation was on early education and another on the importance of culture and language and relevant curriculum. In terms of that recommendation, culture and language are important to success. The question is how to have that in the classroom at the same time as ensuring that literacy, numeracy and other things are not jeopardized.

I will mention a couple of promising developments. Saskatchewan is ensuring that textbooks in the provincial system have an Aboriginal component, and they are doing that for social science and math. They are finding that all students are doing better as a result if they can have that. Ontario is another province that is looking at having Aboriginal content in their curriculum. We think that is a very good development.

**Senator Poirier:** On page 3 of your presentation, you mentioned that about 40 per cent of Aboriginal students attended the off-reserve or provincial schools. Can you tell me what level is successfully completed compared to schools on the First Nations, if there is a difference in the results?

I am not speaking for all provinces but for the one I am from. All off-reserve schools have a curriculum that they have to follow for basically the same method of teaching. Do the schools in First Nations have a similar mechanism in place, where they all follow the same method or the same curriculum of teaching also?

**Ms. Russell:** In response to your question concerning the outcomes of First Nation students attending provincial schools, if you look at the census data — and this is information collected every five years — the 40 per cent completion rate for First

Je m'éloigne peut-être du sujet, mais une chose à propos des élèves autochtones qui est très différente par rapport aux non-autochtones, c'est qu'ils ne suivent pas une trajectoire prévisible dans leur parcours scolaire. On s'attend à ce que les élèves commencent à la maternelle, continuent jusqu'à la 12<sup>e</sup> année, puis, par la suite, décident de ce qu'ils vont faire comme études postsecondaires.

Les élèves autochtones ne suivent pas ce parcours. Souvent, ils finissent par faire des études postsecondaires, mais, à ce moment-là, il est probable qu'ils soient déjà mariés et qu'ils aient des enfants ou même qu'ils soient chefs de famille monoparentale. Ils sont souvent dans la trentaine, et ils peuvent avoir abandonné leurs études à quelques reprises. Ils peuvent avoir décroché à quelques reprises entre la maternelle et la 12<sup>e</sup> année et avoir fait quelques tentatives avant de terminer leurs études postsecondaires.

Ce que nous constatons, c'est qu'ils finissent par réussir. Nous examinons une tranche d'âge qui va jusqu'à 64 ans parce que nous devons prendre une cohorte aussi vaste. Je dirais que, vu que c'est ce que la population fait, nous devons réfléchir aux autres mesures de soutien qui sont nécessaires pour garantir que ces personnes, peu importe si elles ont 30 ou 35 ans, si elles ont des enfants ou si elles sont chefs de famille monoparentale, puissent terminer leurs études.

J'ai fait une digression et je ne me souviens pas de toutes les recommandations du CMEC. Ce que je me rappelle, c'est que l'une des recommandations concernait l'éducation de la petite enfance, et l'autre, l'importance de la culture et de la langue et du fait de proposer un programme pertinent. Par rapport à cette recommandation, la culture et la langue sont d'importants facteurs de succès. La question, c'est de savoir comment enseigner ça et en même temps s'assurer que la littératie, la numératie et ainsi de suite ne sont pas compromises.

Je vais parler de deux ou trois choses nouvelles qui sont prometteuses. La Saskatchewan s'assure que les manuels utilisés dans le système provincial comportent un volet autochtone, et elle le fait pour les sciences sociales et les mathématiques. On constate que tous les étudiants réussissent mieux lorsque c'est le cas. L'Ontario aussi envisage d'inclure du contenu autochtone dans son programme. Nous voyons ça comme une très bonne chose.

**Le sénateur Poirier :** À la page 3 de votre exposé, vous dites qu'environ 40 p. 100 des élèves autochtones fréquentent une école provinciale en dehors des réserves. Pouvez-vous me dire quel est le taux d'achèvement des études, comparativement à celui des écoles des Premières nations, s'il y a une différence quant aux résultats?

Je parle non pas pour toutes les provinces, mais bien pour celle de laquelle je viens. Toutes les écoles en dehors des réserves ont un programme à suivre qui est fondé essentiellement sur la même méthode d'enseignement. Est-ce que les écoles des Premières nations ont un mécanisme du genre en place, qui fait qu'elles suivent toutes la même méthode ou le même programme d'enseignement également?

**Mme Russell :** Pour répondre à votre question concernant les résultats des élèves des Premières nations qui fréquentent l'école provinciale, si vous jetez un coup d'œil sur les données du recensement — et il s'agit d'informations recueillies tous les

Nations on-reserve is compared to a 56 per cent completion rate for Aboriginal students in provincial school systems, and the Canadian average is about 75 per cent or 76 per cent. Aboriginal students generally do better in provincial schools, but a fairly significant gap in outcomes still exists.

**Senator Poirier:** Do the First Nations have a structure in place where all schools follow the same curriculum?

**Ms. Russell:** The funding arrangements in place for First Nations to administer and deliver education require that they use comparable provincial curriculums. They do have the ability to add things to it, such as a language and culture focus, but they are, generally speaking, required to follow a provincial standard of education.

**Senator Poirier:** My second question is on the level of post-secondary education. Earlier the chair talked about whether a fair system could be put in place, not simply based on political reasons and so on, to ensure that people who want the programs have equal access to the programs.

At the provincial level, under departments such as post-secondary education, training and development, programs are in place where adults wanting to return to school do not go to the political people to access the programs, but rather to employment counsellors. By working with the employment counsellors, adults wanting to return to school, whether to finish their Grade-12 education or move on to post-secondary education, have access to funds. It is a fair system because it is open equally to everyone who needs access to that system.

Do you know if INAC provides funding to that branch of government in the provinces to allow First Nations people access to those programs, or could such a structure be placed within the First Nation communities so that they could speak with employment counsellors instead of perhaps elected officials to gain access to the programs?

**Ms. Russell:** I can speak to a couple of aspects of your question. First, the current funding arrangements are that money goes directly to the bands or regional organizations. Typically, some bands will hire or have in place post-secondary education coordinators, or PSE coordinators. These are community-based people who help students through the process of figuring out what they want to do in terms of their career and how to access funding. The approach used across the country varies. Therefore, some regions have intricate PSE coordinators and some do not; that is the challenge of delivering PSE financial assistance to First Nation communities.

cinq ans —, le taux d'achèvement de 40 p. 100 des élèves des Premières nations dans les réserves est comparé au taux d'achèvement de 56 p. 100 des élèves autochtones qui fréquentent l'école provinciale, et la moyenne canadienne est d'environ 75 ou 76 p. 100. Les élèves autochtones ont généralement de meilleurs résultats dans les écoles provinciales, mais l'écart au chapitre des résultats demeure assez important.

**Le sénateur Poirier :** Est-ce que les Premières nations ont une structure en place selon laquelle toutes les écoles suivent le même programme?

**Mme Russell :** Les ententes de financement en place qui permettent aux Premières nations d'administrer et d'exécuter les programmes d'enseignement exigent qu'elles suivent des programmes comparables aux programmes provinciaux. Elles peuvent y ajouter des éléments, par exemple une composante linguistique et culturelle, mais de façon générale, elles doivent respecter les normes provinciales en matière d'éducation.

**Le sénateur Poirier :** Ma seconde question concerne le degré d'études postsecondaires. Tout à l'heure, le président a parlé de la possibilité de mettre en place un système équitable, pas seulement pour des raisons politiques et ainsi de suite, de façon à s'assurer que les gens qui veulent suivre les programmes aient le même accès aux programmes.

À l'échelon provincial, au sein de ministères comme le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Développement, il y a des programmes dans le cadre desquels les adultes qui souhaitent retourner aux études s'adressent non pas aux politiciens pour accéder aux programmes, mais plutôt à des conseillers en emploi. En travaillant avec les conseillers en emploi, les adultes qui veulent retourner à l'école, que ce soit pour finir leur 12<sup>e</sup> année ou pour poursuivre des études postsecondaires, ont accès aux fonds. C'est un système équitable parce qu'il offre le même accès à tous.

Savez-vous si AINC verse de l'argent à cette division du gouvernement dans les provinces pour permettre aux membres des Premières nations d'accéder à ces programmes? Est-ce qu'une structure du genre pourrait être créée dans les collectivités des Premières nations de façon que les gens puissent parler avec les conseillers en emploi plutôt qu'avec les élus lorsqu'ils veulent accéder aux programmes?

**Mme Russell :** Je peux aborder deux ou trois aspects de votre question. Premièrement, dans le cadre des ententes de financement actuelles, l'argent va directement aux bandes ou aux organisations régionales. Habituellement, certaines bandes embauchent des coordonnateurs des études postsecondaires ou ont leurs propres coordonnateurs. Il s'agit de travailleurs communautaires qui aident les étudiants à trouver ce qu'ils veulent faire comme carrière et à accéder au financement. L'approche adoptée varie un peu partout au pays. Ainsi, certaines régions ont leurs propres coordonnateurs des études postsecondaires, d'autres non; c'est ça le problème de la prestation d'aide financière pour les études postsecondaires dans les collectivités des Premières nations.

All sorts of models are being proposed, and Ms. Cram spoke to some of them, around changing the delivery model to make it more fair or to have an ability to develop economies of scale so that not each individual band is administering the funds. Those discussions continue.

However, many programs are available in provincial systems that we suspect First Nations on-reserve and Aboriginal people in general are availing themselves of, which allow students to look at the broad range of programming that is available to them and how to access them. We think they are accessing and using those programs. However, typically, First Nations students on-reserve in remote areas do not know about those programs. They do not have the ability to have the full plate of information in front of them. Therefore, much work needs to happen to help them bridge what is available to them on-reserve, what type of services are there and what other services might be available in provincial systems.

For example, we know when First Nations students move off-reserve and go into a provincial system for education, they make themselves available to all sorts of apprenticeship programs. A high percentage of Aboriginal students access those programs and are quite successful at them. We believe those programs need to be promoted more effectively to help First Nation students make informed decisions about what works for them and what does not.

**Senator Poirier:** Maybe we need to also continue improving the partner relationship between First Nations and the provincial governments in all the provinces to ensure that information is out there, to ensure all people in Canada have access to it and know that it is there. That is something from which we need to learn to ensure we continue reaching out.

**Senator Raine:** I will go a little off topic. I am very concerned about the inactivity crisis that we are facing in Canada, which involves all Canadians, where physical education is declining in schools. What are our standards for First Nations schools with respect to physical education from kindergarten to Grade 12?

**Ms. Cram:** First Nations would be required to follow whatever the provincial education standards are in the curriculum. I have always heard from First Nations that they think sport and physical activity are one of the key factors to actually encouraging students to stay in school because they find they want an active learning situation, and they will come to school. Actually, if you ask students why they come to school, it is often because of the extracurricular activities. It may be the sport; it may be the music or other things. There is great interest in having more physical activity.

If we consider infrastructure, when First Nations are building schools, they want a gym. Part of the reason is because of their location they cannot always do outdoor activity. They very much want a gym so that they can do and encourage physical activity.

Toutes sortes de modèles sont proposés, et Mme Cram a parlé de certains d'entre eux, en ce qui a trait à la modification du modèle de prestations pour le rendre plus juste ou pour avoir la possibilité de réaliser des économies d'échelle, pour que ce ne soit pas chaque bande qui administre les fonds. Ces débats se poursuivent.

Cependant, nous pensons que les membres des Premières nations qui vivent dans une réserve et les Autochtones en général profitent de nombreux programmes offerts dans les systèmes provinciaux, ce qui permet aux étudiants d'envisager la vaste gamme de programmes auxquels ils ont accès et la manière d'y accéder. Nous pensons qu'ils accèdent à ces programmes et qu'ils les utilisent. Cependant, habituellement, les étudiants des Premières nations dans les réserves éloignées ne connaissent pas ces programmes. Ils ne disposent pas de toute l'information qui existe. Il y a donc beaucoup de travail à faire pour les aider à faire le lien entre ce qui s'offre à eux dans les réserves, le genre de services qu'on y trouve et les autres services qui peuvent être offerts dans les systèmes provinciaux.

Par exemple, nous savons que lorsque les étudiants des Premières nations quittent les réserves et entrent dans le système provincial d'éducation, ils s'inscrivent à toutes sortes de programmes d'apprentissage. Une forte proportion d'étudiants autochtones accèdent à ces programmes et y réussissent très bien. Nous croyons que la promotion de ces programmes doit être plus efficace, de façon à aider les étudiants des Premières nations à prendre des décisions éclairées quant à ce qui leur convient et à ce qui ne leur convient pas.

**Le sénateur Poirier :** Peut-être devons-nous aussi continuer d'améliorer le partenariat entre les Premières nations et les gouvernements de toutes les provinces pour nous assurer que l'information est accessible, pour veiller à ce que tout le monde au Canada y ait accès et sache qu'elle existe. Nous devons tirer des leçons de ça pour nous assurer de continuer à joindre les gens.

**Le sénateur Raine :** Je vais faire une petite digression. Je suis très préoccupée par la crise de l'inactivité à laquelle nous faisons face au Canada, qui touche l'ensemble des Canadiens, avec le déclin de l'éducation physique dans les écoles. Quelles sont nos normes pour les écoles des Premières nations en ce qui concerne l'éducation physique de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année?

**Mme Cram :** Les Premières nations doivent respecter les normes qui figurent dans le programme provincial, quelles qu'elles soient. J'ai toujours entendu dire par les membres des Premières nations qu'ils pensent que le sport et l'activité physique sont l'un des principaux facteurs pour encourager les élèves à rester à l'école parce qu'ils constatent qu'ils veulent une situation d'apprentissage actif, et ils vont aller à l'école. En fait, si vous demandez aux élèves pourquoi ils vont à l'école, c'est souvent pour les activités parascolaires. Ça peut être le sport ou ça peut être la musique, entre autres. Les gens sont très intéressés à ce qu'il y ait davantage d'activités physiques.

Du point de vue de l'infrastructure, lorsque les Premières nations construisent des écoles, leurs membres veulent un gymnase. C'est en partie parce que, en raison de leur situation géographique, ils ne peuvent pas toujours faire des activités

This is anecdotal, but I have been to schools where sport is used as an encouragement for attendance, and the students who are chosen to represent a school at a sporting event are those who have the best attendance. That is a way it is done, and I believe everyone agrees.

There is an organization called Right to Play, and I know a number of First Nations that are interested in partnering with that organization to have more involvement in sport.

**Senator Raine:** Obesity is an important health issue amongst First Nations, and self-reported data shows that the rates are higher among off-reserve Aboriginal adults compared to non-Aboriginal people; namely, 24.8 per cent versus 16.6 per cent. It is a huge problem all across Canada. The reason I was asking about physical education is because I would think it would be very good for First Nations schools. This is a place where the federal government has an obligation and an opportunity to directly mandate certain things. Generally across Canada, physical education programs are declining as pressures from academic programs are taking away the resources from physical education.

I would suggest combining the cultural elements of education with physical education. I believe every Canadian was very impressed with the dancing that took place in the opening ceremonies at the Vancouver Olympic Winter Games. Certainly that is an opportunity to capitalize on and use the opportunity to have physical education in the schools mandated daily and of high quality to tackle the obesity issues. I would like you to comment on that. Do you think it is possible to do a special funding program to put good physical education programs in Aboriginal schools?

**Ms. Russell:** Currently, the way our funding arrangements work is that First Nations are provided a block of money for education. They are required to follow provincial curricula, to a certain extent, and then to do whatever they need to do to provide culturally relevant programming. As Ms. Cram said, many of them do put in place programs that they call land-based education. We think it is happening quite extensively.

First Nations appreciate the fact that they have the ability to maintain control over their education, to develop the types of curricula and programs that they see as beneficial to their communities. A number of First Nations have spoken about the importance of activity, sport and recreation. Yes, certainly some provincial systems fund certain streams of education curricula, such as sport, and some First Nations would welcome the opportunity to have additional funding applied specifically for something such as that. The debate is always, though, what the

extérieures. Ils veulent vraiment un gymnase pour pouvoir faire de l'activité physique et encourager les autres à en faire. Même si c'est anecdotique, j'ai visité des écoles où le sport est utilisé pour encourager les élèves à être présents en classe, et ceux qui sont choisis pour représenter une école à une manifestation sportive sont ceux qui ont la meilleure fiche de présence. C'est comme ça qu'il faut procéder, et je pense que tout le monde est d'accord.

Il existe une organisation qui s'appelle Right to Play, et je sais que plusieurs Premières nations sont intéressées à s'associer à cette organisation pour favoriser davantage la pratique du sport.

**Le sénateur Raine :** L'obésité est un problème de santé important chez les Premières nations, et les données qui viennent des Premières nations elles-mêmes montrent que les taux sont plus élevés chez les adultes autochtones qui ne vivent pas dans une réserve que chez les non-autochtones, soit 24,8 p. 100 par rapport à 16,6 p. 100. C'est un problème énorme partout au Canada. La raison pour laquelle j'ai posé une question au sujet de l'éducation physique, c'est que je pense que ce serait une très bonne chose pour les écoles des Premières nations. C'est un domaine dans lequel le gouvernement fédéral a un devoir et la possibilité d'exiger directement certaines choses. De façon générale au Canada, les programmes d'éducation physique sont en déclin parce que les pressions venant des programmes d'enseignement enlèvent des ressources consacrées à l'éducation physique.

Je proposerais de combiner les éléments culturels de l'éducation à l'éducation physique. Je pense que tous les Canadiens ont été très impressionnés par le spectacle de danse qui a eu lieu pendant les cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver. C'est assurément une chose dont il faut tirer parti, et il est clair qu'il faut profiter de l'occasion pour rendre obligatoires des programmes d'éducation physique de qualité et quotidiens pour s'attaquer au problème de l'obésité. J'aimerais que vous disiez quelque chose là-dessus. Pensez-vous qu'il est possible de créer un programme de financement spécial pour mettre en place de bons programmes d'éducation physique dans les écoles autochtones?

**Mme Russell :** À l'heure actuelle, dans le cadre de nos ententes de financement, les Premières nations reçoivent un montant d'argent global pour l'éducation. Elles doivent suivre les programmes provinciaux, dans une certaine mesure, puis faire ce qu'elles doivent faire pour offrir des programmes pertinents sur le plan culturel. Comme Mme Cram l'a dit, bon nombre d'entre elles mettent en place des programmes d'éducation axés sur le territoire. Nous pensons que c'est quelque chose qui se fait beaucoup.

Les Premières nations aiment décider de leur éducation et avoir la capacité d'élaborer les programmes qui sont bénéfiques pour leurs collectivités à leurs yeux. Plusieurs Premières nations ont parlé de l'importance de l'activité, du sport et des loisirs. Oui, il faudrait que des systèmes provinciaux financent certains volets des programmes d'enseignement, notamment le sport, et quelques Premières nations accueilleraient favorablement la possibilité d'obtenir des fonds supplémentaires réservés à quelque chose du genre. La question est cependant toujours de savoir quelle est la

best way is to provide funding to allow First Nations to maintain control over their education system so that they can develop the programs that they see are beneficial to them.

Generally, anything that is too prescribed in that way would look as though the federal government is controlling the education system as opposed to providing the funding to allow their First Nations communities to maintain and control their education system. While I agree that it is an important component over education, I think it is also important to respect the fact that First Nations do want to maintain control over their education systems, which means putting in place the programs that they think are important.

**Senator Raine:** I think you missed my point. You do have some special programs. Why would we not target one of these special programs with special resources so that they can increase the components of physical and health education? I am absolutely appalled that we have been capping education in the core funding at 2 per cent. I think that is very dangerous. I would hope that we would have some special funding for these programs. They can address all types of things. The fitness programs can address the challenges that the Aboriginal people are facing, but I do not think there is funding in it in the 2 per cent cap.

**Ms. Russell:** No direct stream of funding for physical education exists in the 2 per cent core funding. That is absolutely true. I am not an educator, but having spoken to educators, they will say that many things contribute to positive outcomes. Physical activity is one of them; special education is another; parental education is another. It is always a question of where the best place is to put additional funding to be able to achieve the desired outcomes.

You can make an argument that physical activity, particularly in the First Nations context, is the right place to put additional funding if you were to develop a targeted program. Others would say differently. They would concentrate on early childhood development, to Aboriginal Head Start programs. Some people would say, no, it is about mature students and getting those students who have dropped out back into the system. A debate is taking place as to where the best bang for the buck is, if I can say it that way, and physical activity is one of those, but others would argue elsewhere.

**Senator Dyck:** This issue that Senator Raine has raised is important. In fact, one program — I think it was at Mount Royal Collegiate in Saskatoon — showed that high school students put on treadmills improved their grade-level marks significantly and the completion of the grade at a much greater rate than before the treadmills were introduced.

The question then is whether that type of initiative is eligible under the First Nation Student Success Program. If a school decided they wanted to go that route, could they put it forth through your new program?

meilleure façon de fournir le financement pour permettre aux Premières nations de continuer de gérer leur système d'éducation de façon à pouvoir élaborer des programmes qu'elles jugent bénéfiques pour elles.

De façon générale, tout ce qui serait trop prescriptif en ce sens donnerait l'impression que le gouvernement fédéral régit le système d'éducation plutôt que de fournir le financement pour permettre aux collectivités des Premières nations de le faire. Je suis d'accord pour dire que c'est un volet important de l'éducation, mais je pense qu'il est également important de respecter le fait que les Premières nations veulent continuer de régir leur système d'éducation, ce qui veut dire de mettre en place les programmes qui sont importants selon elles.

**Le sénateur Raine :** Je pense que vous avez mal compris ma question. Il existe déjà des programmes spéciaux. Pourquoi ne pas cibler l'un de ces programmes spéciaux avec des ressources spéciales de façon à permettre un accroissement des volets d'éducation physique et de santé? Je suis tout à fait consternée de voir que nous avons limité la part du financement de base consacré à l'éducation à 2 p. 100. Je pense que c'est très dangereux. J'aimerais que nous prévoyions un financement spécial pour ces programmes. Ils peuvent régler toutes sortes de choses. Les programmes de mise en forme peuvent permettre de régler les problèmes auxquels les Autochtones font face, mais je ne crois pas qu'il y ait de financement à cet égard à l'intérieur des 2 p. 100.

**Mme Russell :** Il n'y a pas de voie de financement directe pour l'éducation physique dans les 2 p. 100 du financement de base. C'est tout à fait vrai. Je ne suis pas éducatrice, mais j'ai parlé avec des éducateurs, et ils disent que de nombreuses choses contribuent aux résultats positifs. L'activité physique est l'une d'entre elles, l'éducation spécialisée en est une autre, et l'éducation parentale, une autre encore. C'est toujours la question de savoir à quel égard il convient le mieux d'accroître le financement pour obtenir les résultats voulus.

Vous pouvez défendre l'idée que l'activité physique, surtout chez les Premières nations, est le bon choix pour du financement supplémentaire si vous élaborez un programme ciblé. D'autres ne seraient pas du même avis. Ils se concentreraient sur le développement de la petite enfance, sur le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones. D'autres encore diraient qu'il faut s'occuper des étudiants d'âge adulte et ramener les étudiants qui ont décroché dans le système. Il y a un débat sur la meilleure façon d'utiliser l'argent, et l'activité physique fait partie des choix, mais il y a des gens qui choisiraient autre chose.

**Le sénateur Dyck :** La question que le sénateur Raine a soulevée est importante. En fait, dans le cadre d'un programme — je pense que c'était au Mount Royal Collegiate à Saskatoon —, on a montré que les étudiants du secondaire qui couraient sur des tapis roulants amélioraient leurs notes de façon marquée et terminaient leur programme beaucoup plus rapidement qu'avant l'arrivée des tapis roulants.

La question est donc de savoir si ce type d'initiatives est admissible au Programme de réussite scolaire des Premières nations. Si une école décidait d'emprunter cette voie, pourrait-elle le faire dans le cadre de votre nouveau programme?

**Ms. Russell:** A number of programs are in place right now that allow First Nations communities to access funding for things such as that. One of those targeted programs is called New Paths for Education. It is about \$40 million and is available to First Nations communities to apply through a proposal-based project to do things such as you suggested, as long as they can demonstrate that it is improving educational outcomes.

Various types of things are being accessed under that program. With the First Nation Student Success Program, it certainly is possible for a First Nation community to put together a proposal that demonstrates how something such as physical activity would help to address the three priorities under the program: literacy, numeracy level and student retention. For example, it is legitimate to say that a community could put together a proposal that says that increasing activity within their community would help to retain students in Grade 8, Grade 9 or whatever the case may be. That would be a legitimate proposal that would be assessed under the terms and guidelines of that program.

**Senator Fairbairn:** I have been listening very closely to what you have been saying. It has been very helpful. I have been thinking about where I am from, Lethbridge, Alberta, and how I have watched throughout my life a great deal of activity with Native people in that area, and how the Blood Reserve has continuously kept Red Crow Community College.

As it got a little older and older, they insisted on keeping it, and the children in that area and Piikani, which is not so far away, had a real chance and took it. When the University of Lethbridge turned up, one of the first things it did was to ensure that they would have a Native part within the university so that hopefully, if everyone would keep these organizations working, they could just keep coming up the walk.

It is an utter pleasure to go to convocation, which is coming up in a few weeks at the university, to see now the number of young people from the area and beyond, and particularly young women, marching across that stage, not just having reached the end of the road, but also now being the very best in the areas that they have been working.

It has taken a great deal, but I think it has been understood right from the beginning from the two nations that this was a very important thing to do. It has been given help from both levels of government. The university is right across the river. This has made a tremendous difference to the whole area of Southwestern Alberta. It has opened a door for Native people to come forward and do quite astounding things. It is a great story. The levels of government are continuing to try to do this in all parts of Canada; I think it is a tremendously wonderful thing to do.

**Mme Russell :** Il y a un certain nombre de programmes qui existent pour permettre aux collectivités des Premières nations d'accéder à du financement pour ce genre de choses. L'un de ces programmes ciblés s'intitule Nouveaux sentiers en éducation. Il s'agit d'environ 40 millions de dollars, et les collectivités des Premières nations peuvent présenter un projet axé sur une proposition pour faire le genre de choses que vous avez suggérées, pour autant qu'elles démontrent que leurs initiatives donnent lieu à une amélioration des résultats en matière d'éducation.

Différentes choses sont accessibles dans le cadre de ce programme. Grâce au Programme de réussite scolaire des Premières nations, il est assurément possible pour une collectivité des Premières nations de formuler une proposition qui montre comment quelque chose comme l'activité physique pourrait donner des résultats positifs par rapport à l'une des trois priorités du programme. La littératie, la numératie et la rétention scolaire. Par exemple, il est légitime de dire qu'une collectivité pourrait formuler une proposition selon laquelle l'accroissement de l'activité dans la collectivité contribuerait à faire en sorte que les élèves de la 8<sup>e</sup> année, la 9<sup>e</sup> année ou d'une autre année, peu importe, restent à l'école. Ce serait une proposition légitime qui serait évaluée en fonction des modalités et des lignes directrices de ce programme.

**Le sénateur Fairbairn :** J'ai écouté très attentivement ce que vous avez dit. Ça a été très utile. Je pensais à l'endroit d'où je viens, c'est-à-dire Lethbridge, en Alberta, et au fait que j'ai toujours été témoin de beaucoup d'activités auxquelles prenaient part les Autochtones de la région et que la Réserve des Gens-du-Sang a toujours gardé le Red Crow Community College.

Pendant que je grandissais, ils ont insisté pour le garder, et les enfants de cette région et de Piikani, qui n'est pas très loin, ont eu une vraie occasion et l'ont saisie. Lorsque l'Université de Lethbridge a été fondée, l'une des premières choses qu'on a faites, ça a été de s'assurer qu'il y aurait un volet autochtone dans cette université, pour qu'ils puissent continuer de faire leur chemin, idéalement, si tout le monde continuait de faire fonctionner ces organisations.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vais à la collation des grades, qui va avoir lieu dans quelques semaines à l'université, pour voir le nombre de jeunes de la région et des alentours qui fréquentent l'université aujourd'hui, et surtout le nombre de jeunes femmes, qui montent sur cette scène et qui non seulement se sont rendues jusqu'au bout, mais sont également les meilleures dans leur domaine.

Ça a exigé beaucoup d'efforts, mais je pense que les deux nations ont compris dès le départ qu'il était très important de faire ça. Les deux ordres de gouvernement ont fourni de l'aide. L'université est en face, de l'autre côté de la rivière. Ça a apporté énormément de changements dans toute la région du Sud-Ouest de l'Alberta. Ça a permis aux Autochtones de faire des choses proprement étonnantes. C'est quelque chose d'extraordinaire. Les gouvernements continuent d'essayer de faire la même chose partout au Canada. Je pense que c'est une chose extraordinaire à faire.

**Ms. Cram:** I want to thank the senator for raising that example. It is a good example. It has been wonderful, over the years, to see the partnerships that have developed between post-secondary colleges and institutions. There are some excellent examples across the country. We see more and more mainstream educational institutions recognizing that their future clientele will be Aboriginal. The way that they will attract them and keep them is if they make a welcoming environment. They are expending much more effort than ever before on that, which is great.

You also raised an issue about women. An incredible phenomenon is occurring in terms of the statistics; that is, women are becoming more successful. We are seeing an increasing number of women graduating and continuing on. That is a positive sign. It is sort of mirroring what is happening in the non-Aboriginal community. The concern now is for the boys. Are they being left behind, and what does one need to do about that?

**The Chair:** That is a good observation. We need all the help we can get.

**Senator Stewart Olsen:** I have something that I am struggling with here. We speak in terms of success — success, success, success. When we look at the numbers that you have provided, our measure of success seems to be with respect to post-secondary education — that is, university degrees — and getting people through that system. I would suggest that a good many people living on-reserves, a good many children, do not, perhaps, perceive success in those terms. I think we have to do a mind change and a mind switch as to what we are speaking of when we measure success. That is probably true for everyone in the educational system.

I was happy to hear you mentioning the apprenticeship programs and community colleges. What is our measure of moving the children who, perhaps, do not want to go on to university but see more of a viable opportunity for themselves in apprenticeship, community-college based programs?

**Ms. Russell:** You are absolutely right that the question of success has a different connotation in the mainstream world than it does for First Nations and Aboriginal people. They often use the term “lifelong learning.” A number of studies have been done by the Canada Council on Learning around how we measure success for Aboriginal students. It is true that it is very different than typically how we speak of it in the mainstream world.

Predominantly, every time you talk to Aboriginal leaders and First Nation leaders about the achievement of their students in education, they all believe that education is hugely important, and they want to see their students participate in post-secondary education. When we use the term “post-secondary education,” we mean the full stream. That is, university level, college, apprenticeship and vocational programming. It does not come out as strongly as we want it to, but we do really mean the full continuum.

**Mme Cram :** Merci d’avoir donné cet exemple. C’est un bon exemple. Ça a été fantastique, au fil des ans, de voir les partenariats que les collèges et les établissements postsecondaires ont noués. Il y a d’excellents exemples de cela partout au pays. De plus en plus d’établissements d’enseignement reconnaissent que leur clientèle future sera autochtone. Ils vont réussir à attirer une clientèle autochtone et à la garder s’ils créent un milieu accueillant. Ils consacrent plus d’efforts que jamais à ça, ce qui est très bien.

Vous avez également soulevé une question concernant les femmes. Un phénomène incroyable est révélé par les chiffres, et c’est que, de plus en plus, les femmes réussissent mieux. De plus en plus de femmes décrochent un diplôme et continuent. C’est un signe positif. Ça reflète en quelque sorte ce qui se passe dans la collectivité non autochtone. Ce sont maintenant les garçons qui font l’objet des préoccupations. Sont-ils laissés pour compte? Que faut-il faire à cet égard?

**Le président :** C’est une bonne observation. Nous avons besoin de toute l’aide qu’on peut nous offrir.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Il y a une chose avec laquelle j’ai de la difficulté. Nous parlons de succès — nous n’avons que ce mot à la bouche. D’après les chiffres que vous nous avez fournis, notre mesure du succès semble être liée à l’éducation postsecondaire — c’est-à-dire les diplômes universitaires — et au fait que les gens passent par ce système. Je dirais qu’il y a bien des gens qui vivent dans les réserves, bien des enfants, qui, peut-être, ne perçoivent pas le succès ainsi. Je pense que nous devons changer de perspective par rapport à notre façon de mesurer le succès. C’est probablement vrai pour tous les intervenants du système d’éducation.

J’étais contente de vous entendre parler des programmes d’apprentissage et des collèges communautaires. Comment envisageons-nous la situation des enfants qui peuvent ne pas vouloir aller à l’université et qui trouvent que l’apprentissage et les programmes des collèges communautaires sont une meilleure option pour eux?

**Mme Russell :** Vous avez tout à fait raison de dire que le mot succès n’a pas la même connotation pour les Premières nations et les Autochtones que pour les autres. Ils utilisent souvent l’expression « apprentissage continu ». Le Conseil canadien de l’apprentissage a fait plusieurs études sur la façon dont nous mesurons le succès chez les étudiants autochtones. C’est vrai que c’est très différent de la façon dont nous en parlons habituellement.

La plupart du temps, lorsqu’on parle avec les dirigeants autochtones et des Premières nations de la réussite scolaire des étudiants de leur collectivité, ils disent tous que l’éducation est une chose extrêmement importante et qu’ils veulent que les étudiants de leur collectivité poursuivent des études postsecondaires. Lorsque nous utilisons l’expression « études postsecondaires », nous parlons de l’ensemble des possibilités de formation. Il s’agit de l’université, du collège, de l’apprentissage et de la formation professionnelle. L’expression ne semble pas avoir la portée que nous voulons lui donner, mais c’est bien de toute la gamme des programmes d’enseignement que nous voulons parler.

Without question, we know that many First Nations in particular and Aboriginal people generally do pursue vocational or apprenticeship programming. Our programming allows funding to be provided to students who decide they want to pursue that stream. A number of federal programs more broadly at HRSDC allow for funding to pursue such things as vocational training. We absolutely support that and feel it is hugely important in allowing students to choose whatever stream they want in order to pursue their educational aspirations.

**Senator Stewart Olsen:** I think it is run in mainstream education as well. We have to be careful to allow our young people to open doors for themselves. Perhaps this committee might look more at apprenticeship and community colleges. Thank you for your answers.

**Senator Brazeau:** I would like to ask a question on post-secondary education. Obviously, many problems have been attributed to the program in general. Much of it has been documented by INAC. There has been testimony from students as well. I had the opportunity to listen to many Aboriginal students talk about some of the barriers that they face.

Recently, the Macdonald-Laurier Institute documented that some communities reported surpluses year over year and that funding intended for education was spent on other issues and ineligible expenses. There have been issues such as nepotism and favouritism. There is also the lack of progress reports and performance indicators. Even the contribution agreements by the departments that issue post-secondary education funding to First Nations communities have little criteria attached to ensure that the funds are being spent on education.

Some people like to turn a blind eye and pretend that these things are not happening; I choose the opposite. As a starting premise, I choose the position that it is in the best interests of the students that this funding be utilized by them, as it is intended. I think we must continue down that road.

Having highlighted all these problems, what is the department doing to ensure that education funding is being spent on education. More importantly, if it is not being spent on education to the detriment of the Aboriginal students, what is the department doing to intervene and ensure that this does not happen as we move forward in the future?

**Ms. Cram:** Thank you, Senator Brazeau, for that question.

First, within the current system, we are trying to figure out what we can do to ensure that there is more accountability for the funds and that the funds are going for their intended purposes. Audits have become more robust, more compliance is being done, and things of that nature.

You may be aware that the federal government has a new transfer-payment policy. At the present time, Indian and Northern Affairs Canada is working on how we will implement

Il ne fait aucun doute que de nombreuses Premières nations en particulier et Autochtones en général suivent des programmes de formation professionnelle ou d'apprentissage. Nos programmes permettent d'offrir du financement aux étudiants qui font ce choix. Plusieurs programmes fédéraux qui relèvent plus généralement de RHDC permettent d'obtenir un financement pour la formation professionnelle, entre autres. Nous sommes tout à fait en faveur de cela et croyons qu'il est extrêmement important de permettre aux étudiants de choisir la formation qu'ils veulent suivre en fonction de leurs aspirations.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Je pense que c'est offert à la population générale aussi. Nous devons prendre soin de permettre à nos jeunes de s'ouvrir des portes. Le comité pourrait peut-être examiner de plus près la question de l'apprentissage et des collèges communautaires. Merci de vos réponses.

**Le sénateur Brazeau :** J'aimerais poser une question sur l'enseignement postsecondaire. Évidemment, beaucoup de problèmes ont été attribués au programme en général. AINC en a documenté une bonne partie. Il y a eu aussi des témoignages d'étudiants. J'ai eu l'occasion d'entendre beaucoup d'étudiants autochtones parler de certains des obstacles auxquels ils font face.

Récemment, l'Institut Macdonald-Laurier a fait état dans certains documents de ce que des collectivités déclaraient des surplus chaque année et que le financement prévu pour l'éducation était utilisé ailleurs et pour des dépenses non admissibles. Il y a eu des problèmes notamment de népotisme et de favoritisme. Il y a aussi l'absence de rapports sur les progrès et d'indicateurs de rendement. Même les ententes de contribution des ministères qui versent du financement aux collectivités des Premières nations pour l'enseignement postsecondaire s'assortissent de peu de critères pour garantir que les fonds sont utilisés pour l'éducation.

Certaines personnes préfèrent fermer les yeux et prétendre que ces choses n'arrivent pas; je choisis le contraire. Comme prémisses de départ, j'adopte la position selon laquelle il est dans l'intérêt supérieur des étudiants que les fonds soient utilisés par eux, comme prévu. Je pense que nous devons poursuivre dans cette voie.

Maintenant que j'ai mis en lumière tous ces problèmes, qu'est-ce que le ministère fait pour s'assurer que le financement est consacré à l'éducation? Surtout, si l'argent sert à autre chose, au détriment des étudiants autochtones, que fait le ministère pour intervenir et s'assurer que cela ne se produira plus?

**Mme Cram :** Merci, sénateur Brazeau, d'avoir posé cette question.

Premièrement, dans le cadre du système actuel, nous essayons de voir ce que nous pouvons faire pour nous assurer qu'il y a une responsabilisation accrue par rapport aux fonds et que ces fonds sont utilisés aux fins prévues. Les vérifications sont plus fiables qu'avant, la conformité est accrue, et ainsi de suite.

Vous savez peut-être que le gouvernement fédéral a une nouvelle politique sur les paiements de transfert. À l'heure actuelle, Affaires indiennes et du Nord Canada est en train de



that new policy. It provides opportunities to strengthen the management control frameworks of the programs. We are working very much in that regard.

However, I will admit that there is a limit to what we can do with the current system. That is why in Budget 2010, there was reference to the fact that the budget committed the government to exploring a new approach to providing support to First Nations and Inuit students for post-secondary education that will be effective, accountable and coordinated with other federal student support programs. We are at the very beginning of looking at that issue. However, the federal government intends to do that over the coming year.

**Senator Brazeau:** I appreciate your comments about what the federal government is trying to do, but my specific question is what the department is doing. We say that the federal government is several departments, but sometimes they do not act in unison. I would like to know what, exactly, the department is doing in terms of trying to highlight where these questionable practices are happening to the detriment of the students to ensure that they do not happen.

If you say that audits have become more robust, then my next questions are as follows: What are the new results of the audits being conducted to highlight that? What is being done to fix some of the ongoing problems?

**Ms. Cram:** I should have been clear. Each recipient is required to do an annual audit of the funds that they have received from the federal government and indicate what it has been used for. Those audits have become more robust with standardized reporting templates and so on. As well, a much stronger clause is in them in terms of the department's ability to actually do audits and evaluations on the use of those funds. That is a new development within the last year.

It is one thing to ask for reports, but you have to do something with those reports once they come in. That is where I speak about compliance. The funding services officers and the program staff are implementing much more robust reviews of those reports to see where the funds were used.

**Senator Brazeau:** I am obviously not an accountant, but I am sure you will agree with me that you can see the budget line item for education that a First Nation community has received for education, and it could also say that they spent that money. However, unless a forensic audit is done and you really dig deep into the books of a given First Nation, does the department know if all of the funding has been spent on education based on the reports you talk about?

**Ms. Cram:** The audits that each recipient must provide, and I do not know the official terminology, but they have to be signed off by a certified accountant. The professionalism of that certified

déterminer comment nous allons l'appliquer. C'est une occasion de renforcer les cadres de contrôle de la gestion des programmes. Nous faisons beaucoup de travail à cet égard.

J'admets cependant qu'il y a une limite quant à ce que nous pouvons faire dans le cadre du système actuel. C'est la raison pour laquelle dans le Budget 2010, il était mentionné que le budget engageait le gouvernement à envisager une nouvelle approche en matière de soutien aux étudiants inuits et des Premières nations pour les études postsecondaires qui sera efficace, axée sur la responsabilité et coordonnée avec d'autres programmes fédéraux de soutien aux étudiants. Nous commençons à peine à examiner cette question. Cependant, le gouvernement fédéral a l'intention de faire cela au cours de l'année qui vient.

**Le sénateur Brazeau :** Je comprends ce que vous dites au sujet de ce que le gouvernement fédéral essaie de faire, mais ma question porte précisément sur ce que le ministère fait. Le gouvernement fédéral est composé de plusieurs ministères, mais il arrive parfois que ces ministères n'agissent pas de concert. J'aimerais savoir ce que le ministère fait exactement pour essayer de mettre en lumière ces pratiques douteuses auxquelles on se livre au détriment des étudiants, pour y mettre fin.

Si vous dites que les vérifications sont plus approfondies qu'avant, alors mes prochaines questions sont les suivantes : quels sont les résultats des nouvelles vérifications qui sont effectuées pour mettre cela en lumière? Que fait-on pour régler les problèmes qui persistent?

**Mme Cram :** J'aurais dû être claire. Chaque bénéficiaire doit procéder à une vérification annuelle relativement aux fonds qu'il a reçus de la part du gouvernement fédéral et indiquer quel usage il en a fait. Ces vérifications sont maintenant plus fiables, avec des modèles de rapports normalisés et ainsi de suite. Elles comportent également une disposition et une portée beaucoup plus grande quant à la capacité du ministère de procéder à des vérifications et à des évaluations relativement à l'utilisation des fonds. C'est un élément nouveau qui a été instauré au cours de la dernière année.

C'est une chose que de demander des rapports, mais il faut faire quelque chose de ces rapports lorsqu'on les reçoit. C'est à cet égard que je parle de conformité. Les agents des services de financement et le personnel des programmes mettent en oeuvre des examens beaucoup plus approfondis de ces rapports pour voir comment les fonds ont été utilisés.

**Le sénateur Brazeau :** Je ne suis évidemment pas comptable, mais je suis certain que vous allez être d'accord avec moi pour dire qu'on peut vérifier dans le budget d'une collectivité des Premières nations la somme qu'elle a reçue pour l'éducation, et le poste budgétaire peut également préciser si l'argent a été dépensé. Cependant, à moins qu'une vérification juricomptable ne soit effectuée et que vous n'examiniez à fond les livres d'une Première nation donnée, est-ce que le ministère sait si l'intégralité du financement a été consacrée à l'éducation à la lumière des rapports dont vous parlez?

**Mme Cram :** Les vérifications que chacun des bénéficiaires doit fournir... et je ne connais pas la terminologie officielle, mais elles doivent être approuvées par un comptable agréé. Le

accountant is dependent on the fact that he has reviewed all the appropriate records. We rely on the fact that we have audits come in that have been reviewed by a certified chartered accountant.

In cases where we believe there have been problems, we may not start with a forensic audit because that is a very high-level audit, but we might start with a financial review. Depending on what we determine, it may result in a forensic audit. Those are done when the department is aware of particular circumstances of funds being misused, for example.

**Senator Hubley:** I was certainly pleased to see that there was support for children with special needs and a capacity to identify and address those needs. I am wondering if programming for gifted children exists. Do they have access to enriched programming within the on-reserve educational system?

**Ms. Russell:** Currently no targeted programming exists for gifted children in the same way as the program for special education needs.

**Senator Dyck:** My questions are about funding gaps. Senator Patterson mentioned the meeting of the Council of Ministers of Education in Saskatoon about a year ago. One of the issues they dealt with was equity in funding. We all know that a 2 per cent cap on post-secondary student support has existed since 1996. What is the department intending to do about that? Will they remove that cap and increase the support?

My second question has to do with the differential funding between on-reserve and off-reserve schools. There are different levels of support. In some cases, it can be several thousands of dollars difference per student. What is the department intending to do about that? Will they review the funding formula and equalize the difference in funding? On-reserve schools receive less funding than equivalent off-reserve schools.

**Ms. Cram:** On the first question, it is not the department that imposed the 2 per cent cap. The department receives appropriations. Thus, it is not in the department's ability to change that cap. Changing the amount of increase that occurs each year would require a budget decision. I would note that the 2 per cent does not take into account if you have a new program. For example, I spoke about Budget 2008 where we had \$268 million over five years. That is over and above the 2 per cent.

On the second question about the differential funding, it is hard to compare because you have to see how provinces calculate their per capita funding versus how the federal government does it. It is a complicated task. However, we want to achieve comparable funding. In Budget 2010, you saw reference to being prepared to move for implementation-ready partnerships. The idea behind those is to have a tripartite partnership where you have an arrangement with the province, First Nation and the

professionnalisme de ce comptable agréé dépend du fait qu'il a examiné tous les documents pertinents ou non. Nous comptons sur le fait que nous recevons des vérifications qui ont été examinées par un comptable agréé.

Dans les cas où nous pensons qu'il y a des problèmes, nous ne commençons pas nécessairement par une vérification juricomptable, parce qu'il s'agit d'une vérification de très haut niveau, mais nous pouvons commencer par un examen financier. En fonction de ce que nous trouvons, cela peut donner lieu à une vérification juricomptable. C'est le cas lorsque le ministère apprend que les fonds ont été mal utilisés dans les circonstances précises, par exemple.

**Le sénateur Hubley :** J'étais vraiment contente de voir qu'il y avait du soutien pour les enfants ayant des besoins spéciaux et une capacité de cerner ces besoins et d'y répondre. Je me demande s'il existe des programmes pour les enfants doués. Ont-ils accès à des programmes enrichis dans le cadre du système d'éducation dans les réserves?

**Mme Russell :** À l'heure actuelle, il n'y a pas de programmes ciblés pour les enfants doués au même titre qu'il y a des programmes pour les enfants qui ont des besoins spéciaux en apprentissage.

**Le sénateur Dyck :** Mes questions concernent les écarts sur le plan du financement. Le sénateur Patterson a parlé de la réunion du Conseil des ministres de l'Éducation qui a eu lieu à Saskatoon il y a environ un an. L'une des questions qui ont été abordées, c'est l'équité en matière de financement. Nous savons tous que le soutien aux étudiants de niveau postsecondaire est limité à 2 p. 100 depuis 1996. Qu'est-ce que le ministère à l'intention de faire à cet égard? Va-t-il supprimer ce plafond et accroître l'aide?

Ma deuxième question concerne les différences de financement entre les écoles des réserves et les autres écoles. Le degré de soutien n'est pas le même. Dans certains cas, la différence peut être de plusieurs milliers de dollars par étudiant. Qu'est-ce que le ministère à l'intention de faire à ce sujet? Va-t-il revoir les formules de financement et combler les écarts? Les écoles des réserves reçoivent moins de financement que les écoles du même genre à l'extérieur des réserves.

**Mme Cram :** Pour ce qui est de la première question, ce n'est pas le ministère qui a imposé le plafond à 2 p. 100. Le ministère reçoit des crédits. Ainsi, le ministère n'est donc pas en mesure de modifier ce plafond. Pour modifier le montant de l'augmentation annuelle, il faudrait qu'une décision soit prise dans le cadre du budget. Remarquez que le plafond de 2 p. 100 ne tient pas compte des nouveaux programmes. J'ai parlé, par exemple, du budget de 2008, dans le cadre duquel nous avons obtenu 268 millions de dollars sur cinq ans. Cette somme s'ajoute aux 2 p. 100 en question.

Pour ce qui est de la deuxième question au sujet des différences de financement, il est difficile de faire des comparaisons, parce qu'il faut savoir comment les provinces calculent leur financement par étudiant et comment le gouvernement fédéral le calcule. C'est une tâche compliquée. Cependant, nous voulons en arriver à un financement comparable. Dans le Budget 2010, vous avez vu que le gouvernement a parlé d'être prêt à passer à des partenariats prêts à conclure. L'idée derrière cela, c'est d'avoir un partenariat

Government of Canada so that you have a way to work through what would be comparable, and then you have to stay with the comparability. Provinces are announcing in their budgets on a regular basis that they will increase this or that, as is the federal government.

You need to have a vehicle for keeping things synchronized. There is a huge range across the country. You have to line up with a particular province. To give you an example, the amount we spend on kindergarten to Grade 12 is about \$1.3 billion for 120,000 students. Per capita, that would be close to \$11,000 per student. If you look at what is comparable amongst provinces — and I say that it is comparable but very roughly — using Statistics Canada data from 2005-06, it ranges tremendously, from a high of \$18,500 per student in the Yukon to a low of \$7,600 in Prince Edward Island. You need to have that mechanism and partnership approach that allows you to work province by province to determine what would be required.

**Senator Dyck:** I have one more quick question about funding and the number of First Nations students actually qualified to go on to post-secondary education. You gave some numbers on page 5 of your presentation indicating that the department funded 22,000 students in 2009. How many students are waiting and qualified but did not get funding? Do we have numbers for that over the last 10 or 20 years?

**Ms. Cram:** Unfortunately, we do not have numbers on how many students are waiting. Different organizations have suggested different numbers, but that is not something that we readily have available. We also do not know how many students who go on to post-secondary education are actually availing themselves of other student financial assistance that is available through the other products or programs I talked about, through HRSDC and the provinces. I would say that we are sure that there are more than 22,000 First Nations status Indians, whether they are resident on- or off-reserve, who are attending post-secondary education institutions in Canada because they are availing themselves of other opportunities.

**Senator Dyck:** I had numbers indicating that about 3,000 students were waiting in 2007-08. That would make you think that perhaps there should be a bigger budget. Is there a way of increasing the budget for that program?

**Ms. Cram:** The post-secondary education program has the 2 per cent increase each year, just as, for example, kindergarten to Grade 12. As I mentioned earlier, we do not control the amount of increment each year.

**Senator Patterson:** Inuit have been defined by the courts as Indians or First Nations under the Constitution. You noted that about a year ago an agreement was signed with the Government

tripartite dans le cadre duquel il y a une entente entre la province, la Première nation et le gouvernement du Canada de façon à pouvoir déterminer ce qui est comparable, et, à ce moment-là, il faut que ça demeure comparable. Les provinces annoncent régulièrement dans le cadre de leur budget qu'elles vont augmenter telle ou telle chose, comme le fait le gouvernement fédéral.

Il faut avoir un moyen de faire en sorte que tout demeure synchronisé. Ça varie beaucoup à l'échelle du pays. Il faut s'adapter à une province en particulier. Pour vous donner un exemple, nous avons dépensé 1,3 milliard de dollars pour 120 000 étudiants de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Ça fait près de 11 000 \$ par étudiant. Si l'on jette un coup d'oeil sur ce qui est comparable dans les provinces — et je dis que c'est comparable, mais très grossièrement — à partir des données de Statistique Canada pour 2005-2006, ça varie énormément, de 18 500 \$ par étudiant au Yukon à 7 600 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard. Il est nécessaire d'avoir ce mécanisme et cette approche de partenariat pour pouvoir travailler par province pour déterminer ce qui serait nécessaire.

**Le sénateur Dyck :** J'ai une dernière petite question au sujet du financement et du nombre d'étudiants des Premières nations qui sont admissibles à des études postsecondaires. À la page 5 de votre exposé, vous donnez des chiffres selon lesquels le ministère a financé 22 000 étudiants en 2009. Combien y a-t-il d'étudiants qui attendent et qui sont admissibles, mais qui n'ont pas obtenu de financement? Avez-vous des chiffres là-dessus pour les 10 ou 20 dernières années?

**Mme Cram :** Malheureusement, nous n'avons pas de données sur le nombre d'étudiants qui attendent. Différentes organisations ont proposé des chiffres, mais nous ne les avons pas sous la main. Nous ne savons pas non plus combien d'étudiants qui poursuivent des études postsecondaires obtiennent de l'aide financière offerte dans le cadre des autres produits ou programmes dont j'ai parlé, par l'intermédiaire de RHDC et des provinces. Je dirais que nous sommes sûrs qu'il y a plus de 22 000 Indiens inscrits des Premières nations, qui vivent dans une réserve ou ailleurs, qui poursuivent des études postsecondaires dans un établissement du Canada parce qu'ils profitent d'autres possibilités.

**Le sénateur Dyck :** J'avais des chiffres selon lesquels environ 3 000 étudiants attendaient en 2007-2008. Ça donne à penser qu'il faudrait peut-être accroître le budget. Y a-t-il un moyen d'accroître le budget de ce programme?

**Mme Cram :** Le programme d'enseignement postsecondaire a un plafond d'augmentation de 2 p. 100 par année, tout comme, par exemple, le programme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, ce n'est pas nous qui déterminons le montant de l'augmentation annuelle.

**Le sénateur Patterson :** Les tribunaux ont déterminé que les Inuits sont des Indiens ou des Premières nations en vertu de la Constitution. Vous avez dit qu'une entente a été conclue avec le

of Canada to establish the Inuit Education Accord. A committee was established to develop a strategy for moving forward on educational outcomes for Inuit students.

Could you give us an update on what has happened and where this is going?

**Ms. Cram:** I am sorry, I do not have all the details on the current status of those, but I would be glad to follow up and provide the committee with an answer.

**The Chair:** Would you, please, and we will make certain that Senator Patterson gets the information.

**Senator Patterson:** Your presentation notes that, sadly, according to figures for 2006 on page 5, Inuit outcomes for university degree attainment are roughly half that of First Nation learners.

I have been quite impressed with the initiative by the University of the Arctic, which I know has received some initial funding from your department. It provides cyber-education; it is not bricks and mortar. It will provide access for Inuit students in remote, northern communities using the broadband Internet, which is now in place, as opposed to having to travel somewhere to a university.

Will the funding for this initiative come under the authority of your division?

**Ms. Cram:** No. The funding for that initiative is part of the overall Northern Strategy. It is the northern program that leads on that, and if you would like, senator, we could follow up with more details on it.

**Senator Patterson:** I would appreciate that. It is a great initiative.

**Senator Raine:** Could you give me an update on what is happening in British Columbia with the tripartite agreement and what the next steps are in its process?

**Ms. Cram:** Thank you for the question, senator. I would describe the current situation as being that negotiations are ongoing with the First Nations Education Steering Committee, FNEESC. I believe 13 First Nations are actively negotiating to take up jurisdiction on education. That is continuing. It is certainly closer than it was, but the negotiations have not concluded yet.

**Senator Raine:** Do you know when the negotiations will be finished? It has been happening for quite a while.

**Ms. Cram:** Yes. They are certainly getting closer. The financial issues are still being discussed. They just have not concluded yet.

**Senator Raine:** I understand they are having trouble when they take certified teachers and give them additional training because the funding being provided does not allow them to match the funding that those teachers could earn across the river. We cannot

gouvernement du Canada il y a environ un an pour établir l'Accord sur l'éducation des Inuits. Un nouveau comité a été chargé d'élaborer une stratégie pour aborder la question des résultats scolaires des Inuits.

Pouvez-vous nous faire le bilan de ce qui a été fait et de ce qui se prépare?

**Mme Cram :** Je suis désolée, je n'ai pas tous les détails sur la situation actuelle à cet égard, mais je serais heureuse de vérifier et de vous donner une réponse.

**Le président :** Le feriez-vous, s'il vous plaît? Nous allons veiller à ce que le sénateur Patterson obtienne l'information.

**Le sénateur Patterson :** Malheureusement, d'après les chiffres pour 2006 qui figurent à la page 5 de votre exposé, le taux d'obtention d'un diplôme universitaire chez les Inuits est d'environ la moitié de celui des apprenants des Premières nations.

J'ai été très impressionné par l'initiative de l'Université de l'Arctique, dont je sais qu'elle a bénéficié d'un financement initial de la part de votre ministère. Dans le cadre de cette initiative, l'université offre des programmes d'enseignement en ligne; ce ne sont pas des cours en classe. Grâce à l'initiative, les étudiants inuits qui vivent dans les régions éloignées du Nord vont pouvoir accéder au programme d'enseignement à l'aide d'une connexion Internet à large bande, qui est maintenant possible là-bas, plutôt que d'avoir à voyager pour fréquenter l'université.

Est-ce que le financement de cette initiative relèvera de votre division?

**Mme Cram :** Non. Le financement de cette initiative fait partie de la Stratégie pour le Nord en général. C'est le programme du Nord qui en est responsable, et, si vous le souhaitez, sénateur, nous pourrions éventuellement vous fournir plus de détails là-dessus.

**Le sénateur Patterson :** J'aimerais bien. C'est une excellente initiative.

**Le sénateur Raine :** Pouvez-vous me faire un compte rendu de ce qui se passe en Colombie-Britannique quant à l'entente tripartite et me dire quelles sont les prochaines étapes du processus?

**Mme Cram :** Merci de votre question, sénateur. Je dirais qu'actuellement, les négociations sont en cours avec le First Nations Education Steering Committee, le FNEESC. Je crois que 13 Premières nations sont engagées dans ces négociations dans le but de s'approprier le champ de compétence de l'éducation. C'est en cours. Les choses sont certainement plus avancées qu'elles ne l'étaient, mais les négociations ne sont pas encore terminées.

**Le sénateur Raine :** Savez-vous quand elles le seront? Ça fait un bout de temps que cela dure.

**Mme Cram :** C'est sûr que ça avance. On discute encore des questions financières. Ce n'est juste pas encore terminé.

**Le sénateur Raine :** Je crois savoir que la difficulté vient de ce qu'on embauche des enseignants certifiés et leur offre une formation supplémentaire, mais que le financement fourni ne permet pas de leur offrir ce qu'ils pourraient gagner de l'autre côté

keep doing the same thing and expect a different outcome. We need to have great teachers being properly compensated to teach in the First Nations system. I am afraid that there is not the understanding that it does take more money to have better outcomes.

**Ms. Cram:** We understand that very clearly, and I think that FNEC and Nathan Matthew are very able negotiators and have put the point forward clearly. I am hopeful that in the coming months an agreement will be reached on what the appropriate amount would be.

**The Chair:** On that issue, Ms. Cram, I ran into Nathan Matthew in Kamloops about a week ago at an Aboriginal meeting with the Metis. There is real frustration. It is about 12 years, is it not, since its inception?

**Ms. Cram:** Certainly FNEC has been around for 15 years or longer. I do not think the negotiations have been under way for that many years, but for a long time.

**The Chair:** Senator Raine and I are being homers now because we are both from British Columbia. It is something that is thrown at us every time we are home or whenever we meet these people. As long as you are aware, hopefully, we can resolve it.

**Senator Fairbairn:** When I spoke, I talked about our university. I neglected to talk about our community organization as well, which has been absolutely terrific. It is like going across the river to connect with that, in one part, and that has been very helpful in keeping the one on the reserve going. All three of these things have been offered to the Aboriginal people for them to get in there and do what they want, and it is working. It is working, and it is coming from other places as well. It is a helpful thing.

**Ms. Cram:** Thank you, senator.

**The Chair:** Thank you very much.

Honourable senators, as you can see, and there is nothing secretive about this, we are considering in our deliberations a possible study on education. Ms. Cram, you have been very candid and forthright in saying that 60 people at INAC administer the budget and try to do what school boards do across the country, and that we have to look at tripartite agreements, which are being entered into now, and possibly establish a legislative framework to assist your department and people to provide the results that we would all like to see for First Nations children at the educational level.

Thank you all for coming this morning. Once the committee has determined what it will proceed with, we may take the opportunity to invite you back. It is always a pleasure to see you, and we look forward to working with you.

de la rivière. Nous ne pouvons pas continuer à faire toujours la même chose et à nous attendre à un résultat différent. Nous avons besoin d'excellents enseignants qui soient rémunérés de façon adéquate dans le système d'éducation des Premières nations. J'ai peur qu'on ne comprenne pas qu'il faut davantage d'argent pour obtenir de meilleurs résultats.

**Mme Cram :** Nous comprenons très bien, et je pense que le FNEC et Nathan Matthew sont de très bons négociateurs et qu'ils ont fait clairement valoir ce point. J'espère qu'on parviendra à une entente au cours des prochains mois quant au montant adéquat.

**Le président :** À ce sujet, madame Cram, je suis tombé sur Nathan Matthew à Kamloops il y a à peu près une semaine à l'occasion d'une réunion d'Autochtones et de Métis. Il y a une frustration réelle. Ça fait 12 ans, non, depuis le début?

**Mme Cram :** Le FNEC existe assurément depuis au moins 15 ans. Je ne pense pas que les négociations soient en cours depuis aussi longtemps, mais ça fait longtemps.

**Le président :** Le sénateur Raine et moi prêchons pour notre paroisse parce que nous venons tous deux de la Colombie-Britannique. C'est une chose qu'on nous rappelle chaque fois que nous sommes chez nous ou que nous rencontrons ces gens. Tant que vous êtes au courant, j'ai espoir que nous puissions régler ce problème.

**Le sénateur Fairbairn :** Tout à l'heure, j'ai parlé de notre université. J'ai négligé de parler de notre organisation communautaire aussi, qui a été absolument fantastique. C'est comme de traverser la rivière, pour faire un lien avec ça, dans une partie, et ça a été très utile pour continuer de faire fonctionner celui de la réserve. Ces trois choses ont toutes été offertes aux Autochtones pour qu'ils agissent et fassent ce qu'ils veulent, et ça fonctionne. Ça fonctionne, et ça vient d'autres parts aussi. C'est quelque chose d'utile.

**Mme Cram :** Merci, sénateur.

**Le président :** Merci beaucoup.

Honorable sénateurs, comme vous pouvez le voir, il n'y a pas de secret ici, et nous envisageons dans le cadre de nos délibérations une étude sur l'éducation. Madame Cram, vous avez été très sincère et directe lorsque vous avez dit que 60 personnes à AINC administrent le budget et essaient de faire ce que les conseils scolaires font dans l'ensemble du pays, et aussi que nous devons nous pencher sur les ententes tripartites qui sont conclues en ce moment et éventuellement établir un cadre législatif pour aider votre ministère et les gens qui travaillent avec vous à obtenir les résultats que nous aimerions tous voir chez les enfants des Premières nations au chapitre de l'éducation.

Merci à tous d'être venus ici ce matin. Une fois que le comité aura décidé ce qu'il veut faire, nous saisirons peut-être l'occasion de vous inviter de nouveau. C'est toujours agréable de vous voir, et nous avons hâte de travailler avec vous.

Many questions have surfaced around administration and funding, but we must get to the core of the situation and get a framework that is functional, as it is difficult for 60 people to administer 75,000 students in over 500 schools.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, April 14, 2010

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: safe drinking water).

**Senator Lillian Eva Dyck** (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Deputy Chair:** I would like to welcome you, members of the public and all viewers across the country who are watching these proceedings on the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or on the web.

I am Senator Lillian Dyck, from Saskatchewan. I am the deputy chair of the committee. In the absence of our chair this evening, I am taking over the role of the chair.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. This gives the committee a broad scope to look into issues of all types that touch on matters of concern to First Nations, Metis and Inuit.

In May, 2007, this committee released a report concerning the delivery of drinking water on reserve entitled *Safe Drinking Water for First Nations*. The committee's report recommended that two actions be undertaken by Indian and Northern Affairs Canada: First, an independent needs assessment of both the physical and human resource needs of individual First Nations community water and waste water systems; and, second, comprehensive consultations on the legislative options proposed by the Expert Panel of Safe Drinking Water and the Assembly of First Nations.

On April 14, 2008, the committee received the government's response to its report. The response indicated that a detailed engineering assessment that would examine physical and human resource needs would be completed by fall 2009, with an investment plan developed by April 2010.

The response also indicated that INAC would consult First Nations on the option of a regulatory regime that would incorporate by reference provincial and territorial regulations.

The purpose of tonight's meeting is to obtain a follow-up by officials from Indian and Northern Affairs Canada as to whether progress is being made in the provision of safe drinking water, and to provide details of that progress, or lack of progress.

Beaucoup de questions ont fait surface concernant l'administration et le financement, mais nous devons nous attaquer au coeur du problème et élaborer un cadre fonctionnel, parce qu'il est difficile pour 60 personnes de s'occuper de 75 000 élèves dans plus de 500 écoles.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 14 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : approvisionnement en eau potable sécuritaire).

**Le sénateur Lillian Eva Dyck** (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La vice-présidente :** Je vous souhaite la bienvenue à vous, aux membres du public et à tous les téléspectateurs au Canada qui regardent les délibérations du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur les ondes de CPAC ou sur le web.

Je suis le sénateur Lillian Dyck, de la Saskatchewan, et je suis vice-présidente du comité. Ce soir, en l'absence du président, je vais assumer la présidence.

Le comité a pour mandat d'examiner les lois et les questions qui touchent les peuples autochtones du Canada en général. Il a donc beaucoup de latitude pour étudier des questions de tous ordres qui intéressent les membres des Premières nations, les Métis et les Inuits.

En mai 2007, le comité a publié un rapport sur l'approvisionnement en eau potable dans les réserves, *L'approvisionnement en eau potable sécuritaire pour les Premières nations*. Ce rapport recommandait deux mesures à Affaires indiennes et du Nord Canada : d'abord, une évaluation indépendante des besoins en ressources matérielles et humaines des divers systèmes locaux d'eau et d'égouts des Premières nations et, deuxièmement, des consultations approfondies au sujet des options législatives proposées par le Groupe d'experts sur l'eau potable sécuritaire et l'Assemblée des Premières Nations.

Le 14 avril 2008, le comité a reçu la réponse du gouvernement à son rapport. Elle précisait qu'une évaluation technique détaillée des besoins en ressources matérielles et humaines serait achevée au plus tard à l'automne 2009, et qu'un plan d'investissement serait élaboré au plus tard en avril 2010.

La réponse ajoutait qu'AINC consulterait les Premières nations sur la possibilité d'un régime de réglementation qui intégrerait par renvoi les règlements provinciaux et territoriaux.

L'objet de la séance de ce soir est un suivi que proposeront des fonctionnaires d'Affaires indiennes et du Nord Canada : faisons-nous des progrès dans l'approvisionnement en eau potable, et quels sont les détails de ces progrès, ou de l'absence de progrès?

Before hearing from our witnesses, I would like to introduce the members of the committee who are present. On my left we have Senator Hubley from Prince Edward Island; Senator Greene Raine from British Columbia; on my right, Senator Patterson from Nunavut; Senator Stewart Olsen from New Brunswick; next to her, Senator Seidman from Quebec; Senator Brazeau from Quebec; Senator Lang from the Yukon Territory; and, at the end, Senator Poirier from New Brunswick.

Members of the committee, please help me in welcoming our witnesses this evening. From Indian and Northern Affairs Canada — and we keep seeing these individuals over and over, so they are well known to us — Gina Wilson, Senior Assistant Deputy Minister; Christine Cram, Assistant Deputy Minister; and Karl Carisse, Senior Director.

From Health Canada, we have Debra Gillis, Director, Primary Health Care Division; and Dominique Poulin, Manager, Drinking Water Program.

Welcome to you all. We look forward to your presentations. The officials from Indian and Northern Affairs Canada, INAC, will go first. Please proceed.

**Christine Cram, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships, Indian and Northern Affairs Canada:** Honourable senators, thank you very much for this opportunity to provide you with updates on the department's activities in regard to ensuring the provision of safe drinking water, which is critical in insuring the health and safety of First Nations people.

[Translation]

I will begin today by outlining the Government of Canada's progress in regard to water, as well as share with you the response to the recommendations made by your committee in the 2007 Safe Drinking Water Report, and the investments in water since 2006, and discuss our future plans in regard to water.

[English]

The Government of Canada has made significant progress since 2006 in the provision of safe drinking water for First Nations on-reserve.

There are currently 766 water systems in First Nations communities across Canada. Of that number, 193 were identified in 2006 as having significant deficiencies. Today, that number has been reduced by more than two thirds, to 49 systems. In addition, 21 communities were identified as priorities, which meant that the community had both a high-risk water system and a drinking water advisory. Today, only three communities remain on that list. The department continues to work with the remaining priority communities to address outstanding issues.

The department has also expanded the Circuit Rider Training Program that helps train and oversee the work of First Nations water and waste water system operators. As of March 2009, the

Avant d'entendre les témoins, permettez-moi de présenter les membres du comité qui sont présents. À ma gauche, le sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard et le sénateur Greene Raine, de la Colombie-Britannique. À ma droite, le sénateur Patterson, du Nunavut, le sénateur Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick, puis, à ses côtés, le sénateur Seidman, du Québec, le sénateur Brazeau, du Québec, le sénateur Lang, du Yukon, et, tout au bout, le sénateur Poirier, du Nouveau-Brunswick.

J'invite les membres du comité à bien vouloir se joindre à moi pour souhaiter la bienvenue aux témoins de ce soir. D'Affaires indiennes et du Nord Canada, nous accueillons des témoins qui comparaissent fréquemment et que connaissons donc très bien : Gina Wilson, sous-ministre adjointe principale, Christine Cram, sous-ministre adjointe, et Karl Carisse, directeur principal.

De Santé Canada, nous accueillons Debra Gillis, directrice de la Division des soins de santé primaires, et Dominique Poulin, gestionnaire du programme de l'eau potable.

Bienvenue à vous tous. Nous avons hâte d'entendre vos exposés. Nous entendrons pour commencer les représentants d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Je vous en prie.

**Christine Cram, sous-ministre adjointe, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social, Affaires indiennes et du Nord Canada :** Honorables sénateurs, je vous remercie de cette occasion de faire le point sur les activités du ministère visant à garantir l'approvisionnement en eau potable salubre, qui est essentiel à la santé et à la sécurité des Premières nations.

[Français]

J'aimerais commencer par exposer les progrès réalisés par le gouvernement du Canada quant aux enjeux liés à l'eau, ainsi que vous communiquer la réponse aux recommandations formulées par votre comité dans son rapport sur l'approvisionnement en eau potable sécuritaire et vous informer des investissements faits en la matière depuis 2006, puis discuter de nos projets futurs liés à l'eau.

[Traduction]

Depuis 2006, le gouvernement du Canada a accompli des progrès importants quant à l'approvisionnement en eau potable salubre dans les réserves des Premières nations.

On compte actuellement 766 réseaux d'eau dans les collectivités des Premières nations de partout au Canada. En 2006, il a été établi que 193 de ces réseaux présentaient des lacunes importantes. Aujourd'hui, ce nombre n'est plus que 49, ce qui représente une réduction de plus des deux tiers. En outre, 21 collectivités avaient été jugées prioritaires, ce qui signifie que leur réseau était à risque élevé et qu'elles faisaient l'objet d'un avis relatif à la qualité de l'eau potable. Aujourd'hui, il ne reste plus que trois collectivités prioritaires. Le ministère continue de travailler avec elles pour s'attaquer aux questions non réglées.

Le ministère a également élargi le Programme de formation itinérante, qui facilite la formation des opérateurs d'installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées. En mars 2009, le

number of water treatment operators with their first level of certification or greater has increased from 41 per cent to 64 per cent, representing 791 out of the 1,226 water system operators across the country.

In its report entitled *Safe Drinking Water for First Nations*, your committee made two recommendations.

I apologize, Madam Chair, but I am repeating what you said in your opening remarks.

The first was that the department provide for a professional audit of water system facilities as well as an independent needs assessment of First Nation communities' water and waste water systems. The National Assessment of First Nations Water and Wastewater Systems is currently under way, with one third of the assessment already complete, and the remaining two thirds to be completed by November 2010. This complex project involves the assessment of 1,300 communal water and waste water systems, and a sampling of over 70,000 wells, cisterns and septic fields in 607 First Nation communities across the country.

[Translation]

The National Assessment will identify on-reserve water and wastewater servicing needs, propose servicing options, estimate the cost to implement solutions, and recommend long-term infrastructure development strategies to address needs in each community on a sustainable basis.

[English]

The second recommendation from your report was that the department undertake a comprehensive consultation process with First Nation communities and organizations about legislative options. In this regard, the department and Health Canada have been working with First Nations to ensure a workable legislative and regulatory regime for safe drinking water and waste water in First Nation communities.

The federal government has engaged with First Nations on water legislation on three occasions. It first met and shared information with First Nation organizations in the summer of 2008 on the proposed option of incorporating by reference provincial-territorial regulations and adapting them as required. This was followed by 13 engagement sessions in February and March of 2009 involving 544 individuals from First Nation communities, regional First Nation organizations, and provinces and territories on how to best address the regulatory gap. More recently, discussions have been held with regional First Nation chiefs and First Nation organizations to discuss specific regional issues about the proposed legislative framework.

pourcentage d'opérateurs de réseaux de traitement de l'eau qui détiennent un agrément de base ou supérieur était passé de 41 à 64 p. 100, soit 791 des 1 226 opérateurs dans l'ensemble du pays.

Dans son rapport intitulé *L'approvisionnement en eau potable sécuritaire pour les Premières nations*, le comité a formulé deux recommandations.

Excusez-moi, madame la présidente, mais je répète ce que vous avez dit en début de séance.

La première recommandation demande au ministère d'effectuer une vérification professionnelle des installations d'alimentation en eau, de même qu'une évaluation indépendante des réseaux d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations. L'Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations est en cours : le premier tiers en est déjà terminé, et les deux tiers restants seront achevés d'ici novembre 2010. Ce projet complexe comprend l'évaluation de 1 300 réseaux collectifs d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, et l'échantillonnage de plus de 70 000 puits, citernes et champs d'épuration dans 607 collectivités des Premières nations d'un bout à l'autre du Canada.

[Français]

L'évaluation nationale cernera les besoins en matière de services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves, suggérera des solutions et recommandera des stratégies de développement de l'infrastructure à long terme pour répondre de façon durable aux besoins de chaque collectivité.

[Traduction]

La deuxième recommandation du rapport sénatorial encourage le ministère à entreprendre un processus de consultation complet auprès des organisations et collectivités des Premières nations au sujet des options législatives. À cet égard, le ministère et Santé Canada travaillent de concert avec les Premières nations pour garantir un régime législatif et de réglementation viable sur l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations.

Le gouvernement fédéral a mené des consultations au sujet de l'eau avec des Premières nations à trois reprises. Il a tout d'abord rencontré des organisations des Premières nations à l'été 2008 pour leur donner de l'information sur la proposition d'incorporer par renvoi les règlements provinciaux ou territoriaux et de les adapter si nécessaire. Ont suivi 13 séances de consultation, en février et en mars 2009, tenues avec 544 membres des Premières nations, d'organisations régionales des Premières nations et de gouvernements provinciaux et territoriaux sur la meilleure manière de combler les lacunes réglementaires. Plus récemment, des discussions ont eu lieu avec des chefs régionaux et des organisations des Premières nations au sujet de questions propres aux régions concernant le cadre législatif proposé.



In preparation for the engagement sessions, the Government of Canada released a discussion paper that outlined the government's proposal of incorporating by reference provincial-territorial regulations to meet the needs of First Nation communities.

The Government of Canada also provided funding to First Nation organizations for the development of regional impact analyses outlining how the proposed legislative framework would potentially impact First Nation regions and communities.

Results of the consultations reflected a range of views from concerns about issues such as inadequate consultation, potential impacts on Aboriginal and treaty rights, and funding for infrastructure and technical capacity, to strong support for regulatory development and the desire among some First Nation organizations to become a pilot region for the development and implementation of regulations.

[*Translation*]

The federal government intends to continue to consult with First Nations, provinces, territories and other stakeholders during the development of the regulatory regime.

Now, I would like to say a word about investments. The Government of Canada continues to invest in water and wastewater infrastructure in First Nation communities.

[*English*]

Between 2006 and 2012, the Government of Canada will have invested over \$2.3 billion.

In 2006, the Government of Canada, together with the Assembly of First Nations, announced a Plan of Action for Drinking Water in First Nation Communities, and provided \$60 million over two years to improve access to safe drinking water. This funding was over and above the department's annual funding of \$197.5 million for water and waste water infrastructure. The plan of action included, among other things, the implementation of the Protocol for Safe Drinking Water in First Nations Communities, which contains standards for design, construction, operation, maintenance and monitoring of drinking water systems in First Nation communities.

Budget 2008 included a two-year investment of approximately \$330 million in the First Nations Water and Wastewater Action Plan for measures such as doubling the funding for the Circuit Rider Training Program, conducting a national assessment of First Nations water and waste water systems in all First Nations communities, and consulting on the creation of a federal legislative framework for drinking water and waste water on-reserve.

En vue des séances de consultation, le gouvernement du Canada a publié un document de travail présentant son projet d'intégrer par renvoi les règlements provinciaux et territoriaux afin de répondre aux besoins des collectivités des Premières nations.

Le gouvernement du Canada a également offert des fonds aux organisations des Premières nations pour la réalisation d'analyses des impacts régionaux exposant les incidences possibles du cadre législatif proposé sur les régions et les collectivités des Premières nations.

Les consultations ont fait ressortir un grand éventail de points de vue : préoccupations au sujet de questions telles que des consultations insuffisantes, les répercussions possibles sur les droits ancestraux et issus de traités, et le financement des infrastructures et des capacités techniques; fervent soutien de l'élaboration de règlements; et désir chez certaines organisations de Premières nations de faire l'essai de l'élaboration et de la mise en œuvre de règlements.

[*Français*]

Le gouvernement fédéral a l'intention de continuer à consulter les Premières nations, les provinces et territoires et les autres intervenants tout au long de l'élaboration du régime de réglementation.

Parlons maintenant des investissements. Le gouvernement du Canada continue d'investir dans les infrastructures d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations.

[*Traduction*]

De 2006 à 2012, le gouvernement du Canada aura investi plus de 2,3 milliards de dollars.

En 2006, le gouvernement du Canada et l'Assemblée des Premières Nations ont annoncé le Plan d'action pour la gestion de l'eau potable dans les collectivités des Premières nations et ont fourni 60 millions de dollars sur deux ans pour améliorer l'accès à de l'eau potable sécuritaire. Ces fonds s'ajoutent au financement annuel de 197,5 millions de dollars du ministère qui est affecté aux infrastructures d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées. Ce plan d'action comprenait, entre autres choses, la mise en œuvre du Protocole pour la salubrité de l'eau potable dans les communautés des Premières nations, qui comportait des normes de conception, de construction, de fonctionnement, d'entretien et de surveillance des systèmes d'alimentation en eau potable dans les collectivités des Premières nations.

Le budget de 2008 prévoyait un investissement sur deux ans d'environ 330 millions de dollars dans le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations, pour certaines mesures, par exemple : doubler le financement du Programme de formation itinérante; effectuer l'Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières nations; mener des consultations sur la création d'un cadre législatif fédéral concernant l'eau potable et les eaux usées dans les réserves.

In 2009, Canada's Economic Action Plan provided an additional two-year targeted funding of \$183 million for the improvement of drinking water and waste water infrastructure projects to address health and safety priorities in 18 First Nation communities across the country. These projects will provide reliable water facilities that are essential to the health and safety of First Nation communities.

I would now like to turn to the way forward.

In the 2010 Speech from the Throne, the government reiterated its commitment to improving water for First Nations in First Nation communities, saying, "Having made safe drinking water and effective waste-water treatment on-reserve a national priority, our Government will introduce new legislative measures to further this goal." To this end, the government will continue to work with First Nations, regional First Nations organizations, provinces and territories with respect to next steps toward the development of a legislative framework for drinking water and waste water in First Nation communities.

As the 2010 budget states, "To build on this progress, Budget 2010 extends the First Nations Water and Wastewater Action Plan for two more years." As well, Budget 2010 goes on to state:

Moving forward, the Government intends to place the financing system of on-reserve community infrastructure on a better footing. In particular, the Government will undertake a comprehensive review of its current approach to financing First Nations infrastructure. To be undertaken in partnership with First Nations representatives, the review will focus on ways to more effectively support access by First Nations to alternative sources of financing, and approaches to improve the life-cycle management of capital assets.

[Translation]

Moreover, we will complete the national assessment by November 2010. We will meet our Canada's Economic Action Plan requirements for the 18 water and wastewater projects by March 2011.

We will continue addressing high-risk drinking water and wastewater systems and invest in the training for certification of First Nations water and wastewater operators.

[English]

We recognize that safe, clean drinking water is essential to a community's ability to thrive. We will continue to partner with individual communities, national and regional First Nations organizations, the provinces and territories, Health Canada and

En 2009, le Plan d'action économique du Canada a affecté un financement ciblé additionnel de 183 millions de dollars sur deux ans à des projets d'amélioration des infrastructures d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées afin de répondre à des besoins prioritaires en matière de santé et de sécurité dans 18 collectivités de Premières nations partout au Canada. Grâce à ces projets, les collectivités pourront compter sur des installations fiables, ce qui est essentiel à leur santé et à leur sécurité.

Je voudrais maintenant dire un mot des étapes à venir.

Dans le discours du Trône de 2010, le gouvernement réitère son engagement à l'égard de l'amélioration de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations : « Après avoir défini comme priorité nationale l'approvisionnement en eau potable et le traitement efficace des eaux usées dans les réserves, notre gouvernement présentera de nouvelles mesures législatives à cet égard. » Pour ce faire, le gouvernement continuera à collaborer avec les Premières nations, leurs organisations régionales et les provinces et territoires en vue de réaliser les prochaines étapes de l'adoption d'un cadre législatif concernant l'eau potable et les eaux usées dans les collectivités des Premières nations.

Comme le budget de 2010 le dit : « Afin de pousser plus loin ces progrès, le budget de 2010 prolonge le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations de deux années supplémentaires. » Le même budget ajoute :

Le gouvernement entend asseoir le système de financement de l'infrastructure des collectivités dans les réserves sur de meilleures bases. Le gouvernement entreprendra en particulier un examen exhaustif de la façon dont il finance à l'heure actuelle l'infrastructure des Premières nations. Cet examen, qui sera mené en partenariat avec des représentants des Premières nations, sera axé sur les moyens d'appuyer plus efficacement l'accès des Premières nations à d'autres sources de financement ainsi que sur des approches qui permettraient d'améliorer la gestion du cycle de vie de ces immobilisations.

[Français]

De plus, nous mèneront à bien l'évaluation nationale d'ici le mois de novembre 2010. Nous rencontrerons nos obligations sous le Plan d'action économique du Canada pour les 18 projets d'amélioration des infrastructures d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées d'ici le mois de mars 2011.

Nous continuerons à nous occuper des réseaux d'eau potable et de traitement des eaux usées présentant un risque élevé et nous investirons dans la formation visant l'agrément des opérateurs d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.

[Traduction]

Nous sommes conscients du fait que l'accès, pour les collectivités, à de l'eau potable propre et sécuritaire est crucial si on veut qu'elles aient la capacité de bien se développer. Nous continuerons à travailler en partenariat avec les collectivités, les

Environment Canada so that residents of First Nations can enjoy the same protection afforded to other Canadians when it comes to drinking water.

**The Deputy Chair:** Do any of your colleagues wish to make a presentation, or shall we move now to Health Canada?

**Ms. Cram:** We will move to Health Canada.

**Debra Gillis, Director, Primary Health Care Division, Primary Health Care and Public Health Directorate, First Nations and Inuit Health Branch, Health Canada:** On behalf of Health Canada, I would like to thank you for inviting us to be with you today. I would also like to thank the Senate committee for your support in the development of a legislative framework for drinking water in First Nations communities.

My comments this evening will touch on the department's collaborative work with Indian and Northern Affairs Canada in the development of the proposed legislative framework and associated regulations. I will also speak to activities undertaken by Health Canada to improve the quality of drinking water in First Nations communities across Canada.

Health Canada is committed to addressing the specific health needs of First Nations in Canada. As such, we continue to work collaboratively with INAC toward ensuring safe drinking water in First Nations communities. The provision of safe drinking water is not only a health and safety issue but also a jurisdictional issue.

Provincial and territorial governments have jurisdiction for drinking water and have developed legislation and regulations to best suit their needs. As on-reserve communities fall under federal jurisdiction, a regulatory gap for the provision of drinking water exists in First Nations communities.

The proposed legislative framework for drinking water and waste water in First Nations communities is one way we aim to improve drinking water quality in First Nations communities.

Health Canada and INAC will collaborate with partners such as First Nations, provinces and territories to develop regulations that are appropriate to meet the specific needs of First Nations communities, as well as being comparable to those in effect in non-First Nations communities in the same geographic areas.

Should legislation be introduced and passed by Parliament, Health Canada, under the lead and in collaboration with INAC, will undertake consultations with First Nations and provincial and territorial governments on the development of a regulatory regime in each region.

organisations nationales et régionales de Premières nations, les provinces et territoires, Santé Canada et Environnement Canada pour que les membres des Premières nations jouissent de la même protection que les autres Canadiens en matière d'eau potable.

**La vice-présidente :** L'un ou l'autre de vos collègues a-t-il un exposé à faire, ou allons-nous passer aux témoins de Santé Canada?

**Mme Cram :** Nous allons passer à Santé Canada.

**Debra Gillis, directrice, Division des soins de santé primaires, Direction des soins de santé primaires et de la santé publique, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada :** Au nom de Santé Canada, je vous remercie de nous avoir invitées aujourd'hui. Je tiens aussi à dire merci au Comité sénatorial permanent pour son soutien à l'élaboration d'un cadre législatif relatif à l'eau potable dans les collectivités des Premières nations.

Mes observations, ce soir, porteront sur la collaboration du ministère avec Affaires indiennes et du Nord Canada en ce qui a trait à l'élaboration de la proposition de cadre législatif et des règlements connexes. Elles porteront aussi sur les activités de Santé Canada visant à améliorer la qualité de l'eau potable dans les collectivités des Premières nations de l'ensemble du Canada.

Santé Canada tient à répondre aux besoins en matière de santé propres aux Premières nations du Canada. Le ministère continuera à collaborer avec AINC en vue de permettre aux collectivités des Premières nations d'avoir accès à une eau potable de qualité. L'approvisionnement en eau potable de qualité est un sujet qui soulève non seulement des questions liées à la santé et à la sécurité, mais aussi des questions de compétence.

L'eau potable fait partie des sphères de compétence des gouvernements provinciaux et territoriaux, qui ont conçu des lois et des règlements visant à répondre adéquatement à leurs besoins. Par contre, comme la responsabilité des collectivités des réserves revient au gouvernement fédéral, il existe des lacunes sur le plan des règlements relatifs à l'approvisionnement en eau potable dans les collectivités des Premières nations.

La proposition de cadre législatif relatif à l'eau potable et aux eaux usées dans les collectivités des Premières nations fait partie des moyens auxquels nous voulons avoir recours pour améliorer la qualité de l'eau potable dans ces collectivités.

Santé Canada et AINC collaboreront avec des partenaires comme les Premières nations, les provinces et les territoires afin d'élaborer des règlements capables de répondre aux besoins propres aux collectivités des Premières nations, règlements qui seront comparables à ceux en vigueur dans les collectivités autochtones de la région concernée.

Si un projet de loi est présenté au Parlement et adopté, Santé Canada, sous la direction d'AINC et en collaboration avec lui, consultera les Premières nations et les gouvernements provinciaux au sujet de l'élaboration d'un régime de réglementation dans chaque région.

In addition to legislative and regulatory initiatives, Health Canada continues to undertake activities related to overall drinking water quality in First Nations communities. As was mentioned previously, Budget 2010 included a two-year extension of the First Nations Water and Wastewater Action Plan, which allocated some funding to Health Canada. This funding will be used to maintain the number of First Nations community sites having access to a trained, community-based drinking water monitor, enhancement of drinking water safety programming, review of water and waste water systems, and plans from a public-health perspective and implementation of the national waste water program.

Over the last few years, Health Canada has increased the capacity to sample and test drinking water quality in First Nations communities and has significantly increased related public awareness and education activities.

All First Nations communities on-reserve south of 60 now have access to either a trained community-based water quality monitor or an environmental health officer to sample and test drinking water at the tap. Because of these efforts, public opinion research indicates that the perception of First Nations concerning the safety of water supplies has improved. For example, in 2007, 62 per cent of First Nations viewed their tap water supply as safe. In 2009, 70 per cent viewed their tap water as safe.

Since 2003, while more drinking water advisories have been issued in First Nations communities, overall these advisories are resolved in about one tenth of the time that it took before 2003. For example, the median duration of advisories in effect was 307 days before 2003; it is now just 35 days.

It is important to note that as monitoring programs continue to improve, and as First Nations and the Government of Canada continue to report more operational issues, such as line breaks and pressure losses, the number of drinking water advisories issued in First Nations communities will also likely increase.

However, the rates of long-term drinking water advisories have been cut in half. Currently, only 7 per cent of advisories are in effect for 7 to 12 months, and those remaining in effect for more than a year have dropped from 43 per cent to 24 per cent. Health Canada is collaborating with INAC to reduce the number of these long-term advisories that remain in effect.

Thank you again for this opportunity to speak with you. If you have questions, I and my colleagues will do our best to answer them.

**The Deputy Chair:** As the chair, I will take the prerogative of asking the first question.

En plus des initiatives en matière de législation et de réglementation, Santé Canada continue d'entreprendre des activités liées à la question générale de la qualité de l'eau potable dans les collectivités des Premières nations. Comme on l'a déjà dit, le budget de 2010 a prévu le renouvellement pour deux années supplémentaires du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations, plan qui accorde des fonds à Santé Canada. Ces fonds serviront à maintenir le nombre de localités des Premières nations qui ont accès à un contrôle local compétent de l'eau potable, à améliorer les programmes de salubrité de l'eau potable, à examiner les systèmes d'eau potable et d'eaux usées, à élaborer des plans dans une optique de santé publique et à appliquer le programme national de traitement des eaux usées.

Au cours des dernières années, Santé Canada a renforcé les capacités d'échantillonnage de l'eau potable et d'analyse de sa qualité dans les collectivités des Premières nations et augmenté de façon marquée le nombre d'activités de sensibilisation et d'information du public.

Toutes les collectivités des Premières nations vivant dans les réserves au sud du 60<sup>e</sup> parallèle ont maintenant accès à un contrôleur communautaire de la qualité de l'eau potable ou à un agent d'hygiène du milieu qualifié, qui peut prélever des échantillons d'eau potable au robinet et les analyser. Grâce à ces efforts, des recherches sur l'opinion publique révèlent que les Premières nations ont aujourd'hui une meilleure perception de la qualité de leur eau potable. Par exemple, en 2007, 62 p. 100 des Premières nations disaient que l'eau qui provenait de leur robinet était salubre contre 70 p. 100 dans un sondage effectué en 2009.

Depuis 2003, bien qu'on ait émis un plus grand nombre d'avis concernant l'eau dans les collectivités des Premières nations, le délai nécessaire pour résoudre les problèmes à l'origine de ces avis était dix fois plus court que pour des avis similaires avant 2003. La durée médiane des avis était de 307 jours avant 2003 et elle est de 35 jours aujourd'hui.

Il est important de signaler que l'amélioration des programmes de surveillance et l'augmentation du nombre de problèmes opérationnels, comme les bris de conduites et les baisses de pression, qui sont déclarés par les Premières nations et le gouvernement du Canada, entraîneront probablement une hausse du nombre d'avis concernant la qualité de l'eau potable dans les collectivités des Premières nations.

Néanmoins, le taux des avis de longue durée a été réduit de moitié. Actuellement, seulement 7 p. 100 des avis sont en vigueur pendant une période de 7 à 12 mois, et ceux qui le sont pendant plus d'un an sont passés de 43 à 24 p. 100. Santé Canada collabore avec AINC afin de faire diminuer le nombre de ces avis de longue durée qui demeurent en vigueur.

Merci encore de m'avoir donné l'occasion de vous adresser la parole. Si vous avez des questions à poser, mes collègues et moi ferons de notre mieux pour y répondre.

**La vice-présidente :** À titre de présidente, je vais me prévaloir de ma prérogative pour poser la première question.

During your consultations, it sounds as though you only offered one option, namely, the legislative option. Is that correct?

**Karl Carisse, Senior Director, Strategic Initiatives Directorate, Community Infrastructure Branch, Education and Social Development Programs and Partnerships, Indian and Northern Affairs Canada:** When we went out, we provided a discussion paper to all the chiefs and councils throughout the country. We advised them that we would be going out to talk about that preferred option that we had, which was incorporating provincial regulations with the ability to adapting those regulations to the community's specific needs. We also left the floor open to all the participants who were at the sessions to suggest, if this was not their choice, what else could work. We did leave it open to all the participants at the sessions.

**The Deputy Chair:** When you gave them that choice, were other options proposed that came up a number of times, making you think that there may be other ways to proceed?

**Mr. Carisse:** We heard loud and clear from all the participants — namely, the chiefs, leadership and technicians with whom we met — that they wanted a role in how we move forward with regulations. We never heard from the chiefs that going forward with the regulation was a bad idea. It was more about having a role within that and how we would move forward. No other discussions took place on what else could be there.

The expert panel at the time proposed three different options: national, provincial and looking at customary law. However, not much was mentioned in those sessions.

**Senator Brazeau:** Welcome to all of you. Thank you for your presentations this evening.

It is no big secret that the current government inherited quite a mess when they came into power with respect to the issue of clean drinking water. This committee received a briefing about a year ago on the same issue. We can definitely see that progress has been made. That is a good thing for the benefit of those who live in those communities. However, in your opinion, what is the biggest improvement that we see today that was not there before 2005 that has assisted in making substantial progress?

**Gina Wilson, Senior Assistant Deputy Minister, Regional Operations Sector, Indian and Northern Affairs Canada:** I think the biggest challenges that we have had were with the 21 priority high-risk communities. We have been able to reduce that number to three communities: Muskrat Dam Lake, in Ontario; Shoal Lake No. 40, in Ontario; and Kitigan Zibi Anishinabeg, in Quebec. We are still working with those three communities, but that has been a strong indicator of progress because those 21 communities had significant challenges and only three are left. That is a good indicator.

J'ai l'impression que, pendant vos consultations, vous n'avez proposé qu'une option, l'option législative. Est-ce exact?

**Karl Carisse, directeur principal, Direction des initiatives stratégiques, Direction générale des infrastructures communautaires, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social, Affaires indiennes et du Nord Canada :** Pour mener les consultations, nous avons remis un document de travail à tous les chefs et conseils d'un bout à l'autre du Canada. Nous les avons prévenus que nous parlerions de notre option privilégiée, c'est-à-dire l'intégration des règlements provinciaux avec possibilité de les adapter aux besoins particuliers au niveau local. Nous avons également laissé ouverte la possibilité, pour tous les participants présents, de faire d'autres propositions qui donneraient des résultats, si l'option mise en avant ne leur plaisait pas. Nous avons laissé cette possibilité à tous ceux qui ont participé aux séances.

**La vice-présidente :** Lorsque vous leur avez donné ce choix, d'autres options ont-elles été proposées un certain nombre de fois, vous donnant à penser qu'il y aurait peut-être d'autres façons de s'y prendre?

**M. Carisse :** Tous les participants, soit les chefs, les autres dirigeants et les techniciens que nous avons rencontrés, ont fait entendre un message très clair : ils veulent avoir un rôle à jouer dans la façon de mettre en place une réglementation. Les chefs n'ont jamais dit que c'était une mauvaise idée de prendre des règlements. Mais ils veulent jouer un rôle à cet égard-là et à propos de la façon de s'y prendre. Il n'y a pas eu d'autres discussions sur ce qu'on pourrait faire d'autre.

Le groupe d'experts a proposé trois options différentes : agir au niveau national, agir au niveau provincial et recourir au coutumier. Mais il n'en a pas été beaucoup question au cours des séances.

**Le sénateur Brazeau :** Bienvenue à vous tous et merci des exposés que vous avez faits ce soir.

Ce n'est pas un grand secret : lorsqu'il est arrivé au pouvoir, le gouvernement actuel a hérité d'un immense gâchis, en ce qui concerne l'eau potable. Il y a environ un an, le comité a eu une séance d'information sur la question. Nous constatons clairement qu'il y a eu des progrès. C'est une bonne chose pour les habitants des localités en cause, mais, à votre avis, quelle est aujourd'hui la plus grande amélioration, par rapport à la période antérieure à 2005, qui a aidé à accomplir des progrès appréciables?

**Gina Wilson, sous-ministre adjointe principale, Secteur des opérations régionales, Affaires indiennes et du Nord Canada :** Les plus grandes difficultés que nous avons éprouvées se sont présentées dans les 21 collectivités à haut risque prioritaires. Nous avons pu en ramener le nombre à trois : Muskrat Dam Lake, en Ontario; Shoal Lake n° 40, en Ontario; et Kitigan Zibi Anishinabeg, au Québec. Nous travaillons toujours avec ces trois collectivités, mais il y a là un solide indicateur des progrès accomplis, car ces 21 collectivités éprouvaient des difficultés graves, et ce nombre a été ramené à seulement trois. C'est un bon signe.

**Senator Brazeau:** The second question concerns the legislative framework. First Nations communities have been hesitant to buy into provincial legislation for their own reasons. Once the legislative process begins, will minimal standards be attached to the entire issue of safe drinking water, or will they mirror provincial standards?

**Mr. Carisse:** The intent is to look at what exists in the provinces and territories as a guideline, to start there. The provinces and territories have their own legislation, standards and regulations. They have been doing this for a long time. It is to our benefit to look at what exists and build upon that. If legislation is put forward, it will be enabling legislation. We will then have to work on regulations. We want to do this in partnership with the communities to see what works best within those regulations for a certain jurisdiction, province or territory and build on that to meet the needs of the communities within that jurisdiction.

From what we heard in the consultations, there is a substantial difference between Atlantic Canada and British Columbia in the water, how we will treat it and the way we will go forward in the communities. We must be able to meet those regional differences. This approach will do that.

**Senator Brazeau:** I will leave it at that for now. My final question concerns polling. Ms. Gillis mentioned that some polling was conducted. Can we access a report with respect to that? Do you have numbers of how much it costs? Can you give us a comparative scenario on how much the polling has cost versus putting some of those monies toward safe drinking water, for example?

[Translation]

**Dominique Poulin, Manager, Drinking Water Program, Primary Health Care and Public Health Directorate, First Nations and Inuit Health Branch, Health Canada:** You are talking about public opinion polls?

**Senator Brazeau:** That is correct.

**Ms. Poulin:** These are public reports, and we can send you copies. They are not yet on our website, but they will be soon. We have been doing this every other year to check whether perceptions are improving. We have more and more education material, we are putting more effort on sampling, so that we are hoping positive perceptions concerning the quality of drinking water will improve over time.

**Senator Brazeau:** Thank you. The second part of my question dealt with the cost of this exercise.

**Ms. Poulin:** I do not have the answer to that right now, but I could find out for you.

**Senator Brazeau:** I appreciate very much. Thank you.

**Le sénateur Brazeau :** Ma deuxième question porte sur le cadre législatif. Les collectivités des Premières nations ont répugné à adhérer à la législation provinciale pour des raisons qui leur sont propres. Une fois amorcé le processus législatif, y aura-t-il des normes minimales rattachées à toute la question de l'eau potable salubre, ou les normes seront-elles semblables aux normes provinciales?

**M. Carisse :** Ce qu'on entend faire, c'est examiner ce qui existe dans les provinces et les territoires et s'en servir comme lignes directrices, comme point de départ. Les provinces et territoires ont leurs propres lois, normes et règlements. Ils s'occupent de cette question depuis longtemps. Il est à notre avantage de voir ce qui existe et d'apporter des améliorations à partir de là. Si une mesure législative est proposée, ce sera une loi habilitante. Nous devons ensuite travailler aux règlements. Nous voulons agir en partenariat avec les collectivités pour voir ce qui fonctionne le mieux dans ces règlements pour telle administration, telle province ou tel territoire, et nous appuyer là-dessus pour répondre aux besoins des localités de cet endroit.

D'après ce que nous avons entendu au cours des consultations, il y a une nette différence entre le Canada atlantique et la Colombie-Britannique pour ce qui est de l'eau, la façon de la traiter et la façon dont nous nous attellerons à la tâche avec les collectivités. Nous devons être en mesure de respecter ces différences entre les régions. Cette approche nous permettra de le faire.

**Le sénateur Brazeau :** Je vais m'en tenir là pour l'instant. Ma dernière question porte sur les sondages. Mme Gillis a dit qu'il y avait eu des sondages. Pouvons-nous consulter un rapport à ce sujet? Savez-vous combien ils ont coûté? Pouvez-vous dresser une comparaison entre les coûts des sondages et ce que l'affectation d'une partie de ce montant aurait permis d'accomplir pour assurer la salubrité de l'eau potable, par exemple?

[Français]

**Dominique Poulin, gestionnaire du programme de l'eau potable, Direction des soins de santé primaires et de la santé publique, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada :** Vous parlez de la recherche sur les avis d'opinions publiques?

**Le sénateur Brazeau :** Exact.

**Mme Poulin :** Les rapports sont publics et nous pouvons vous en faire parvenir des copies. Ils ne sont pas encore publiés sur notre site Internet, mais le seront bientôt. Nous avons effectué ce mandat tous les deux ans afin de voir si la perception s'améliore d'une année à l'autre. Nous avons de plus en plus de matériel d'éducation et il y a davantage d'efforts concernant l'échantillonnage, donc nous espérons une augmentation en pourcentage de la perception positive sur la qualité de l'eau avec le temps.

**Le sénateur Brazeau :** Merci. La deuxième partie de ma question concerne le coût de l'exercice.

**Mme Poulin :** Je n'ai pas la réponse présentement, mais je pourrais vous l'obtenir.

**Le sénateur Brazeau :** C'est très apprécié; merci.

[English]

**Senator Patterson:** Ms. Cram talked about the assessment that was done, a professional audit or an engineering assessment. We learned that an audit has been done for about a third, and the other two thirds are expected by November 2010.

What were the results? What are the main findings? Will those findings being made available to the communities that were assessed?

**Mr. Carisse:** We have received about 50 preliminary reports. As we move forward with the national assessment, both INAC and the communities will receive the reports to ensure that the fact-checking will be done. Afterwards, it will go to the consultant who is doing this work, with the recommendations that will come in November. The regional roll-ups and the national roll-up of these reports will be made public.

**Senator Patterson:** I would like to take that further. How did it go? What did you find? Were the findings encouraging? Can you summarize generally the results that you obtained?

**Mr. Carisse:** I have not seen these reports yet. We are working with the communities to ensure that we have a good idea and that the consultants know what exists on the ground right now. That is the audit part. We will then keep working on the needs over the next 10 years. It is the intent of the national assessment to do both. That is, to see what the needs are and, in a sustainable manner, to see how we can address those needs in the next 10 years.

With the small sample that we have now, we would have to go to an individual case to see what is happening. We will know more once we go along and once we have a bigger collection of these reports that come out; then we will be able to address some of those questions.

**Senator Patterson:** I am not really clear. Are you encouraged, or are there many problems? What are these assessments telling us? I know there are only a few and that they need to be analyzed, but how does it look?

**Ms. Cram:** Our problem at this point with the 54 reports that we have received is that they do not give us a good sense of what has been found. It is more documenting what is there. Until we have more of the overlay of the assessment on it — that is, what the information tells us — we will not be able to answer that question. That is the problem. It is very early days yet.

**The Deputy Chair:** If I could ask a supplementary, what is the relationship between these assessments versus the improvements that you are receiving? You have said that you had 49 systems that had significant deficiencies, and it is now down to three.

[Traduction]

**Le sénateur Patterson :** Mme Cram a parlé de l'évaluation qui a été effectuée, d'une vérification professionnelle ou d'une évaluation technique. Nous avons appris qu'une vérification avait été faite sur environ un tiers des cas et que, pour les deux tiers restants, la vérification serait terminée d'ici novembre 2010.

Quels ont été les résultats? Quelles sont les principales constatations? Seront-elles communiquées aux collectivités visées par les évaluations?

**M. Carisse :** Nous avons reçu une cinquantaine de rapports préliminaires. Au fur et à mesure que nous progresserons dans l'évaluation nationale, AINC et les collectivités recevront les rapports. Il faut s'assurer que les faits sont vérifiés. Ensuite, l'information ira au consultant qui fait ce travail, et les recommandations viendront en novembre. Les synthèses régionales et nationale de ces rapports seront rendues publiques.

**Le sénateur Patterson :** Je voudrais pousser un peu plus loin. Comment les choses se sont-elles passées? Qu'avez-vous découvert? Les conclusions ont-elles été encourageantes? Pouvez-vous résumer de façon générale les résultats que vous avez obtenus?

**M. Carisse :** Je n'ai pas encore pris connaissance des rapports. Nous travaillons avec les collectivités afin de nous assurer d'avoir une bonne idée et pour que les consultants sachent ce qui existe sur le terrain en ce moment. C'est l'élément de vérification. Ensuite, nous continuerons à travailler pour répondre aux besoins pendant les dix prochaines années. L'évaluation nationale porte sur les deux éléments : prendre acte des besoins et voir comment, de façon durable, nous pouvons répondre aux besoins au cours des dix prochaines années.

Compte tenu de la faiblesse de l'échantillon que nous avons maintenant, nous devrions considérer des cas individuels pour voir ce qui se passe. Nous en saurons plus un peu plus tard et une fois que nous aurons de plus nombreux rapports. Nous pourrions ensuite nous attaquer à certains de ces problèmes.

**Le sénateur Patterson :** Je ne vois pas très bien. La situation est-elle encourageante ou y a-t-il de nombreux problèmes? Que nous disent les évaluations? Je sais qu'il n'y a que quelques-unes et qu'il faut les analyser, mais comment les choses se présentent-elles?

**Mme Cram :** Le problème, pour l'instant, c'est que les 54 rapports reçus ne nous donnent pas une bonne idée de ce qui a été constaté. Il s'agit davantage de documenter ce qui existe sur le terrain. Tant que nous n'aurons pas une plus grande partie de l'évaluation — c'est-à-dire ce que l'information nous révèle —, nous ne pourrions pas répondre à cette question. Voilà le problème. Nous sommes au tout début de ce travail.

**La vice-présidente :** Puis-je poser une question complémentaire? Quel est le rapport entre ces évaluations et les améliorations qui se font? Vous avez dit que 49 systèmes présentaient des lacunes importantes et qu'il n'en reste plus que trois.

**Ms. Cram:** An annual assessment is done of all water facilities based on their performance. It looks at how those systems are performing. When we have the data in terms of the percentage of high risk, it is obtained through doing those annual assessments.

The national assessment has been looking at more than just what is there now. It goes beyond communal systems and looks at individual systems as well. The idea was to take a similar approach right across the country. We went to contract on this, and a firm is going across the country looking at every single communal system, as well as the sampling of individual systems, to determine what is needed not only for today but also for the future. We hope to receive recommendations on what some of the best technical solutions would be to address what those needs are.

Based on that, we would be able to develop an investment plan for what would be needed in the future, what the best solutions are and how much that would cost. The firm is looking not only at what it would take to construct things but also at what it would take to operate them as well.

**The Deputy Chair:** Does that answer your question, Senator Patterson, or does that add more to what you were asking?

**Senator Patterson:** Yes; I will leave it at that.

**The Deputy Chair:** You can come back on a second round.

**Senator Patterson:** I would like to do that.

**Senator Hubley:** Welcome again. It is nice to have you here this evening. We are encouraged by the fact that there has been some improvement in the water condition on First Nations.

My question concerns the funding that you mentioned in your presentation.

Are those adequate resources to meet the needs of the legislation? Is it possible that we might be transferring some of the responsibility for water management from the government to First Nations governments? Is there a potential for associated risks of non-compliance to the legislation, resulting from capacity deficits? I would like to know if that is something that you have discussed, if it is part of your consultation program, and if it is something that has been discussed with First Nations.

**Ms. Cram:** Thank you for that question, senator. I will start and maybe ask my colleague to jump in. Part of the reason for doing the national assessment was to try to compare against what it would take to meet standards. In doing the national assessment, we have national protocols right now, but they are also looking at what it would take to comply with provincial or territorial regulations, whichever is higher. That national assessment will give us a very good idea of what it would take to meet those standards.

**Mme Cram :** Il y a une évaluation annuelle de toutes les installations de distribution d'eau d'après leur rendement. Il s'agit de voir comment elles fonctionnent. Lorsque nous avons les données sur le pourcentage de haut risque, elles sont obtenues grâce à ces évaluations annuelles.

L'évaluation nationale ne se limite pas à ce qui existe maintenant. Elle va au-delà des systèmes collectifs et examine aussi les systèmes individuels. L'idée, c'était d'adopter une approche semblable d'un bout à l'autre du Canada. Nous avons conclu un marché pour faire exécuter ce travail, et une entreprise parcourt tout le Canada pour examiner tous les systèmes collectifs et faire des échantillonnages dans les systèmes individuels afin de cerner ce dont on a besoin non seulement dans l'immédiat, mais aussi dans l'avenir. Nous espérons recevoir des recommandations sur les meilleures solutions techniques capables de répondre à ces besoins.

À partir de là, nous pourrions élaborer un plan d'investissement pour mettre en place ce qui sera nécessaire à l'avenir, choisir les meilleures solutions et établir les coûts. L'entreprise s'intéresse non seulement à ce qu'il faudrait pour construire les installations mais aussi à ce qu'il faudra pour les exploiter.

**La vice-présidente :** Cela répond-il à votre question, sénateur Patterson, ou est-ce que cela ajoute à vos interrogations?

**Le sénateur Patterson :** Oui, je vais en rester là.

**La vice-présidente :** Vous pouvez revenir à la charge au deuxième tour.

**Le sénateur Patterson :** Je le souhaiterais.

**Le sénateur Hubley :** Je vous souhaite moi aussi la bienvenue. Il est agréable de vous accueillir ce soir. Nous sommes réconfortés par le fait qu'il y a eu des améliorations dans le dossier de la qualité de l'eau potable pour les Premières nations.

Ma question porte sur les fonds dont vous avez parlé dans votre exposé.

Est-ce que ce sont des ressources suffisantes pour répondre aux exigences de la loi? Est-il possible que nous cédions une partie de la responsabilité de la gestion de l'eau aux gouvernements des Premières nations? Y a-t-il possibilité de risques connexes de manquements à la loi à cause d'une capacité insuffisante? Je voudrais savoir si vous avez discuté de la question, si elle a été abordée dans vos consultations et si elle a été discutée avec les Premières nations.

**Mme Cram :** Merci de cette question, sénateur. Je vais commencer, quitte à demander à mon collègue d'intervenir. Si l'évaluation nationale a été lancée, c'est en partie pour faire une comparaison par rapport à ce qu'il faudrait pour respecter les normes. Grâce à l'évaluation nationale, nous avons maintenant des protocoles nationaux, mais il faut également chercher ce qu'il faudrait pour se conformer aux règlements provinciaux ou territoriaux, qui sont plus exigeants. L'évaluation nationale nous donnera une excellente idée de ce qu'il faudrait pour atteindre ces normes.



You have asked whether there is enough money. We do not know yet. We are hoping this national assessment will give us information that will allow us to develop an investment plan; then we will know whether it is sufficient money.

The plan is that we would have legislation introduced and proclaimed, and then we would start doing the regulatory development. However, our plan is to implement the regulations on a phased basis and have them come into effect when the First Nations communities are able to meet them. We do not want a Catch-22 situation where the First Nations communities are unable to meet those regulations. It is all supposed to happen in sequence.

In terms of capacity development, they are looking at both the hard infrastructure side of it and also what would be needed for operations. We have learned that with water it is equally important to have not only the infrastructure but also the trained operators and Health Canada to do the testing. It all needs to come together at the same time.

**Senator Raine:** Is there a great deal of difference across the country in how the operators are trained and managed? Is it the responsibility of Health Canada to oversee that part of it? I am not talking about the infrastructure but more about the trained operators. Also, could you explain where the circuit riders fit into all that?

**Mr. Carisse:** The Circuit Rider Training Program is a mentoring program where they go into the communities and train the operators right on their systems. We found, from experience, that that is the best way to train the operators, so we are doing this across the country. They have circuit rider trainers in every region. We have added another 11; we are up to 65 circuit riders; and as of last year they have started their own professional association to promote circuit rider trainers as a profession to share best practices.

The circuit riders are there to help the operators become trained. To become certified, the operator will still have to seek professional certification through the provinces. However, the Circuit Rider Training Program is another big plus in moving forward with what we have been doing the last few years, with how well these operators have been trained and certified. The Circuit Rider Training Program has really taken off.

**Ms. Wilson:** You asked about consistency across regions or provinces with circuit riders. I thought I would mention that, in some areas, circuit riders provide the oversight for the Safe Water Operations Program, while in others, it is private service providers. Thus, there is a variety in service providers and how it is delivered. It could be through private companies, tribal councils or First Nations technical organizations. You might hear of circuit riders from different sources.

Vous avez demandé s'il y avait assez d'argent. Nous ne le savons pas encore. Nous espérons que l'évaluation nationale nous donnera l'information voulue pour élaborer un plan d'investissement; nous saurons alors s'il y a assez d'argent.

Ce qui est prévu, c'est de faire présenter et proclamer une loi, après quoi nous commencerions à élaborer un règlement. Toutefois, notre plan consiste à mettre le règlement en application de façon progressive et à le mettre en vigueur lorsque les collectivités des Premières nations pourront le respecter. Nous ne voulons pas nous retrouver dans une impasse parce que les collectivités des Premières nations ne pourraient pas respecter le règlement. Tout cela est censé se dérouler selon un certain ordre.

Quant au renforcement des capacités, le consultant examine aussi bien les infrastructures matérielles que ce qu'il faudrait pour l'exploitation. Nous avons appris que, lorsqu'il s'agit de l'eau, il est important d'avoir les infrastructures, mais qu'il est tout aussi important d'avoir du personnel qualifié pour les exploiter, et Santé Canada doit se charger des tests. Il faut que tous les éléments soient coordonnés.

**Le sénateur Raine :** Au Canada, y a-t-il beaucoup de différences dans la formation et la gestion des opérateurs? Santé Canada a-t-il la responsabilité de surveiller certains éléments? Je ne veux pas parler des infrastructures, mais plutôt des opérateurs qualifiés. Pourriez-vous aussi expliquer le rôle des formateurs itinérants?

**M. Carisse :** Le Programme de formation itinérante est un programme de mentorat. Les agents de formation se rendent dans les localités et montrent aux opérateurs comment faire fonctionner leurs systèmes. L'expérience nous a montré que c'était la meilleure façon de dispenser la formation. C'est donc ce que nous faisons d'un bout à l'autre du pays. Il y a des formateurs itinérants dans toutes les régions. Nous venons d'en ajouter 11, ce qui porte le total à 65. L'an dernier, ils ont lancé leur propre association professionnelle pour faire la promotion de leur métier et mettre en commun les pratiques exemplaires.

Les formateurs itinérants sont là pour aider les opérateurs à se former. Pour être reconnu, l'opérateur devra toujours obtenir son agrément de la province. Néanmoins, le Programme de formation itinérante demeure un atout important si nous voulons progresser dans le travail que nous accomplissons depuis quelques années, dans la formation et l'agrément des opérateurs. Le Programme de formation itinérante a vraiment pris son envol.

**Mme Wilson :** Vous avez demandé si, avec les agents de formation itinérants, il y avait uniformité dans les diverses régions ou provinces. J'ai songé à signaler que, dans certaines régions, ces agents assurent la surveillance du Programme des opérations de salubrité de l'eau alors que, ailleurs, ce sont des fournisseurs de services privés. Il y a donc une certaine diversité parmi les fournisseurs de services et dans les modalités de prestation. Il peut s'agir d'entreprises privées, de conseils tribaux ou d'organisations techniques des Premières nations. On peut entendre parler des agents de formation à divers endroits.

**Senator Raine:** In rural communities where homes are spread out and on individually private wells, do the circuit riders have a role to play in training the residents how to test their wells?

**Mr. Carisse:** At this point, the circuit riders will be looking at the actual operators of treatment plants. However, the department is moving forward to looking at wells and septic systems, decentralized systems, which we were not doing in the past. As we move forward, we will have to look at capacity there and how best to work with the communities to ensure that wells and cisterns are properly operated.

**Senator Raine:** Do you know what percentage of Aboriginal people living on-reserve have private wells versus community water systems?

**Mr. Carisse:** I do not have the percentage with me; however, I could get that. We know through the national assessment that we targeted about 70,000 wells in those 607 communities, and we will sample a percentage. We know of at least those 70,000 wells within those communities, so there are quite a few.

**Senator Seidman:** My question concerns the water systems. You said that there are currently 766 water systems in First Nation communities across Canada, and of that number, 193 were identified as having significant deficiencies in 2006.

What type of deficiencies do you mean? My follow-up to that would be then whether you have a protocol for sampling and testing procedures, frequency, et cetera.

**Mr. Carisse:** With those 193 communities, which are down to 49 now for assessing risk, it is a multi-barrier approach. We assess the source water, operations and maintenance of the treatment plant, operator certification, reporting, monitoring and design of the treatment plant, and we give a score to that. That is how we came up with those that are a high risk.

To be clear, a high-risk system does not mean a problem exists with the system per se. It just means because of the deficiencies in all those five areas, the likelihood is high — it is a high risk — that they would be having issues with their water. When dealing with water, there is always a risk, but low risk would mean that no deficiencies or hardly any exist in the five categories. If a problem occurs with the source water, the other four should take over, and then you would not be having issues with your water. That is how we categorize high, medium and low risk.

What is your other question?

**Ms. Cram:** I talked about the annual assessment, and that is when the systems were looked at, and depending on what their problem was — it could have been source water, design, operations and maintenance, operator training and certification, reporting and record-keeping — some things were easy to fix. Operation and maintenance might be relatively easy to fix, or operator training and certification, the need to get a certified operator in place. Source water is a big problem to deal with.

**Le sénateur Raine :** Dans les localités rurales, où les maisons sont dispersées et ont chacune un puits, les agents de formation ont-ils un rôle à jouer en montrant à ceux qui ont un puits comment faire des tests?

**M. Carisse :** Pour le moment, les agents de formation s'occuperont de ceux qui exploitent des installations de traitement, mais le ministère est sur le point de s'intéresser aux puits et aux systèmes septiques, aux systèmes décentralisés, ce dont il ne s'occupait pas par le passé. À l'avenir, nous devons examiner les capacités de ce côté et voir quels sont les meilleurs moyens de travailler avec les collectivités pour veiller à ce que les puits et les citernes soient bien utilisés.

**Le sénateur Raine :** Quel pourcentage des Autochtones qui habitent dans les réserves ont des puits individuels au lieu de systèmes d'eau collectifs?

**M. Carisse :** Je n'ai pas ce pourcentage sous les yeux, mais je pourrais le trouver. Dans le cadre de l'évaluation nationale, nous avons ciblé environ 70 000 puits dans 607 localités, et nous prélèverons des échantillons dans un certain pourcentage d'entre eux. Nous sommes au courant de l'existence d'au moins 70 000 puits dans ces localités. Il y en a donc un bon nombre.

**Le sénateur Seidman :** Ma question porte sur les systèmes d'eau. Vous avez dit qu'il y a en actuellement 766 dans les localités des Premières nations aux quatre coins du Canada. En 2006, on a relevé des lacunes importantes dans 193 d'entre eux.

De quel genre de lacune s'agit-il? Je voudrais demander ensuite si vous avez un protocole d'échantillonnage et de tests, quelle est la fréquence, et le reste.

**M. Carisse :** Dans ces 193 collectivités, dont il ne reste plus que 49 à risque, on applique une approche multibarrière. Nous examinons la source d'eau, l'exploitation et l'entretien de l'usine de traitement, l'agrément de l'opérateur, les rapports, la surveillance et la conception des installations, et nous attribuons une note. C'est ainsi que nous avons désigné les systèmes à haut risque.

Soyons clairs. Ce n'est pas parce qu'on dit qu'un système présente un haut risque qu'il y a forcément un problème. Cela veut dire simplement que, à cause des lacunes relevées dans ces cinq domaines, la probabilité est forte, le risque est élevé qu'il y ait des problèmes d'eau. Lorsqu'il s'agit de l'eau, il y a toujours un risque. Dire que le risque est faible, c'est dire qu'il n'y a aucune lacune ou presque dans ces cinq domaines. Si la source d'eau présente un problème, les quatre autres éléments jouent, et il n'y a pas de problèmes d'eau. C'est ainsi que nous disons que le risque est élevé, moyen ou faible.

Quelle est votre autre question?

**Mme Cram :** J'ai parlé de l'évaluation annuelle. C'est à ce moment que les systèmes ont été examinés et, selon la nature du problème — ce peut être la source d'eau, la conception, l'exploitation et l'entretien, la formation et l'agrément des opérateurs, les rapports et la tenue des dossiers —, la solution peut être facile. Les problèmes d'exploitation et d'entretien peuvent être relativement faciles à régler. Même chose pour la formation et l'agrément des opérateurs, la nécessité d'engager un opérateur

Sometimes we can find a reasonably effective or cheap solution. In other cases, we have had many years of struggling to find good source water. In fact, Kitigan Zibi Anishinabeg is a case in point of a source water having uranium. Therefore, it presents a challenge.

With some, solutions can be found quicker than others. When Ms. Wilson spoke about the remaining three communities of the 21 priority communities, they all have a very significant problem that will take some time to resolve.

**Ms. Gillis:** I wanted to respond to your question about testing and who does what. Guidelines are in place for Canadian drinking water quality. Health Canada's role and the role of the drinking water monitors, the testing people and the environmental health officers is to test the water for bacteriological, chemical and other parameters, to ensure that the water of the system, after it has been treated and at the tap, meets those standards.

We have fairly strict guidelines on how you treat what you are testing for. It tests for a significant number — I think it is over 50 — different parameters every single time the testing is done. Health Canada is responsible for that. When problems are being identified, we can then advise chiefs and councils or others on what type of remediation is needed.

**Senator Seidman:** My question was about whether you had a protocol for the type and frequency of the sampling you do. You are saying that a rigid and strict protocol is in place, including for frequency.

**Ms. Gillis:** Yes.

**Senator Poirier:** You mentioned that today only three communities remain on the list. You also said that the department is continuing to work with the remaining priority communities to address the outstanding issues. What are the outstanding issues, and when do you anticipate that these outstanding issues will be dealt with so that you can move ahead?

**Ms. Wilson:** I will talk about the three communities, and maybe Mr. Carisse can talk about the other communities amongst the 48.

I mentioned Muskrat Dam Lake in Ontario. We have been working with them to complete the construction of a pipe and water system. That resulted in the community being connected to a pipe system. Recent results from Health Canada indicate the water treatment plant is capable of producing treated water within guidelines but presently requires significant operator involvement with the current treatment process. We still have some issues with the operator. We have agreed to fund a proposal to expand the role of the Safe Water Operations Program and have taken a number of other mitigation measures to ensure that Muskrat Dam Lake gets off the list of priority communities.

agréé. S'il s'agit de la source d'eau, c'est un gros problème. Il peut arriver que nous trouvions une solution relativement efficace ou bon marché. Dans d'autres cas, il peut falloir des années avant de trouver une bonne source d'eau. En fait, le cas de Kitigan Zibi Anishinabeg est un bon exemple : la source d'eau est contaminée à l'uranium. Il y a donc une difficulté à surmonter.

Dans certains cas, les solutions se trouvent plus rapidement que dans d'autres. Mme Wilson a parlé des trois collectivités restantes, sur les 21 qui étaient prioritaires. Elles ont toutes un problème très important qu'il faudra mettre un certain temps à résoudre.

**Mme Gillis :** Je voudrais répondre à votre question sur les tests et les rôles de chacun. Il existe des lignes directrices qui régissent la qualité de l'eau potable au Canada. Le rôle de Santé Canada et celui des contrôleurs de la qualité de l'eau, des préposés aux tests et des agents d'hygiène du milieu est de vérifier l'eau en fonction de paramètres bactériologiques, chimiques et autres pour s'assurer que l'eau du système, après avoir été traitée et acheminée jusqu'au robinet répond aux normes.

Nous avons des lignes directrices assez strictes sur le traitement de l'eau testée. Chaque fois qu'un test est fait, ce sont de nombreux paramètres, plus d'une cinquantaine, je crois, qui sont pris en compte. Santé Canada se charge de ce travail. Lorsque des problèmes sont décelés, nous pouvons dire aux chefs, aux conseils ou à d'autres responsables ce qu'il faut faire pour remédier au problème.

**Le sénateur Seidman :** J'ai demandé si vous aviez un protocole qui établit le type et la fréquence des prélèvements. Vous dites qu'un protocole rigide et strict est en place, qui prévoit même la fréquence des tests.

**Mme Gillis :** Effectivement

**Le sénateur Poirier :** Vous avez dit qu'il ne reste plus maintenant que trois collectivités sur la liste, et vous avez ajouté que le ministère continuait de collaborer avec les collectivités prioritaires restantes pour résoudre les problèmes qui subsistent. Quels sont ces problèmes qui subsistent? Quand, selon vos prévisions, ces problèmes seront-ils réglés, de façon que vous puissiez aller de l'avant?

**Mme Wilson :** Je vais parler de ces trois collectivités, après quoi M. Carisse pourrait peut-être dire un mot des autres collectivités de ce groupe de 48.

J'ai signalé Muskrat Dam Lake, en Ontario. Nous travaillons avec cette collectivité pour achever l'aménagement de conduites et d'un système d'eau. Cela a permis de raccorder la collectivité à un réseau. Selon des résultats récents de Santé Canada, l'usine de traitement d'eau peut produire une eau qui respecte les lignes directrices, mais, pour l'instant, le processus de traitement exige une intervention lourde de l'opérateur. Nous avons toujours quelques problèmes avec l'opérateur. Nous avons accepté de financer une proposition visant à élargir le rôle du Programme des opérations de salubrité de l'eau, et nous avons pris un certain nombre d'autres mesures d'atténuation pour faire en sorte que la collectivité de Muskrat Dam Lake puisse être rayée de la liste des collectivités prioritaires.

For Ontario, Shoal Lake No. 40, we are currently at the design phase. That is in approvals and in progress. I am not sure what else I can say. There has been a long history of issues in getting a treatment plant into Shoal Lake. Right now, certified oversight would result in a lower-risk ranking for the community. That has been offered to the First Nation, and we will continue to encourage the First Nation to take advantage of certified-oversight issues.

Kitigan Zibi Anishinabeg, a community with which I am quite familiar, as mentioned earlier, has a water source problem. However, this is one of the communities, announced under Canada's Economic Action Plan, that will get a new water system. That is under way and has been approved. Construction should start in May or June of this year.

**Senator Poirier:** Do you have a time frame for the first two communities that you mentioned?

**Ms. Wilson:** The first two depend very much on mitigating some of these issues. I think we are closer to removing Muskrat Dam Lake from the list of priority communities than anywhere. The other two might be a little longer. It is hard to say. With Kitigan Zibi Anishinabeg, by next year, we probably will not have the whole community covered. A number of well systems will continue to require bottled water to be delivered.

**Senator Poirier:** In your presentation, you talked about some desire among some First Nation organizations to become a pilot region for the development and implementation of the regulations. Has that been done? How many First Nations have become a pilot region? Where are they on that?

**Ms. Cram:** We do not have legislation passed yet, so it is early days to start working on regulations. However, I think it is fair to say that the Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat has expressed an interest in considering what regulations would look like. It is still early days, but we are interested that they are interested.

**Senator Poirier:** Has any other region had any desire, or are you open to more than one region having a pilot?

**Ms. Cram:** It is not really that it would be a pilot per se. I mentioned regulations. The regulatory development would be done on a phased basis. The Atlantic region has expressed an interest to go first. We could do more than one. If another region in the country said that they would be interested in being one of the first movers on regulations once legislation was passed, we would be interested in moving with them as well.

**Senator Poirier:** What is the time frame that you anticipate to start that?

**Ms. Cram:** We are having preliminary conversations. The bill is in draft stage. It has not been introduced yet.

En Ontario, avec la bande de Shoal Lake n° 40, nous sommes au stade de la conception. On en est à l'étape des approbations et les choses se mettent en route. Je ne sais pas trop quoi ajouter. Il y a eu une longue succession de problèmes à surmonter pour doter Shoal Lake d'une usine de traitement. En ce moment, une surveillance exercée par une personne qualifiée permettrait d'abaisser la cote de risque de la collectivité. Cela a été proposé à la Première nation, et nous continuerons de l'encourager à profiter de ce type de surveillance.

Kitigan Zibi Anishinabeg est une collectivité qui m'est tout à fait familière, comme je l'ai déjà dit. Son problème se trouve à la source d'approvisionnement en eau. Elle est toutefois au nombre des collectivités qui, en vertu du Plan d'action économique du Canada, obtiendront un nouveau système d'eau. Le processus est amorcé et il a été approuvé. La construction devrait débuter en mai ou juin prochain.

**Le sénateur Poirier :** Avez-vous des dates pour les deux premières collectivités dont vous avez parlé?

**Mme Wilson :** Dans les deux premiers cas, cela dépend dans une très grande mesure de l'atténuation de certains des problèmes. C'est la collectivité de Muskrat Dam Lake qui est le plus près d'être retirée de la liste des collectivités prioritaires. Il faudra peut-être peu plus de temps pour les deux autres. Difficile de dire. À Kitigan Zibi Anishinabeg, il est probable que, d'ici l'an prochain, toute la collectivité sera desservie. À cause d'un certain nombre de systèmes avec puits, il faudra continuer de distribuer de l'eau embouteillée.

**Le sénateur Poirier :** Dans votre exposé, vous avez signalé que certaines organisations des Premières nations souhaitaient devenir une région pilote pour l'élaboration et l'application du règlement. Cela a-t-il été fait? Combien de Premières nations sont devenues région pilote? Où en sont-elles?

**Mme Cram :** La loi n'est pas encore adoptée. Il est donc un peu tôt pour commencer à travailler au règlement. Toutefois, il me semble juste de dire que le Secrétaire de l'Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs a manifesté de l'intérêt. Il souhaite étudier ce que le règlement pourrait être. Il est encore tôt, mais nous sommes heureux que cet intérêt se manifeste.

**Le sénateur Poirier :** Une autre région souhaite-t-elle faire la même chose? Souhaitez-vous que plus d'une région ait un projet pilote?

**Mme Cram :** Ce n'est pas un projet pilote, à proprement parler. J'ai parlé de règlement. L'élaboration du règlement se ferait par étapes. La région de l'Atlantique semble souhaiter passer en premier. Cela pourrait toucher plus d'une région. Si une autre région veut être l'une des premières à appliquer le règlement, une fois la loi adoptée, nous ne demanderions pas mieux que de l'accompagner également.

**Le sénateur Poirier :** Vers quelle date prévoyez-vous commencer?

**Mme Cram :** Nous avons des entretiens préliminaires. Le projet de loi en est au stade de la rédaction. Il n'a pas encore été présenté.

**The Deputy Chair:** Before we move on to the second round, I would mention that this committee meeting is timely if you read the *Ottawa Citizen* today about Grassy Narrows, Ontario, and the state of their water. It appears that the fish from the river still contain mercury. Could you comment on how the system will be improved so that this type of situation will not occur in the future? Would current testing of the water in Grassy Narrows have detected the mercury in the water? Were the residents not aware that eating fish from that water created a health risk?

**Ms. Gillis:** I probably do not have all the detailed information. As we all know, Grassy Narrows has been an issue that has been occurring for many years. However, steps have been taken in education and in changing a number of different things. The latest information that we have had from research and investigation done and supported through Health Canada is that the standard that Canada has of six parts per million, I believe, in hair samples and other samples is definitely being met in Grassy Narrows. The people are not seen as being at an increased risk at all at this point in time because of all the education and other efforts that have occurred.

**The Deputy Chair:** Is that standard based on an adult or a child?

**Ms. Gillis:** I am sorry, but I cannot answer that.

**Senator Patterson:** I would like to follow up on the engineering assessment results. This committee has been examining this issue for some time. Would the department be willing to table with the committee a copy of the findings of the engineering assessment? It seems we are at an early stage now. Regional impact analyses are also being done. That would be important information. It would lead to a proposed investment plan. It would be helpful for us to have that information prior to the tabling of legislation, which is where I think we are headed.

Sometimes people think making legislation will fix a problem. I wish it were that easy. We need the analysis and the infrastructure to do so. That is my request. Would you be prepared to provide that information to the committee as it emerges from your work?

**Ms. Cram:** Mr. Carisse has mentioned that we are expecting the regional roll-ups and the national roll-up to be things that could be made public. We were not intending to make public every individual community's information. I do not know, senator, how they will come together. Could we give you one region and then another region? I would have to look into that and get back to you. When we have all the regional ones, we would be prepared to give them to you, as well as the national.

**Senator Patterson:** We do not need the all the details, but the findings would be useful.

**La vice-présidente :** Avant de passer au deuxième tour, je signale que cette séance du comité arrive à point nommé. L'*Ottawa Citizen* d'aujourd'hui publie un article sur Grassy Narrows, en Ontario, et l'état de l'eau dans ce secteur. Le poisson de la rivière contiendrait encore du mercure. Comment va-t-on améliorer le système pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise à l'avenir? Des tests d'eau récents à Grassy Narrows ont-ils permis de déceler la présence de mercure dans l'eau? Les habitants de l'endroit ne savaient-ils pas que la consommation du poisson provenant de ces eaux présentait un risque pour la santé?

**Mme Gillis :** Je n'ai probablement pas tous les renseignements détaillés. Comme nous le savons tous, il y a des problèmes à Grassy Narrows depuis de longues années. Néanmoins, des mesures ont été prises sur le plan de l'information et différentes choses ont été modifiées. D'après les derniers renseignements livrés par les recherches et les enquêtes effectuées ou appuyées par Santé Canada, la norme canadienne, qui est de six parties par million, sauf erreur, est assurément respectée à Grassy Narrows, d'après les échantillons de cheveux et d'autres prélèvements. Les habitants de la région ne sont pas du tout exposés à un risque accru, étant donné toute l'information qui a été donnée et les efforts qui ont été déployés.

**La vice-présidente :** Cette norme vaut-elle pour les adultes ou pour les enfants?

**Mme Gillis :** Je suis désolée, mais je ne peux pas répondre.

**Le sénateur Patterson :** Je voudrais revenir sur les résultats de l'évaluation technique. Le comité étudie cette question depuis un certain temps. Le ministère serait-il disposé à déposer le texte des conclusions de l'évaluation technique? Il semble que nous soyons actuellement à un stade précoce. Les analyses de l'impact régional sont également en cours. Ce serait une information importante. Elle mènerait à une proposition de plan d'investissement. Il nous serait utile d'avoir cette information avant que le projet de loi ne soit déposé, ce qui va se produire, me semble-t-il.

Parfois, des gens pensent qu'une loi va suffire à régler un problème. Je voudrais que ce soit aussi facile. Pour le régler, nous avons besoin de l'analyse et de l'infrastructure. Voilà ce que je demande : seriez-vous disposés à fournir cette information au comité au fur et à mesure qu'elle se dégagera de votre travail?

**Mme Cram :** M. Carisse a dit que, selon nous, les synthèses régionales et la synthèse nationale seraient rendues publiques. Nous ne pensions pas publier l'information sur chacune des collectivités. Sénateur, j'ignore comment tout cela sera réuni. Pourrions-nous vous donner les résultats des régions les unes après les autres? Il faudrait que j'examine la question et que je communique avec vous. Lorsque nous aurons toutes les synthèses régionales, de même que la synthèse nationale, nous serions disposés à vous les remettre.

**Le sénateur Patterson :** Nous n'avons pas besoin de tous les détails, mais les conclusions nous seraient utiles.

I would now like to turn to what I am sure we all agree is important, namely, the capability to maintain systems. However great they are, we need people on the ground in the communities. Hopefully, we would not have to import people to maintain those systems.

You have described the progress in certifying operators to the first level to be at 64 per cent. I understand that some provincial legislation would require certification to provincial standards. If that is correct, how would you propose to have people certified to the provincial standards once they have the first level?

**Mr. Carisse:** As I explained earlier, with the Circuit Rider Training Program, the operators are trained on their own system. However, to be certified, they then have to pass their exams with the provincial body. Therefore, they do become certified; 64 per cent of operators are certified to the provincial standard within their own province. We are working in tandem with the province to do that.

**Senator Patterson:** That answered my question; the 64 per cent is to provincial standards. What are the implications for the remaining 35 per cent of operators who are still not deemed to be compliant? What are the consequences of that, and how will you address that?

**Mr. Carisse:** Starting from the announcement made in March 2006 of the plan of action for drinking water, we ensured that every system would have at least certified oversight. Although right now some systems operators do not have their certification, they are being trained to get it. We have system oversight there where there is a certified person to oversee the system.

To be certified takes time, especially if you are a level 1, 2, 3 or 4. It is similar to an apprenticeship; you have to put time in, and it does take time. However, we are working toward that. If a situation occurs and we cannot leave a system without a certified operator, we do have the Safe Water Operations Program, where a third party who can operate the system will come in and start training operators again at the same time.

The goal is to see First Nations operators running the First Nations water and waste water treatment plants. That is what we would like to see at the end.

**Senator Patterson:** I have been involved in substantial amount of training over the years, and one thing that can undo all that good work is turnover. Are you concerned about that issue? Have you considered how to deal with it? We hope they stay there forever, but that is not always the case. Can you comment on that?

**Mr. Carisse:** Definitely it has been an issue. For a while, we were looking at close to a 25 per cent turnover of operators. We have been working with the Assembly of First Nations, AFN, also. They conducted a study with operators on how best to

Je voudrais maintenant aborder un point dont, je suis sûr, nous reconnaissons tous l'importance, la capacité d'entretenir les systèmes. Si bons les systèmes soient-ils, il nous faut des gens compétents sur le terrain, dans les collectivités. J'espère que nous n'aurons pas à faire venir de l'extérieur des gens pour les entretenir.

Vous avez situé à 64 p. 100 les progrès accomplis dans l'agrément des opérateurs au premier niveau. Je crois savoir que certaines lois provinciales exigent un agrément au niveau des normes provinciales. Si c'est exact, comment entendez faire passer les préposés du premier niveau à celui des normes provinciales?

**M. Carisse :** Comme je l'ai expliqué tout à l'heure, grâce au Programme de formation itinérante, les opérateurs reçoivent leur formation sur leur propre système. Pour obtenir leur agrément, cependant, ils doivent ensuite réussir les examens de l'organisme provincial. Ils l'obtiennent; 64 p. 100 d'entre eux possèdent l'agrément selon les normes provinciales de leur province. Nous travaillons de concert avec chacune des provinces à cette fin.

**Le sénateur Patterson :** Voilà qui répond à ma question; les 64 p. 100 correspondent aux normes provinciales. Quelles sont les conséquences pour les 35 p. 100 restants des opérateurs qui ne sont pas considérés comme se conformant aux exigences? Quelles sont les conséquences? Comment vous attaquez-vous au problème?

**M. Carisse :** Depuis l'annonce, en mars 2006, du plan d'action pour l'eau potable, nous nous sommes assurés que tous les systèmes seraient au moins soumis à la surveillance d'un personnel agréé. S'il est vrai que certains opérateurs des systèmes n'ont pas leur agrément pour le moment, ils reçoivent une formation pour l'obtenir. Il y a une surveillance des systèmes assurée par un personnel agréé.

Il faut du temps pour obtenir l'agrément, surtout s'il s'agit des niveaux 1, 2, 3 ou 4. La démarche est semblable à celle de l'apprentissage; il faut y mettre du temps, et c'est long. Mais nous nous efforçons d'atteindre cet objectif. Si un problème surgit et si nous ne pouvons pas laisser un système sans la présence d'un opérateur agréé, nous avons le Programme des opérations de salubrité de l'eau qui permet de faire intervenir un tiers qui peut exploiter le système et commencer à former les opérateurs en même temps.

Le but visé, c'est que des opérateurs des Premières nations dirigent les services d'eau et les usines de traitement dans les collectivités des Premières nations. C'est ce que nous recherchons, au bout du compte.

**Le sénateur Patterson :** Je me suis beaucoup occupé de formation, au fil des ans, et je peux dire qu'un problème peut faire disparaître le fruit de tout le bon travail accompli : le roulement. Le problème vous inquiète-t-il? Avez-vous songé à des solutions? Nous espérons que les gens restent pour toujours, mais ce n'est pas toujours le cas. Qu'en pensez-vous?

**M. Carisse :** C'est un problème, bien sûr. Pendant un certain temps, le taux de roulement, chez les opérateurs, a été de 25 p. 100. Nous avons aussi travaillé de concert avec l'Assemblée des Premières Nations, l'APN. Elle a fait une étude avec les

address this issue. Obviously, it could be salaries, but a multitude of other reasons exist; someone who becomes trained can leave the community to work as a treatment plant operator elsewhere. They are in demand.

It is an issue. Working with the AFN, hopefully we can address that and keep those First Nations operators within their communities.

**Senator Patterson:** I guess the answer would be to train more than you need.

**Mr. Carisse:** That is about it.

**Senator Brazeau:** We talk about water being primarily a provincial matter; we talk about jurisdictional issues. Obviously INAC has its mandate and jurisdiction; the same applies for Health Canada.

Do you think that perhaps some of the problems or issues that transpired with drinking water occurred in part because of jurisdictional issues between Health Canada and INAC years ago?

**Ms. Cram:** I do not think it is because of issues between Health Canada and INAC. I think, rather, it is the fact — and we run into it in other issues besides water — that it is between the provinces and the federal government. Because of section 91.24 of the Constitution Act, 1867, where the federal government is responsible for Indians and lands reserved for Indians, it means that we have multiple levels of government dealing with issues.

As we know, reserves are spread out all across the country, and they are within provincial boundaries. We need to line up with provincial standards in many other fields, such as education. I was here yesterday talking about education. That makes it challenging from a federal-provincial perspective; however, I think the departments work closely together, in particular on this file.

**Ms. Gillis:** The roles are clearly defined as well. Health Canada's role is related to public health, water monitoring and testing, providing recommendations and working with the communities; INAC and others to try to improve and provide recommendations for the testing, along with public education and things of that nature. Our role is clearly defined, but we work closely together.

**Senator Brazeau:** I appreciate both responses. I do not doubt them today, but I think I would put a few more question marks if we go back to 2003 or 2004, for example. I do not think there might have been as much cohesion on this issue as there is today because of the greater highlighting of the issue.

I think you will appreciate where I am going with this. Yes, there is section 91.24, whereby the federal government has jurisdiction for Indians and lands reserved for Indians on-reserve. However, if

opérateurs pour trouver les meilleurs moyens de s'attaquer au problème. Bien entendu, ce peut être une question de salaire, mais il y a une multitude d'autres raisons. Quelqu'un qui acquiert la formation peut quitter la collectivité pour aller travailler ailleurs comme opérateur d'une usine de traitement. Ces travailleurs sont recherchés.

C'est un problème. J'espère que, en travaillant avec l'APN, nous pourrions nous y attaquer et garder les opérateurs membres des Premières nations dans leur collectivité.

**Le sénateur Patterson :** La solution consiste sans doute à former plus de personnel qu'il n'en faut.

**M. Carisse :** C'est à peu près cela.

**Le sénateur Brazeau :** Nous disons que l'eau est avant tout une question de ressort provincial. Nous discutons de partage des compétences. Il est bien évident qu'AINC a son mandat et ses compétences. On peut dire la même chose de Santé Canada.

Êtes-vous d'avis que, peut-être, certains des problèmes, certaines des difficultés dans le dossier de l'eau potable sont attribuables en partie aux problèmes de partage des compétences entre Santé Canada et AINC il y a des années?

**Mme Cram :** Je ne crois pas qu'ils soient attribuables à des problèmes entre Santé Canada et AINC. Je croirais plutôt qu'ils tiennent aux problèmes entre les provinces et le gouvernement fédéral; et ces difficultés ne se limitent pas au dossier de l'eau. À cause de l'article 91.24 de la Loi constitutionnelle de 1867, qui confie au gouvernement fédéral la responsabilité des Indiens et de leurs réserves, divers ordres de gouvernement interviennent.

Comme nous le savons, les réserves sont disséminées dans tout le territoire du Canada, et elles sont situées dans les limites des provinces. Nous devons nous conformer aux normes des provinces dans bien d'autres domaines, comme celui de l'éducation. J'étais ici même hier pour parler d'éducation. Cela complique la tâche, dans le contexte des relations fédérales-provinciales, mais j'estime que les ministères collaborent étroitement, en particulier dans le dossier de l'eau.

**Mme Gillis :** De plus, les rôles sont clairement définis. Celui de Santé Canada concerne la santé publique, le contrôle de l'eau et les tests, la formulation de recommandations et la collaboration avec les collectivités; AINC et d'autres essaient d'apporter des améliorations et présentent des recommandations sur les tests à effectuer, ils se chargent de l'information du public et d'autres tâches de cette nature. Nos rôles sont clairement définis, mais nous entretenons une étroite collaboration.

**Le sénateur Brazeau :** Je vous remercie de ces deux réponses. Je n'entretiens aucun doute aujourd'hui, mais je crois que j'aurais plus de points d'interrogation si nous remontions jusqu'en 2003 ou 2004, par exemple. Je ne pense pas que, à ce moment-là, la cohésion était aussi forte qu'aujourd'hui dans ce dossier, parce qu'il a été placé sous les feux de la rampe.

Vous comprendrez où je veux en venir. Il est vrai que l'article 91.24 confie au gouvernement fédéral la compétence à l'égard des Indiens et de leurs terres dans les réserves. Toutefois, la

we talk about the water issue, that is provincial jurisdiction. Some of these lands are federal Crown lands. The issue with unsafe drinking water is attributed to health issues.

In terms of responding with boil water advisories, for example, do you think that could have been attributed because of the jurisdictional issues between INAC and Health Canada at the time?

**Ms. Wilson:** Like anything, when it comes to federal departments working horizontally, it only gets better and improves along the way. I do not think any of us would be around on the file to know what the situation was then. However, even in the last few years, I have seen the coordination and collaboration increasing on a number of levels. I would think it is an ongoing improvement.

**Senator Brazeau:** If progress is being made, then we are on top of the issue. That is what I like to hear.

**The Deputy Chair:** I would like to ask a final question about the Grassy Narrows issue. I gather in that particular situation the big problem is the source water. Indian and Northern Affairs Canada is proposing legislation that covers drinking water, but the legislation would not necessarily cover where the water comes from. Do you see that as a problem?

As I understand it, some First Nations have indicated that this legislation alone will help in some instances. However, because it does not cover source water, it will not cover all situations — situations that are quite serious.

**Mr. Carisse:** The intent moving forward with the legislation is to cover water, waste water and the protection of sources of drinking water. We would like those regulations to go forward, if legislation is introduced and passed and developed in cooperation and partnership with communities.

The source water issue will be touchier because, as Senator Brazeau was saying, the province will become involved as well. You will have to get everyone at the table. However, we will look at that.

The intent with the water, if you have a situation where the source water is very poor, is to work in partnership. The national assessment will indicate for some communities what the best technology, use or serviceability is for that community; how best to address the issue of providing good, safe, clean drinking water; and how we can properly treat the waste water for that community. Hopefully those issues will be addressed with a national assessment.

**The Deputy Chair:** That would be through consultations and regulations as opposed to legislation; is that what you are saying?

**Mr. Carisse:** The legislation, since it would only be enabling, will only give us the capability to go forward and do regulations. It is in the regulations where we would get the nitty-gritty details on that.

question de l'eau relève des provinces. Certaines de ces terres sont des terres domaniales fédérales. On établit un lien entre le problème de l'eau insalubre et les problèmes de santé.

Quant aux réactions qui consistent à conseiller de faire bouillir l'eau, par exemple, pensez-vous que cela est attribuable aux problèmes de partage des compétences entre AINC et Santé Canada, à ce moment-là?

**Mme Wilson :** Comme en toute chose, lorsque des ministères collaborent d'égal à égal, les choses s'améliorent au fur et à mesure. Je ne crois pas qu'aucun d'entre nous ait été là au moment où cette situation s'est présentée. Mais, même au cours des dernières années, j'ai vu la coordination et la collaboration s'améliorer à un certain nombre de niveaux. Je serais portée à penser qu'il y a une amélioration constante.

**Le sénateur Brazeau :** S'il y a progrès, je crois que nous tenons le bon bout. Voilà ce qu'il me plaît d'entendre.

**La vice-présidente :** Je voudrais poser une dernière question sur le problème de Grassy Narrows. Je crois comprendre que, dans cette situation particulière, le grand problème est la source d'eau. Affaires indiennes et du Nord Canada propose une mesure législative qui porte sur l'eau potable, mais cette mesure ne s'appliquera pas forcément à l'endroit d'où l'eau provient. Est-ce qu'il y a là un problème?

D'après ce que je comprends, certaines Premières nations ont dit que cette loi à elle seule sera utile dans certains cas. Toutefois, comme elle ne porte pas sur la source d'eau, elle ne s'appliquera pas dans toutes les situations, dont certaines peuvent être très graves.

**M. Carisse :** La loi devrait porter sur l'eau, les eaux usées et la protection des sources d'eau potable. Nous voudrions que les règlements soient pris, si la loi est présentée et adoptée, et qu'ils soient élaborés avec la coopération des collectivités et en partenariat avec elles.

La question des sources d'eau sera plus délicate, car, comme le sénateur Brazeau l'a dit, la province sera également partie prenante. Il faudra réunir tout le monde. Nous allons étudier la question.

Ce que nous voulons faire, à propos de l'eau, s'il arrive que la source d'eau soit de très piètre qualité, c'est de travailler en partenariat. L'évaluation nationale indiquera, pour certaines collectivités, quelle est la meilleure technologie, la meilleure utilisation, la meilleure façon de les desservir. Elle dira quelle est la meilleure façon d'aborder le problème de l'approvisionnement en bonne eau potable salubre, comment nous pouvons traiter correctement les eaux usées de la collectivité. Nous espérons que ces questions seront abordées dans une évaluation nationale.

**La vice-présidente :** On agirait au moyen de consultations et par voie réglementaire plutôt que législative, c'est bien ce que vous dites?

**M. Carisse :** La loi, étant donné qu'il s'agirait seulement d'une loi habilitante, nous donnera seulement la capacité d'élaborer les règlements, où se trouveraient tous les petits détails.



**The Deputy Chair:** You are saying that the regulations will be able to cover these types of situations, is that correct?

**Mr. Carisse:** Yes.

**Senator Raine:** I would like to come back to the wells again. That is a huge amount wells, 70,000 across the country. Is an education program in place? Can anyone put a well in and not understand how it all works? How does one determine where to put a well on their property so that it is an optimal drinking source?

[Translation]

**Ms. Poulin:** There are 12,000 private wells in Aboriginal lands to supply with water 10 per cent of Aboriginal people. It is about the same figure we find for the rest of Canadians outside Aboriginal lands.

Private wells are not under the responsibility of Health Canada or the Department of Indian Affairs, even though we supervise them.

Right now, Health Canada is implementing a new policy under which we will do the sampling at the request of the owner of a well. It will be implemented within a few months, and that will bring a huge change. People who want their well checked for bacteriological contaminants will be able to request that.

More education material has also been developed and will be published at the same time, in a few months from now. This material explains how one should maintain a well, and protect it from contaminants, and it will give detailed explanations on the new sampling service which will be available to owners. This will also be announced on the radio.

[English]

**Senator Raine:** Will this process also analyze the location of the well and condemn wells if they are located in the wrong place?

[Translation]

**Ms. Poulin:** Not this policy in particular, but I understand the Department of Indian Affairs can take measures about this.

[English]

**Mr. Carisse:** Moving forward with the sampling under the national assessment, every single well in a community may not be tested. For example, in Kitigan Zibi Anishinabeg, if some of the wells still have uranium, then the problem is with the source water in the underground table. We will have to come up with solutions as to how best to address this.

The big difference is that in the past we were only looking at big treatment plants for water and waste water. This time we are changing our policies to be able to look at small, decentralized systems, which are wells and septic systems. Moving forward with

**La vice-présidente :** Vous dites donc que les règlements pourront porter sur ce genre de situation? Est-ce exact?

**M. Carisse :** Oui.

**Le sénateur Raine :** Je voudrais revenir sur la question des puits. Il y en a un nombre énorme, soit 70 000 dans l'ensemble du Canada. Un programme d'information est-il en place? Quelqu'un peut-il forer un puits sans comprendre comment tout cela fonctionne? Comment savoir où forer un puits chez soi pour que ce puits soit une source optimale d'eau potable?

[Français]

**Mme Poulin :** Il y a 12 000 puits privés sur les terres autochtones pour servir environ 10 p. 100 de la population autochtone. C'est comparable au reste de la population au Canada ne se trouvant pas sur des terres autochtones; il s'agit environ du même pourcentage.

Les puits privés ne sont pas vraiment la responsabilité de Santé Canada ou du ministère des Affaires indiennes, quoi que nous en effectuions la surveillance.

À l'heure actuelle, Santé Canada est à mettre en œuvre une nouvelle politique visant à fournir l'échantillonnage de la surveillance à la demande de la personne possédant un puits. Ce sera fait d'ici quelques mois et ça apportera un gros changement. Les gens qui voudront voir testés leurs puits en rapport avec les contaminants bactériologiques pourront en faire la demande.

Davantage de matériel d'éducation a également été développé et sera publié en même temps, dans quelques mois. Ce sont des documents qui expliquent comment entretenir son puits, comment le protéger de la contamination et qui expliquera en détails comment le nouveau service d'échantillonnage sera disponible à la demande du résident. Ce sera toutefois aussi mis de l'avant par des annonces radiophoniques.

[Traduction]

**Le sénateur Raine :** Le processus permettra-t-il également d'analyser l'endroit où les puits se trouvent et de les condamner s'ils ne sont pas situés au bon endroit?

[Français]

**Mme Poulin :** Pas cette politique en particulier, mais je crois que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien compte des mesures concernant cet aspect.

[Traduction]

**M. Carisse :** Dans l'échantillonnage prévu par l'évaluation nationale, il se peut qu'il n'y ait pas de tests dans tous les puits d'une localité. À Kitigan Zibi Anishinabeg, par exemple, si certains puits contiennent toujours de l'uranium, le problème se situe dans la nappe phréatique. Il nous faudra trouver les meilleures solutions afin de régler le problème.

La grande différence, c'est que, par le passé nous nous intéressions seulement aux grandes installations de traitement de l'eau et des eaux usées. Cette fois-ci, nous modifions la politique pour pouvoir examiner aussi les petits systèmes décentralisés,

regulations, we would ensure that they are properly commissioned and decommissioned. These are the steps that we have to take in this process.

Unfortunately, as with the experiences in the provinces, it will take time. We would love to see regulations in place sooner than later, but it will take time. We should be able to address those issues for wells for the larger treatment plants and decide what works best for each and every community in Canada. We will have that option now in front of us.

**Senator Brazeau:** It is nice to hear that the departments are working collaboratively together. Progress is being made, we all agree on that. I imagine it is hard to forecast, but obviously a plan of action is in place. Where will we be in two years?

**Ms. Cram:** In two years, we hope we would have the results of the engineering assessment. We would also have had the chance to develop an investment plan. In two years, the most recent extension of the First Nations Water and Wastewater Action Plan will be up for renewal. We would want to use the results of the engineering assessment and the investment plan to then look at the long-term water needs.

Also, we would hope by then that legislation would be introduced and that we would be in the process of developing regulations across the country. We would hope that we had reduced the percentages of high risk even further and that the three high-priority communities would have been addressed. We would hope to have an even higher percentage of operators certified. From an INAC perspective, that is what we would hope for in two years.

I will ask my colleague in Health Canada about her hopes.

**Ms. Gillis:** Most important, over these next two years we must maintain the degree of water quality testing and actually improve it where we need to and ensure that we are meeting all of the guidelines and the protocols in every place across Canada.

For us, that is the key piece in Health Canada, to meet those guidelines, do our role in testing and working with INAC throughout this, and provide public health and safety advice on a regular basis. In two years, I would expect that we would be in even better shape with the testing and what we are doing for the advice that is being provided.

**Ms. Wilson:** I have a final comment on that issue. Over the years, I think we will also see increased transparency around this particular issue and additional information being made more public. For instance, we will soon be issuing our next report card on water, which will demonstrate progress on a number of indicators. We will see the indicators, be they the three priority communities or the 49 high-risk communities, the number of circuit riders trained, and so on. That will be made available to

c'est-à-dire les puits et les systèmes septiques. Au moyen des règlements, nous veillerons à ce qu'ils soient mis en service ou hors service correctement.

Malheureusement, étant donné la façon dont les choses se passent avec les provinces, il faudra du temps. Nous voudrions bien que les règlements soient en place dès que possible, mais il faudra du temps. Nous devrions pouvoir nous attaquer aux problèmes des puits et des grandes installations de traitement et décider de ce qui convient le mieux à chacune des collectivités au Canada. Nous aurons désormais cette possibilité.

**Le sénateur Brazeau :** Il est agréable d'apprendre que les ministères collaborent bien. Il y a des progrès, nous en convenons tous. J'imagine qu'il est difficile de faire des prévisions, mais il est évident qu'un plan d'action est en place. Où en serons-nous dans deux ans?

**Mme Cram :** Dans deux ans, nous espérons avoir les résultats de l'évaluation technique. Nous aurons pu également élaborer un plan d'investissement. Dans deux ans, il sera temps de prolonger de nouveau le plus récent du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations. Nous voudrions nous servir des résultats de l'évaluation technique et du plan d'investissement pour examiner les besoins à long terme sur le plan de l'approvisionnement en eau.

Nous espérons aussi que, d'ici là, la loi sera présentée et que nous serons en train d'élaborer les règlements dans l'ensemble du Canada. Nous espérons que nous aurons aussi abaissé encore davantage les pourcentages de haut risque et que les problèmes des trois collectivités hautement prioritaires auront été réglés. Nous espérons qu'un pourcentage encore plus élevé des opérateurs seront agréés. Voilà où AINC espère en être dans deux ans.

Je vais demander à ma collègue de Santé Canada de dire ce qu'elle espère.

**Mme Gillis :** Le plus important, au cours des deux prochaines années, c'est que nous maintenions le niveau des tests de la qualité de l'eau et le relevions là où c'est nécessaire et que nous respections toutes les lignes directrices et tous les protocoles dans l'ensemble du Canada.

C'est l'élément essentiel pour Santé Canada, respecter les lignes directrices, remplir son rôle pour ce qui est des tests et travailler avec AINC sur toute la ligne et dispenser régulièrement des conseils en santé publique et en sécurité. Dans deux ans, j'espère que nous serons dans une position encore plus solide pour effectuer les tests et dispenser des conseils.

**Mme Wilson :** Une dernière observation à ce sujet. Je crois que, au fil des ans, il y aura aussi plus de transparence dans ce dossier et qu'une information plus abondante sera rendue publique. Par exemple, nous publierons bientôt notre prochain bulletin sur l'état de l'eau, et il révélera que des progrès ont été accomplis sur un certain nombre d'indicateurs. Nous verrons les indicateurs, qu'il s'agisse des trois collectivités prioritaires ou des 49 collectivités à haut risque, du nombre de personnes qui ont reçu la formation

the public, along with the First Nations infrastructure investment plan, which will demonstrate precisely what water projects we are investing in over the next number of years.

**Senator Raine:** I am curious to know what percentage of the people working in the water testing and operating of the treatment plants are women.

[Translation]

**Ms. Poulin:** Health Canada has about 550 or more controllers of the quality of drinking water. They check tap water. All communities have access to qualified personnel to check their drinking water.

**Ms. Cram:** How many are women?

**Ms. Poulin:** That question was never asked.

[English]

**Ms. Wilson:** It is an excellent question, though. Since you want to know, we should ask and let you know. We should also think about that in terms of recruitment, retention and those types of issues.

**Senator Raine:** I asked that question because, in many cases, it is the women in the house who are intimately connected with the health of their families. If they do not feel comfortable drinking the tap water, they give their kids pop. We all know where that leads. It is important that clean, safe drinking water is available and that they are confident in the water. If you had women involved in the testing and the operation of the systems, a network exists there and that might help.

**Ms. Wilson:** There might be a net gain to that. In First Nation communities women are considered the water keepers, per se. They have a direct responsibility for water. That connection exists. It is a good point.

**Senator Patterson:** Today, I received a publication called *A Legal Guide to Aboriginal Drinking Water: A Prairie Province Perspective*. It was sponsored by the Alberta Law Foundation, the Walter and Duncan Gordon Foundation and the Tomorrow Foundation, and it seems to have quite a lot of information about issues we have discussed tonight. Are you aware of this publication, and are you working with these authors? At a glance, they seem to have prepared useful information. It looks as though it is targeted to making the legal issues understandable to laypeople. Are you familiar with that?

**Ms. Cram:** Unfortunately we are not, but we would be interested in it. I will write down the title and authors, and we could look into it.

itinérante, et tout le reste. Tout cela sera communiqué au public, ainsi que le plan d'investissement dans les infrastructures des Premières nations. Il montrera avec précision dans quels projets d'approvisionnement en eau nous investirons au cours des prochaines années.

**Le sénateur Raine :** Je voudrais savoir, parmi les préposés aux tests d'eau et à l'exploitation des usines de traitement, quel pourcentage les femmes représentent.

[Français]

**Mme Poulin :** Pour Santé Canada, concernant les contrôleurs de la qualité de l'eau potable — ceux qui font la surveillance de l'eau potable au robinet — on en compte environ 550, et même peut-être plus. Toutes les communautés ont accès à quelqu'un de qualifié pour effectuer la surveillance de leur eau potable.

**Mme Cram :** Combien sont des femmes?

**Mme Poulin :** On n'a jamais posé la question.

[Traduction]

**Mme Wilson :** C'est une excellente question, cependant. Puisque vous voulez savoir, nous devrions nous renseigner et vous communiquer l'information. Nous devrions également nous soucier de cette question sur les plans du recrutement, du maintien en emploi et sur d'autres plans semblables.

**Le sénateur Raine :** Si j'ai posé la question, c'est parce que, bien souvent, les femmes ont un rapport plus intime avec les questions de santé dans la famille. Si elles se méfient de l'eau du robinet, elles feront boire des boissons gazeuses aux enfants. Et nous savons quelles peuvent être les conséquences de ce choix. Il est important de pouvoir compter sur un approvisionnement en eau potable salubre et il est important qu'elles aient confiance dans la qualité de l'eau. S'il y avait des femmes qui réalisent les tests et exploitent les systèmes, il se créerait un réseau, et cela pourrait aider.

**Mme Wilson :** Effectivement, il pourrait y avoir un gain net. Dans les collectivités des Premières nations, les femmes sont considérées comme les gardiennes de l'eau. Elles ont une responsabilité directe à cet égard. Le lien existe. C'est un très bon point à faire ressortir.

**Le sénateur Patterson :** Aujourd'hui, j'ai reçu une publication, *A Legal Guide to Aboriginal Drinking Water : A Prairie Province Perspective*. Elle est parrainée par l'Alberta Law Foundation, la Walter and Duncan Gordon Foundation et la Tomorrow Foundation. Il semble s'y trouver beaucoup d'information sur les questions dont nous avons discuté ce soir. Connaissez-vous cette publication? Travaillez-vous avec ses auteurs? À première vue, ils ont préparé une information utile. On dirait que l'ouvrage vise à faciliter la compréhension des questions juridiques pour les profanes. Connaissez-vous cette publication?

**Mme Cram :** Malheureusement pas, mais elle nous intéresserait. Je vais prendre note du titre et du nom des auteurs. Nous pourrions consulter cet ouvrage.

**Senator Patterson:** *A Legal Guide to Aboriginal Drinking Water: A Prairie Province Perspective* by Linda F. Duncan and Marie-Ann Bowden, and they are experts in environmental law and Aboriginal law, I believe.

**Ms. Cram:** Thank you very much for that suggestion.

**The Deputy Chair:** I would like to thank our witnesses this evening for their presentations and for answering all the questions from the senators. On behalf of all honourable senators, I commend you on the good job have you done. The meeting is now adjourned.

(The committee adjourned.)

**Le sénateur Patterson :** *A Legal Guide to Aboriginal Drinking Water : A Prairie Province Perspective*, par Linda F. Duncan et Marie-Ann Bowden. Elles sont des spécialistes du droit de l'environnement et du droit des Autochtones, je crois.

**Mme Cram :** Merci beaucoup de cette information.

**La vice-présidente :** Je remercie les témoins de ce soir, aussi bien pour leurs exposés que pour leurs réponses aux questions des sénateurs. Au nom de tous les sénateurs, je vous félicite de l'excellent travail que vous avez accompli. La séance est levée.

(La séance est levée.)

---

**Wednesday, April 14, 2010**

*Indian and Northern Affairs Canada:*

Gina Wilson, Senior Assistant Deputy Minister, Regional Operations Sector;

Christine Cram, Assistant Deputy Minister, Education and Social Development Programs and Partnerships;

Karl Carisse, Senior Director, Strategic Initiatives Directorate, Community Infrastructure Branch, Education and Social Development Programs and Partnerships.

*Health Canada:*

Debra Gillis, Director, Primary Health Care Division, Primary Health Care and Public Health Directorate, First Nations and Inuit Health Branch;

Dominique Poulin, Manager, Drinking Water Program, Primary Health Care and Public Health Directorate, First Nations and Inuit Health Branch.

**Le mercredi 14 avril 2010**

*Affaires indiennes et du Nord Canada :*

Gina Wilson, sous-ministre adjointe principale, Secteur des opérations régionales;

Christine Cram, sous-ministre adjointe, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social;

Karl Carisse, directeur principal, Direction des initiatives stratégiques, Direction générale des infrastructures communautaires, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social.

*Santé Canada :*

Debra Gillis, directrice, Division des soins de santé primaires, Direction des soins de santé primaires et de la santé publique, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits;

Dominique Poulin, gestionnaire du programme de l'eau potable, Direction des soins de santé primaires et de la santé publique, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,*  
*retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

**Tuesday, March 30, 2010**

*Indian and Northern Affairs Canada:*

Michel Roy, Senior Assistant Deputy Minister, Treaties and  
Aboriginal Government;  
Stephen Gagnon, Director General, Implementation.

**Tuesday, April 13, 2010**

*Indian and Northern Affairs Canada:*

Christine Cram, Assistant Deputy Minister, Education and Social  
Development Programs and Partnerships;  
Sheilagh Murphy, Acting Director General, Operations and  
Planning Support Branch;  
Claudette Russell, Director, Strategic Policy and Planning  
Directorate.

*(Continued on previous page)*

TÉMOINS

**Le mardi 30 mars 2010**

*Affaires indiennes et du Nord Canada :*

Michel Roy, sous-ministre adjoint principal, Traités et gouvernement  
autochtone;  
Stephen Gagnon, directeur général, Mise en œuvre.

**Le mardi 13 avril 2010**

*Affaires indiennes et du Nord Canada :*

Christine Cram, sous-ministre adjointe, Programmes et partenariats  
en matière d'éducation et de développement social;  
Sheilagh Murphy, directrice générale intérimaire, Direction générale  
du soutien aux opérations et à la planification;  
Claudette Russell, directrice, Direction de la planification et de la  
politique stratégique.

*(Suite à la page précédente)*